

NOVEMBRE 2010



# MERKUR

DE L'ÉTATZBUERGER MERKUR  
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

[www.cc.lu](http://www.cc.lu)



## Budget de l'Etat 2011:

Mesures timides de réduction du déficit sans portée structurelle

### ■ EDITORIAL

Création d'entreprise:  
le Luxembourg reste  
à la traîne!

### ■ SPECIAL EXPO SHANGHAI 2010

Plus de 100 entreprises luxembourgeoises  
participent à la Semaine commerciale



# RETURN ON INVEST!

Exclusivité pour voyageurs d'affaires : gagnez 1,5 Mile de prime par euro dépensé avec la carte, et remplissez votre compte de Miles plus rapidement!



## NOUVEAU A LA BCEE : MASTERCARD BUSINESS MILES & MORE LUXAIR

- réservée aux voyageurs d'affaires
- 1,5 Mile de prime par euro dépensé avec la carte
- 10 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- davantage de Miles de prime sur les vols Luxair\* et auprès des autres partenaires Miles & More : sur présentation de la carte de membre Miles & More et grâce au paiement par la carte de crédit
- services d'assurance exclusifs
- et bien plus encore\*\*

**Souscrivez dès maintenant et bénéficiez  
d'avantages attrayants!**

Infos sur [www.miles.lu](http://www.miles.lu),  
souscription dans votre agence BCEE

**Décision rapide récompensée : 250 € de  
remise sur votre prochain vol Luxair\***



**SPUERKEESS**

**Äert Liewen. Är Bank.**

## Cadre réglementaire pour la création d'entreprises: le Luxembourg reste à la traîne!

En mai dernier, le Flash Eurobarometer n° 283 intitulé «*Entrepreneurship in the EU and beyond*» a épinglé le Luxembourg comme l'un des pays de l'Union européenne dans lequel le taux d'activité entrepreneuriale se situerait en dessous des 10 %, le Grand-Duché évitant de justesse la lanterne rouge en devançant la Belgique et Malte. Il y a quelques jours, l'Observatoire de la compétitivité du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur a présenté son Bilan Compétitivité 2010 (n° 16) et souligné que l'emploi des indépendants – en pourcentage de l'emploi total en 2009 – se situait loin derrière la moyenne des 16,16 % de l'Union européenne, avec quelque 5,7 % seulement. Enfin, la Banque Mondiale vient de publier «*Ease of Doing Business 2011*». Dans cette publication annuelle sur l'entrepreneuriat dans le monde, le Luxembourg fait un grand bond en avant en matière de facilité d'accès en passant de la 64<sup>e</sup> à la 45<sup>e</sup> place. Si le Grand-Duché se situe désormais dans le top 50 des pays les plus accessibles en matière de création d'entreprise, sa place passe du 72<sup>e</sup> au 77<sup>e</sup> rang quant au niveau du sous-indicateur qui mesure le niveau de complexité du lancement d'une entreprise (*starting a business*).

Mais si de tels chiffres doivent être lus avec un œil critique, il n'en reste pas moins que dans la réalité il est un fait incontestable que le Luxembourg ne rend pas la vie simple à ceux qui souhaitent se lancer dans l'indépendance. Le cadre réglementaire luxembourgeois ne se distingue effectivement pas par sa simplicité, à commencer par ses dispositions en matière de droit d'établissement, en passant par les fameuses obligations commodo-incommodo, sans oublier un droit des sociétés qui ne trouve pas son fondement dans le «*think small (and simple) first*» promu par la Commission européenne.

S'il existe assurément de nombreux chantiers, il existe heureusement aussi des actions! En matière de droit d'établissement p.ex., la Chambre de Commerce salue le fait que les responsables politiques aient retenu le principe selon lequel le silence prolongé de l'administration vaut accord, et donc octroi de l'autorisation. La Chambre de Commerce ne peut pas en revanche accepter que ce principe ne soit pas généralisé, et que le projet remodelé de la loi cadre visant la transposition des grands principes de la Directive services veuille toujours faire fi de ce principe dans les domaines ayant trait à l'environnement.

Dans le projet de loi de réforme du droit d'établissement, la Chambre de Commerce reconnaît les efforts entrepris pour enfin arriver à un accès simplifié à une activité commerciale soumise à agrément préalable, du moins pour ce qui est des qualifications professionnelles requises pour les activités commerciales ne véhiculant aucun risque particulier. Il en est malheureusement autrement pour les exigences en matière d'honorabilité et d'infrastructures «appropriées» qui – de l'appréciation de la Chambre de Commerce – sont exagérées. Il est en effet à déplorer que les auteurs du projet de réforme n'aient pas opté pour un changement de paradigme en matière de politique des autorisations, mais aient procédé à un «toiletage». La Cham-

bre de Commerce aurait préféré que l'on saisisse enfin l'occasion pour qu'une simple notification de démarrage assortie d'une déclaration sur l'honneur du créateur suffise, du moins pour la large majorité des activités commerciales.

Il ne faut pas se leurrer: l'entrepreneuriat au Luxembourg est fortement influencé par ceux que l'on appelle les «prestataires occasionnels et temporaires», qui viennent surtout de la Grande Région. D'aucuns les estiment à 40 % et on parle même d'une relation 1:1 dans le domaine de l'artisanat: un «prestataire occasionnel et temporaire» pour chaque entreprise «établie». La Cour de Justice de l'Union Européenne a largement battu en brèche les dispositions nationales qui visaient à limiter leur rayon d'action. Or, ces prestataires externes ne sont uniquement soumis qu'à une obligation de notification, qui reste valable pendant toute une année. Les commerçants et professions libérales sont même exemptés de l'obligation de notification. La vraie liberté du commerce se trouve donc aujourd'hui du côté de ces prestataires qui se déplacent librement dans un marché unique qui prend de plus en plus forme.

La Chambre de Commerce ne peut finalement que prendre acte de cette réforme trop timide, et se tourner vers d'autres chantiers. Et pourquoi pas celui du droit des sociétés, plus particulièrement des dispositions entourant les sociétés à responsabilité limitée? Mais là aussi, le Luxembourg accuse déjà un sérieux retard: la France avait la première introduite une SARL simplifiée pouvant être créée sans intervention de notaire et sur base d'un capital symbolique; l'Allemagne lui a emboîté le pas en 2008 avec sa «Mini-GmbH», une SARL qui peut être démarrée dans des conditions similaires, toutefois avec une obligation de capitalisation des bénéficiaires; la Belgique tient maintenant le flambeau avec sa loi du 12 janvier 2010 par laquelle elle a introduit une SARL «*starter*», calquée sur le modèle allemand. Tous ces législateurs ont réagi au danger véhiculé par les «*Limiteds*» anglaises qui trouvent de plus en plus d'amateurs en Europe continentale, entre autre parce qu'elles peuvent être acquises toutes faites et sans grand frais sur Internet.

Une SARL simplifiée «à la luxembourgeoise» constituerait un avantage compétitif certain. Il ne faut en effet plus sous-estimer le rôle que jouent les différents «*business vehicles*» dans la politique des Etats en matière d'attraction d'investisseurs: la complexité de la création et le niveau de «confort» des «véhicules sociétaires» qu'ils mettent à disposition des investisseurs sont ainsi devenus des enjeux concurrentiels. Une SARL simplifiée permettrait à de jeunes entrepreneurs, des personnes sans emploi, des personnes souhaitant exercer une activité accessoire, sans oublier les *free-lance* dont le seul «capital» de départ indispensable est leur matière grise ainsi que leur ordinateur, de se lancer facilement, rapidement et à moindres frais.

Plus l'économie luxembourgeoise restera à la traîne en matière de création d'entreprise et plus le pays passera à côté d'opportunités pourtant indispensables pour rebondir après la crise.



**DOSSIER**

- 4 Budget de l'Etat 2011 – L'assainissement budgétaire hypothéqué par le report des inévitables réformes structurelles**

**SPECIAL SHANGHAI**

- 22 Plus de 100 entreprises luxembourgeoises participent à la Semaine commerciale**

**DOSSIER**

- 4 Budget de l'Etat 2011 – L'assainissement budgétaire hypothéqué par le report des inévitables réformes structurelles**

**FLASH**

- 18** Plus de 700 entrepreneurs font entendre leur voix dans l'hémicycle de Bruxelles
- 20** Visite de S.E. Lene Louise Bang Jespersen, ambassadrice du Danemark
- 20** Visite de S.E. Alexander Shulgin, ambassadeur de la Fédération de Russie
- 20** Visite de S.E. Vít Korselt, ambassadeur de la République tchèque
- 21** Décès de Paul Hippert, ancien directeur de la Chambre de Commerce

**SPECIAL SHANGHAI**

- 22** Spécial Expo Shanghai 2010

**INTERNATIONAL**

- 36** Rendez-vous à Lisbonne pour un séminaire «Politique portuaire et logistique»
- 36** Calendrier 2010-2011
- 37** Les entreprises marocaines à Luxembourg
- 38** 3D Stereo MEDIA: salon de référence de l'imagerie 3D
- 39** Become an Official Partner of the Luxembourg Pavilion at MIPIM 2011

- 40** Marchés publics: derrière une apparente complexité, des opportunités
- 42** Les moteurs électriques: comment réduire leur consommation énergétique?
- 42** Visite accompagnée au salon Pollutec à Lyon
- 43** Textes européens publiés du 23 septembre 2010 au 19 octobre 2010
- 44** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

**FORMATION**

- 46** La LSC tire un premier bilan positif pour 2010
- 48** Une formation pour tuteurs des apprentis
- 50** Invitation au «workshop pour tuteurs en entreprise»
- 52** Moderne Mitarbeiterführung in Wort und Tat
- 53** Les salaires: une composante majeure du coût de la formation
- 54** Modifications des frais pris en compte par le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
- 56** meet@uni: le salon de recrutement à ne pas manquer!
- 56** «uni.lu news»: de l'actu', des événements et bien plus...
- 57** Seminare zur Unternehmensentwicklung und Unternehmensstrategie
- 58** Programme de formation novembre-décembre 2010

**INNOVATION**

- 60** Comment être plus créatif et mieux évaluer les plans d'affaires?
- 62** eXchange<sup>2</sup>Innovate: des ateliers taillés sur mesure pour mieux innover
- 63** Soirée de présentation des mentorés 2010 et lancement de la promotion «Liz May»
- 64** Journées Création et Développement d'Entreprises 2010
- 67** Création ou reprise d'une entreprise: quel est le meilleur choix et comment faire?
- 67** Luxembourg Innovation Masterclass: favoriser l'excellence en gestion de l'innovation
- 69** SeeZam S.A.: une nouvelle entreprise innovante au Technoport®

**ECONOMIE**

- 70** Prix et salaires dans 73 villes du monde: nouvelle mise à jour
- 73** Gesundheit als Wirtschaftsfaktor

**LEGISLATION & AVIS**

- 74** Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 74** Code thématique Larcier du droit luxembourgeois 2010-2011
- 75** General principles of Luxembourg taxation



## FORMATION

### 46 Qualifications – Compétences: la LSC tire un premier bilan positif



## INNOVATION

### 64 Journées Création et Développement d'Entreprises 2010

#### FEDERATIONS/U.E.L.

- 76 Présentation de la feuille de route «Soigner mieux en dépensant moins»
- 78 Le recrutement des seniors ou le chemin vers la valorisation de la diversité
- 80 Au Gouvernement de prendre ses responsabilités
- 81 Formation et intérim: une action commune pour favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi
- 82 Soldes d'hiver et d'été 2011: les dates sont fixées
- 82 Le Syndicat des pharmaciens luxembourgeois rejoint la clc
- 83 Les femmes à l'honneur d'une nouvelle publication

#### INFO ENTREPRISES

- 84 Le groupe Ceratizit se développe en Asie
- 84 En bref
- 85 «Luxembourg American Business Award 2010» pour Husky Injection Molding Systems
- 86 Ernst & Young augmente son chiffre d'affaires de 6,5 %
- 88 Bull célèbre ses 50 ans au Luxembourg
- 88 Grand Prix paperJam – ICT 2010: le palmarès dévoilé!

#### Belval Flash

- 90 Belval – Großprojekt von nationaler Bedeutung
- 90 Light, Sound and Fashion

#### TOURISME

- 92 Die neue ONT-Kulturbroschüre: „Fleur de Culture“
- 93 Envoyez vos plus belles images et gagnez un des 12 prix!

#### BOURSE

94

#### LES 100 VISAGES DE LA CDC

96

#### Editeur:

Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg  
7, rue Alcide de Gasperi  
L-2981 Luxembourg  
Tél.: 42 39 39-1  
Fax: 43 83 26  
E-mail: merkur@cc.lu  
homepage: www.cc.lu

#### Paraît 10 fois par an

Tirage: 35.000 exemplaires  
Reproduction autorisée  
avec mention de la source.  
Copie à l'éditeur

#### Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef  
Marie-Hélène Trouilleux  
Violaine Mathurin, Corinne Briault

#### Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

**Conception graphique:**  
rose de claire, design.

#### Couverture:

lola

#### Crédit photographique:

MEV Verlag, EU, SIP,  
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

#### Publicité:

Imprimerie Centrale  
Service Régie, Bureaux:  
15, rue du Commerce  
L-1351 Luxembourg  
Tél.: (+352) 40 36 10-1  
Fax: (+352) 40 36 10-228  
E-mail: regie@ic.lu  
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



---

## Projet de budget de l'Etat 2011 – Résumé de l'avis de la Chambre de Commerce

---

### Budget de l'Etat 2011 – L'assainissement budgétaire hypothéqué par le report des inévitables réformes structurelles

Dans le cadre du présent dossier, la Chambre de Commerce propose aux lecteurs les faits saillants de son analyse du projet de loi n° 6200 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2011. Après avoir esquissé les grandes tendances quantitatives, le dossier présentera une analyse factuelle du projet de loi budgétaire grâce à dix points saillants, lesquels correspondent aux dix constats critiques que la Chambre de Commerce émet à l'encontre du budget 2011.

**A** travers cette analyse, la Chambre de Commerce élucidera de nombreuses facettes de ce projet de budget, annoncé, lors de son dépôt le 5 octobre 2010, comme étant un «important effort collectif pour préparer l'avenir du pays» et un «premier pas pour sortir de la crise et pour rétablir l'équilibre budgétaire<sup>1</sup>».

La Chambre de Commerce n'entend pas commenter, les hypothèses macro-

économiques sous-jacentes à l'établissement du projet de loi budgétaire, d'une part, et les anticipations en matière de recettes fiscales, d'autre part.

Elle relève toutefois que les hypothèses en question revêtent un optimisme manifeste de la part des auteurs du projet de loi budgétaire. Il en est notamment ainsi dans le cadre des hypothèses en matière de croissance du PIB, d'une part, et des évaluations de certains rende-

ments fiscaux, d'autre part (TVA, impôt sur le revenu des collectivités et taxe d'abonnement).

#### ■ 1. Une maîtrise apparente des dépenses courantes

Alors que, lors du dépôt du projet de loi budgétaire à la Chambre des Députés, le ministre des Finances avait annoncé une réduction de l'ordre de 3,7 % des frais de fonctionne-

---

<sup>1</sup> Source: [http://www.gouvernement.lu/salle\\_presse/actualite/2010/10-octobre/05-frieden-budget/index.html](http://www.gouvernement.lu/salle_presse/actualite/2010/10-octobre/05-frieden-budget/index.html)

ment (hors charges de personnel) au niveau de l'Administration centrale, force est de constater que, dans le giron de l'Etat central au sens strict (Chef de l'Etat, Parlement, Justice, Ministères et administrations gouvernementales), certaines dépenses courantes continueront d'augmenter sensiblement en 2011. Il en est notamment ainsi au niveau des biens et services non durables (+0,7 % par rapport à 2010 et +7,8 % en comparaison avec 2009) et des entretiens et réparations (+3,3 % par rapport à 2010 et +5,24 % en relation avec 2009). Les charges de personnel augmenteront de l'ordre de 91,1 millions EUR en 2011 par rapport à 2010 (+4,83 %), la preuve que l'ensemble des entités faisant partie de l'Etat central ne mettent pas en œuvre la «politique qui privilégie la qualité par rapport à la quantité, consistant à adapter systématiquement les recrutements aux besoins réels plutôt que de recourir aux remplacements automatiques des départs naturels<sup>2</sup>» implémentée par le ministère des Finances.

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des dépenses courantes de fonctionnement de l'Etat central, en valeurs absolues (variation interannuelle en millions EUR) ainsi qu'en valeur relative (pourcentage de variation). Il en ressort, par exemple, qu'en 2011, le total de ces dépenses s'inscrit à la hausse de l'ordre de 95,04 millions EUR ou 4,06 % par rapport à l'année budgétaire 2010.

■ **Tableau 1: Evolution des dépenses, des recettes ainsi que des soldes des différentes entités faisant partie de l'Administration publique (en millions EUR)**

Dépenses					
	2007	2008	2009	2010	2011
Administration centrale	9.712,1	10.600,5	11.477,8	12.504,1	12.740,0
Administrations locales	1.708,8	1.857,2	2.012,5	—	—
Sécurité sociale	5.868,8	6.432,9	6.969,9	7.251,4	7.238,4
<b>Somme des trois entités</b>	<b>17.289,7</b>	<b>18.890,6</b>	<b>20.460,2</b>	<b>19.755,5</b>	<b>19.978,4</b>

Recettes					
	2007	2008	2009	2010	2011
Administration centrale	10.064,5	10.529,0	10.476,1	10.854,8	11.338,7
Administrations locales	1.854,6	2.027,2	2.002,3	—	—
Sécurité sociale	6.749,4	7.517,0	7.708,1	8.010,3	8.095,9
<b>Somme des trois entités</b>	<b>18.668,5</b>	<b>20.073,2</b>	<b>20.186,5</b>	<b>18.865,1</b>	<b>19.434,6</b>

Soldes					
	2007	2008	2009	2010	2011
Administration centrale	352,4	-71,5	-1.001,7	-1.649,3	-1.401,3
Administrations locales	145,8	170,0	-10,2	10,3	22,3
Sécurité sociale	880,6	1.084,1	738,2	758,9	857,5
<b>Somme des trois entités</b>	<b>1.378,8</b>	<b>1.182,6</b>	<b>-273,7</b>	<b>-880,1</b>	<b>-521,5</b>

Sources: Projets de lois budgétaires, calculs de la Chambre de Commerce

Notons d'ailleurs que sur base de chiffres récents d'Eurostat, en quatre ans – de fin 2005 à fin 2009 – les dépenses budgétaires courantes luxembourgeoises accusent un accroissement de 30,9 %, contre

8,8 % en Allemagne, 16,1 % en France et 21,0 % en Belgique. Une telle évolution galopante et non-maîtrisée des dépenses courantes a non seulement engendré des déficits quasi systématiques de l'Adminis-

■ **Tableau 2: Evolution des dépenses courantes de l'Etat central**

Dépenses							
Variation en millions EUR	2008/2007	2009/2008	2010/2009	2011/2010	2011/2009	2011/2008	2011/2007
Dépenses non-ventilées	1,25	3,34	-2,21	0,62	-1,59	1,75	3,00
Salaires, charges sociales	66,40	147,62	204,99	91,08	296,08	443,70	510,09
Biens et services non-durables	18,45	11,97	25,59	2,58	28,17	40,15	58,60
Réparations, entretien	0,28	1,34	0,39	0,75	1,14	2,48	2,75
<b>Dépenses de consommation</b>	<b>86,37</b>	<b>164,27</b>	<b>228,77</b>	<b>95,04</b>	<b>323,80</b>	<b>488,07</b>	<b>574,45</b>
Variation en %	2008/2007	2009/2008	2010/2009	2011/2010	2011/2009	2011/2008	2011/2007
Dépenses non-ventilées	3,16	8,21	-5,02	1,48	-3,61	4,30	7,60
Salaires, charges sociales	4,52	9,62	12,19	4,83	17,60	28,92	34,75
Biens et services non-durables	5,54	3,41	7,05	0,66	7,76	11,43	17,61
Réparations, entretien	1,37	6,57	1,79	3,39	5,24	12,16	13,69
<b>Dépenses de consommation</b>	<b>4,64</b>	<b>8,44</b>	<b>10,84</b>	<b>4,06</b>	<b>15,34</b>	<b>25,07</b>	<b>30,88</b>

Sources: Projets de lois budgétaires, calculs de la Chambre de Commerce

<sup>2</sup> Volume I du projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat, pages 53\*

tration centrale (un seul budget excédentaire depuis 2002), mais provoqué une alimentation insuffisante des fonds d'investissements de l'Etat, dont les réserves fondent à un rythme soutenu (voir également le point 5 ci-dessous).

Les dépenses totales de l'Etat central, quant à elles, augmenteront de 5,9 % en 2011 par rapport au budget 2010 pour atteindre 10.310,2 millions EUR. Les auteurs du projet de loi budgétaire invoquent une «rigidité budgétaire et dès lors également [...] une réduction des marges de manœuvre» budgétaires afin de justifier ou pour le moins s'atteler à expliquer cette forte progression. Or, le Gouvernement pourrait, voire devrait, à travers son rôle d'initiateur de la procédure législative, déposer des projets de lois afin de réduire cette rigidité, tout comme il pourrait proposer une refonte substantielle de la politique de recrutement de l'Etat, une redéfinition de la politique sociale, une limitation de l'endettement public davantage adaptée à la situation luxembourgeoise, ou encore une norme de progression des dépenses budgétaires courantes. En aucun cas, la rigidité budgétaire ne décharge les autorités gouvernementales de contribuer de manière volontariste à l'effort d'assainissement budgétaire et à la résorption du

déficit structurel de l'Administration centrale (-1,40 milliard EUR en 2011, contre -1,65 milliard EUR en 2010 et -1,00 milliard EUR en 2009).

La Chambre de Commerce tient également à rappeler que, dans le sillage de la crise économique et financière, de nombreuses entreprises luxembourgeoises ont été contraintes à mettre en œuvre des plans d'économies ambitieux quant à la réduction des frais généraux et de fonctionnement. Cet effort est quantifiable, en règle générale et en moyenne intersectorielle, entre 10% et 20% des budgets afférents totaux. Il en résulte que les entreprises, en vue d'assurer leur rentabilité voire leur survie, ont bel et bien été contraintes de réduire significativement leurs budgets courants, même si les décisions sous-jacentes n'ont pas nécessairement été populaires ou accueillies favorablement par l'ensemble des parties prenantes.

Au vu de la situation financière de l'Etat, il est urgent que l'Administration centrale s'engage à revoir à la baisse son propre train de vie d'une manière analogue. En effet, le niveau de dépenses actuel, et surtout sa progression interannuelle, mène à une situation de déficits chroniques et structurels. Les autorités politiques ne devraient-elles pas s'inspi-

rer des décisions courageuses mises en œuvre par les entreprises afin de définir un programme d'économies volontariste au niveau de l'Administration centrale? A côté des nombreuses pistes évoquées dans le cadre de l'avis budgétaire de la Chambre de Commerce, un premier pas à cet égard constituerait sans doute l'introduction d'une centrale d'achat pour les administrations publiques «en vue de diminuer les coûts unitaires d'acquisition de biens et de services (économies d'échelle)», comme d'ailleurs proposé par le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur<sup>3</sup>.

La Chambre de Commerce soutiendrait par ailleurs tout engagement ferme, à travers une disposition légale, visant à contenir la dette publique largement en-deçà de la limite européenne des 60 % (cf. «Schuldenbremse<sup>4</sup>» en Allemagne). A cet égard, le ratio de 30 %, indiqué de manière officieuse par les autorités gouvernementales<sup>5</sup> comme étant le seuil à ne pas dépasser, manque d'ambition aux yeux de la Chambre de Commerce qui rappelle la marge de manœuvre limitée pour un petit pays en matière d'endettement et le coût d'opportunité très élevé quant aux remboursements de la dette et des intérêts afférents.



**Le rapporteur du projet de loi budgétaire 2011, le député Alex Bodry, et Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce, entourés par (de g. à d.) Carlo Thelen et Marc Wagener de la Chambre de Commerce et Claude Tremont et Frank Hollerich, du Groupe Parlementaire LSAP**

<sup>3</sup> Propositions d'ordre général du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur pour l'amélioration de la compétitivité nationale, en vue du Comité de coordination tripartite», avril 2010, page 5

<sup>4</sup> En vertu de ce dispositif, l'endettement net structurel (corrige des variations conjoncturelles) de l'Etat fédéral ne devra dépasser le seuil de 0,35 % relativement au PIB

<sup>5</sup> Voir par exemple: Le Quotidien du 14 avril 2010, «Luc Frieden met le paquet»

La 11<sup>e</sup> actualisation du programme de stabilité et de croissance pour la période de 2009 à 2014, remis aux autorités communautaires par le Gouvernement en début d'année 2010, prévoit, quant à elle, un ratio d'endettement de 27,2% par rapport au PIB fin 2014.

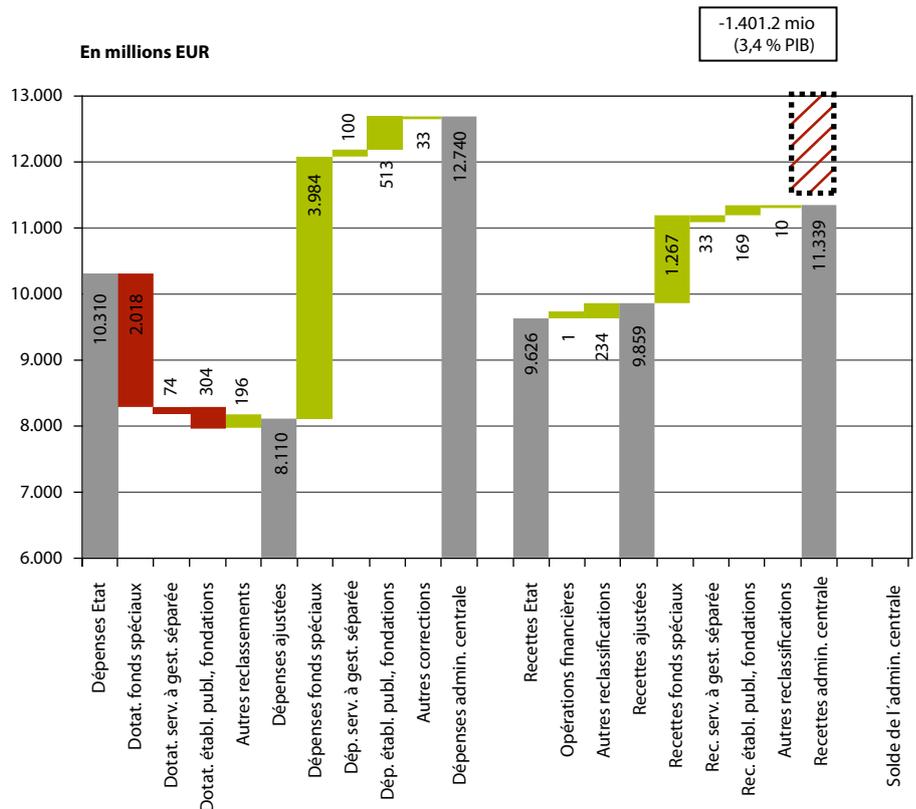
## ■ 2. Une débudgétisation accrue qui doit aller de pair avec une transparence budgétaire irréprochable

A travers le recours à la notion d'**Administration centrale**, qui comprend, outre l'Etat central au sens de la loi du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat, également les recettes et les dépenses des fonds spéciaux de l'Etat, de même que les recettes et les dépenses des «organismes qui sont contrôlés ou financés majoritairement par l'Etat»<sup>6</sup>, soit les établissements publics et les fondations<sup>7</sup>, des Institutions de l'Etat<sup>8</sup> ainsi que les recettes et les dépenses des services de l'Etat à gestion séparée<sup>9</sup>, il est procédé à une débudgétisation d'un volume de crédits budgétaires sans cesse croissant. Il est à noter que la Chambre des Députés sera appelée à voter le budget de l'Etat central, et non pas le budget de l'Administration centrale. Or, le budget de l'Etat ne comprend que les dotations des entités faisant partie de l'Administration centrale, par opposition à leurs dépenses réelles.

Qui plus est, les recettes propres de certaines de ces entités ne transitent pas via le budget de l'Etat, tout comme les dépenses réelles, notamment celles des fonds spéciaux, échappent en grande partie au Parlement via le processus budgétaire. Le graphique 1 illustre le passage comptable entre l'Etat central à l'Administration centrale. Il est notamment manifeste que des dotations des fonds spéciaux (2,018 milliards EUR) sont largement inférieures à leurs dépenses réelles (3,984 milliards EUR) et que leurs recettes propres (1,267 milliard EUR) sont insuffisantes pour couvrir ce déficit. En d'autres termes, les réserves baissent et l'Administration centrale s'appauvrit, sans que le budget de l'Etat au sens strict ne fasse explicitement état de cette considération.

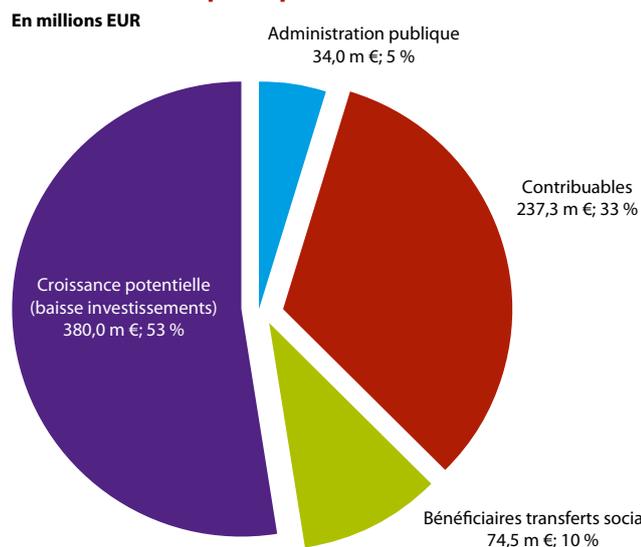
Si l'existence de l'architecture des fonds spéciaux n'est pas remise en question par la Chambre de Commerce, dans la mesure où, singulièrement, les dépenses liées aux investissements pluriannuels ne se prêtent pas à un exercice de planification à l'aide d'un simple tableau annuel d'entrées et de sorties que constitue le bud-

**Graphique 1 – Passage arithmétique de l'Etat central au sens de la loi de 1999 à l'Administration centrale au sens de Maastricht**



Source: Projet de loi budgétaire 2011, calculs de la Chambre de Commerce

**Graphique 2 – Répartition de l'effort d'assainissement des finances publiques en 2011**



Source: Projet de loi n° 6166 portant introduction des mesures fiscales relatives à la crise financière et économique, projet de loi budgétaire, calculs de la Chambre de Commerce.

<sup>6</sup> Volume III du projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat, page 13

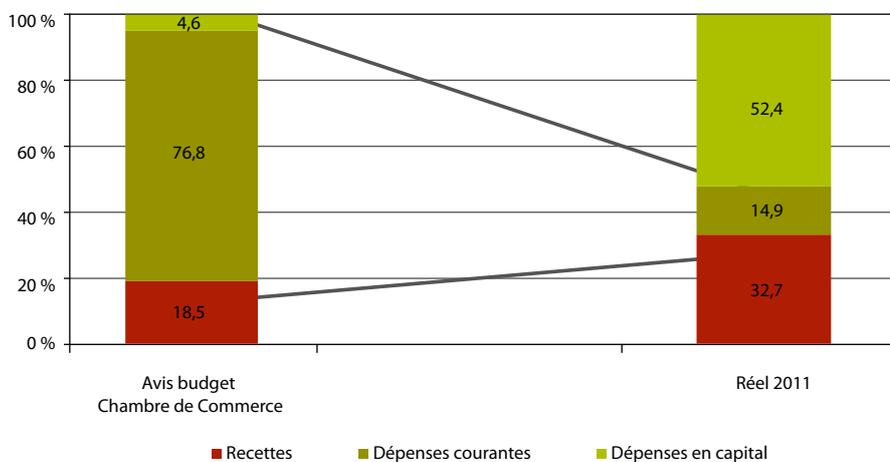
<sup>7</sup> Par exemple: les Centres de Recherche Publics, le Centre national sportif et culturel (d'Coque), la Commission de protection des données, l'ONT, la Fondation Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean, le Registre de Commerce, etc.

<sup>8</sup> La Maison grand-ducale, la Chambre des Députés, le Médiateur ainsi que la Cour des Comptes

<sup>9</sup> Par exemple: les lycées classiques et lycées techniques, l'Administration de la Navigation Aérienne, les restaurants scolaires, etc.

### Graphique 3 – Comparaison des pondérations des mesures d'économies à court terme

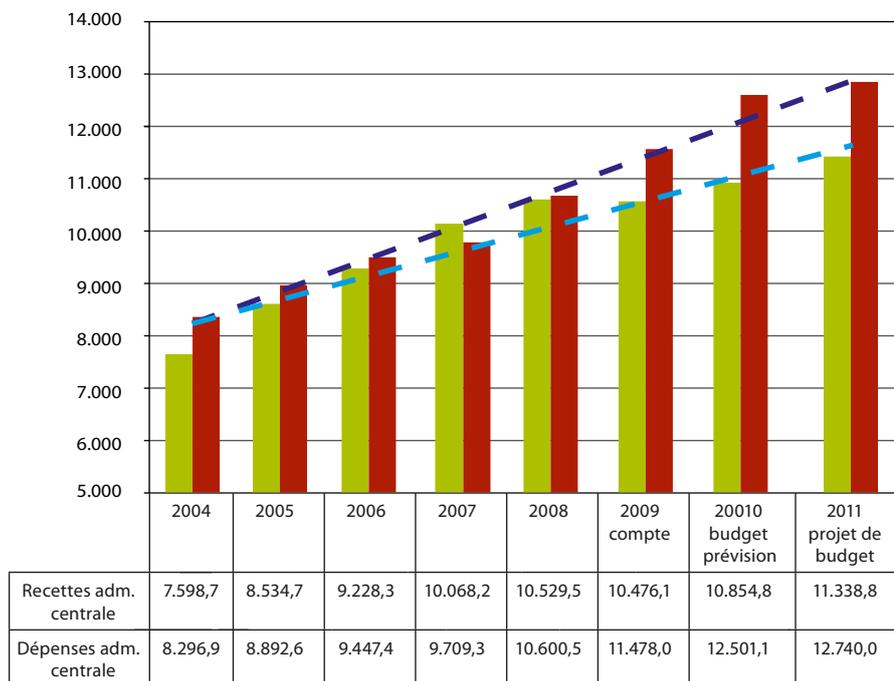
En points de pourcentage de l'effort de consolidation total



Sources : Avis budgétaire de la Chambre de Commerce 2010, projet de loi budgétaire 2011, projet de loi n° 6166, calculs de la Chambre de Commerce.

### Graphique 4 – Evolution des recettes et des dépenses de l'Administration centrale

En millions EUR



— Recettes adm. centrale — Dépenses adm. centrale — Linear (Recettes adm. centrale) — Linear (Dépenses adm. centrale)

Sources : Comptabilité nationale, projets de lois budgétaires, calculs de la Chambre de Commerce

get de l'Etat (comptabilité de caisse), elle plaide toutefois pour une meilleure communication de la part des autorités, vis-à-vis du Parlement, mais également par rapport au grand public, au sujet du fonctionnement et de la situation financière réelle des fonds spéciaux. En effet, une

débudgétisation accrue des recettes et des dépenses doit nécessairement être marquée par une parfaite transparence et par des explications dûment étayées de la politique des dépenses et des priorités envisagées et poursuivies par chacune des entités faisant partie de l'Administration centrale.

Or, il existe une tendance à renseigner une liste (trop) exhaustive de projets de dépenses au niveau de ces entités pour n'en exécuter qu'une partie par la suite (voir point 5 ci-dessous). La Chambre de Commerce regrette le manque de transparence qui persiste au niveau des dépenses des fonds spéciaux de l'Etat et des dépenses d'investissements afférents.

De surcroît, il est crucial, aux yeux de la Chambre de Commerce, qu'une débudgétisation accrue aille de pair avec l'introduction d'une architecture budgétaire gravitant autour de missions et de programmes, d'objectifs et de résultats à atteindre et de moyens à mettre en œuvre et dont les progrès atteints seraient mesurables à l'aide d'indicateurs pertinents.

### ■ 3. Un effort d'assainissement en 2011 postposant toute réforme structurelle

Le projet de budget prévoit un effort d'assainissement total de l'ordre de 725,8 millions EUR (soit 1,7 % du PIB prévisionnel) en 2011. Le graphique 2 donne un aperçu quant à la répartition de cet effort de consolidation budgétaire entre les différentes parties prenantes, à savoir, les contribuables (via les hausses d'impôts), les bénéficiaires de transferts sociaux (notamment via le décalage de l'ajustement des pensions), l'Administration publique en tant que telle et, finalement, la politique d'investissements publics.

Malgré ces mesures d'économies et de hausses fiscales, il subsistera, dans le giron de l'Administration centrale, un déficit de 1.410,2 millions EUR en 2011, soit 3,4 % du PIB. En l'absence de l'effort d'assainissement, le déficit aurait été de l'ordre de 2,1 milliards EUR ou 5,1 % du PIB. Rappelant de surcroît les prémisses optimistes en matière d'évolution conjoncturelle et sur le versant des recettes fiscales, il est évident qu'il n'existe aucune alternative à l'assainissement volontariste du déficit budgétaire structurel de l'Administration centrale.

Si, en conséquence, la Chambre de Commerce soutient entièrement la volonté gouvernementale de renouer avec un budget équilibré dans les meilleurs délais, elle critique cependant la répartition inégale du fardeau entre les différents acteurs de la charge, telle qu'elle est envisagée actuellement, c'est-à-dire entre les entreprises et leurs salariés ou bien les acteurs de la création de richesses économiques, les projets

d'investissements, c'est-à-dire les vecteurs essentiels quant à la libération du potentiel de croissance futur, et l'Administration en tant que telle.

En effet, au vu des mesures dûment quantifiées au tableau ci-avant, l'effort de consolidation des finances publiques proviendrait, en 2011:

- d'une baisse des dépenses courantes de 108,5 millions EUR, soit 15 % du total (dont 34 millions EUR en provenance d'économies au sein de l'Administration centrale, soit 31 % de l'effort de réduction de dépenses courantes ou 4,7 % de l'effort d'assainissement total de 725,8 millions EUR);
- d'une réduction de 380,0 millions EUR des dépenses en capital (52 % du total);
- d'une augmentation des recettes à travers l'outil fiscal à concurrence de 237,3 millions EUR, soit 33 % de l'effort d'assainissement total.

La Chambre de Commerce réitère sa position en vertu de laquelle il existe un potentiel d'économies très important au niveau des dépenses courantes. En effet, il s'agirait d'abord, avant de revoir à la baisse la politique des investissements publics et de procéder à des hausses fiscales contreproductives, d'exploiter les gisements d'économies manifestes qui existent dans les principaux blocs de dépenses gouvernementales<sup>10</sup>. En guise de compromis à court terme, la Chambre de Commerce avait proposé, dans le cadre de son avis budgétaire 2010, des mesures d'économies s'articulant autour des notions de la sélectivité sociale, de l'effort collectif et de l'évitement du gaspillage au niveau des dépenses de fonctionnement. Consciente de la nécessaire responsabilisation de l'ensemble des acteurs économiques, le paquet proposé l'an passé comprenait, outre les coupes immédiates de certaines dépenses courantes, certaines hausses fiscales censées limiter les impacts économiques néfastes ainsi que des baisses ciblées au niveau des dépenses d'investissement. Au total, la Chambre de Commerce a pu proposer un paquet équilibré de mesures financières à court terme: un assainissement immédiat mettant l'accent sur les dépenses courantes (76,8 % de l'effort total), complémenté par de légères hausses fiscales (18,5 %

et par une renonciation à certains investissements (4,6 %).

Le graphique 3 se propose de juxtaposer la pondération du paquet d'assainissement à court terme tel que proposé par la Chambre de Commerce (partie gauche) et le paquet envisagé par le projet de loi budgétaire. Il en ressort un décalage manifeste que la Chambre de Commerce se doit de désapprouver. Elle se doit notamment de critiquer l'importante baisse au niveau des investissements publics, d'une part, et la contribution symbolique de l'Administration centrale (4,7 %) à l'effort d'assainissement total, d'autre part.

Le projet de budget 2011 ne comporte guère de mesures d'assainissement structurelles et ne prévoit pas non plus de réformes d'envergure ayant un effet bénéfique sur la consolidation à moyen et à long terme des finances publiques.

#### ■ 4. Une Administration centrale dont les dépenses continuent à évoluer plus vite que les recettes

Aux yeux de la Chambre de Commerce, le problème structurel le plus aisément appréhendable au niveau de l'Administration centrale est bien l'augmentation tendanciellement plus rapide des dépenses que des recettes, propos illustré grâce au graphique 4. Les extrapolations linéaires (lignes pointillées) des dépenses, d'une

part, et des recettes, d'autre part, démontrent en effet que, sur la période considérée, les dépenses évoluent plus dynamiquement que les recettes. Il en ressort un «effet ciseaux» de plus en plus marqué ainsi qu'une impossibilité, si cette tendance n'est pas inversée, de résorber le déficit structurel de l'Administration centrale.

L'absence de maîtrise sur le versant de la progression des dépenses engendre non seulement des déficits récurrents, mais également une réduction des marges de manœuvres budgétaires, une augmentation du recours à l'emprunt et donc à l'endettement, une progression corrélative des moyens budgétaires devant être affectés au service de la dette et qui ne seront dès lors plus disponibles pour financer des accents politiques nouveaux, une nouvelle réduction de la force de frappe budgétaire, et ainsi de suite. En synthèse, il s'agit d'un cercle vicieux qui risque de prendre la place de la «spirale vertueuse» historique du modèle socio-économique luxembourgeois en vertu de laquelle des marges de manœuvre budgétaires permettaient de maintenir à un niveau attractif la fiscalité et le coût indirect du travail, d'adapter en permanence les infrastructures publiques aux besoins réels, et, partant, de consolider la compétitivité des entreprises luxembourgeoises et de cimenter la croissance écono-



<sup>10</sup> Actualité & Tendances n° 5 «Maîtrise des dépenses publiques: quelles options pour le Luxembourg?», septembre 2008

■ **Tableau 3: Taux de réalisation réel des dépenses budgétisées au titre des principaux fonds d'investissements (en points de pourcentage)**

Fonds d'investissement	Taux de réalisation en % (dépenses actées: dépenses prévues)				
	2006	2007	2008	2009	2010 (indicatif)
Fonds pour les monuments historiques	118,2%	70,3%	81,2%	48,8%	77,4%
Fonds d'investissements publics sanitaires et sociaux	58,0%	56,0%	74,1%	52,6%	91,5%
Fonds d'investissements publics administratifs	56,6%	74,2%	85,7%	66,3%	75,9%
Fonds d'investissements publics scolaires	65,9%	59,9%	148,8%	93,5%	86,6%
Fonds des routes	100,4%	84,6%	63,9%	75,9%	84,5%
Fonds du rail	145,5%	88,5%	73,8%	79,8%	108,9%
Fonds pour les investissements socio-familiaux	75,5%	91,3%	72,6%	73,5%	100,0%
<b>Total général</b>	<b>101,3%</b>	<b>80,3%</b>	<b>80,5%</b>	<b>76,6%</b>	<b>94,7%</b>

Source: Calculs Chambre de Commerce sur base des différents projets de lois budgétaires

mique future, sans accroissement de la dette publique.

Il est notamment saisissant, aux yeux de la Chambre de Commerce, qu'au cours de la dernière législature et prévisiblement dans le contexte de la législature actuelle<sup>11</sup>, seul un budget a pu être clôturé dans le vert, et ce largement grâce à des événements extraordinaires (fusion ArcelorMittal).

### ■ 5. Une exécution insuffisante des dépenses d'investissements budgétisées couplée à un décaissement des réserves des fonds

Outre le relatif manque de transparence au niveau de l'exécution budgétaire (quels projets seront réellement mis en œuvre et dans quel délai?), en trois ans seulement (2007 à 2009), quelque 515 millions EUR d'investissements budgétisés au titre des principaux fonds d'investissements de l'Etat n'ont pas fait l'objet de dépenses réelles, ce qui représente environ 1,3 % du PIB.

Comme cela ressort du tableau 3, pour les trois exercices en question, le taux d'exécution réel des dépenses budgétisées n'était compris qu'entre 76,6 % et 80,3 %. Il est à noter dans ce contexte que les projets de lois budgétaires successifs («dépenses initialement budgétisées») avancent déjà des décotes dites de «moins-values de retards et aléas de chantiers» qui peuvent

se chiffrer à quelque 30 % des dépenses totales prévues au budget. Ainsi, les taux de réalisation susmentionnés s'entendent nets de ces décotes. Il est notamment difficilement compréhensible aux yeux de la Chambre de Commerce que l'année de crise 2009 se soit traduite par un taux de réalisation aussi faible, contrairement aux annonces faites quant à une politique d'investissements plus ambitieuse, voire quant à un avancement dans le temps de certaines dépenses d'investissement futures.

L'exécution incomplète des dépenses d'investissements projetées est d'autant plus regrettable que le Luxembourg est une économie que le Forum Economique Mondial qualifie de «*innovation driven*»<sup>12</sup>, c'est-à-dire une économie développée et mature. Une économie arrivée à ce stade de développement ne peut plus se différencier à l'aide des infrastructures de base, mais au contraire, pour une telle économie, il est supposé que ces infrastructures soient constamment adaptées aux besoins économiques et sociaux et que l'accent principal soit mis sur les capacités d'innovation, la recherche & développement, ainsi que sur la libération du potentiel de croissance endogène.

Or, la situation de déficits structurels de l'Administration centrale ne permet même plus de dégager les ressources financières nécessaires quant à la modernisation des infrastructures de base sans endettement, et laisse encore moins de marge de

manœuvre idoine pour améliorer les facteurs de compétitivité dits «*doux*»<sup>13</sup>.

Concernant les réserves des fonds spéciaux, on observe depuis plusieurs années que les dépenses annuelles dépassent, en règle générale, les alimentations annuelles, ce qui se traduit mécaniquement par une diminution des avoirs nets d'une année sur l'autre. A noter que ce constat est encore plus vrai à partir du moment où les «recettes d'emprunts» sont écartées (voir graphique 6 ci-après). La situation des «fonds d'investissements publics» (investissements publics administratifs, scolaires et sanitaires et sociaux) est très critique. En effet, alors qu'en 2009 (dernier compte disponible), ces trois fonds disposent ensemble d'un avoir net consolidé positif global de l'ordre de 242 millions EUR, leurs avoirs chutent d'année en année pour devenir négatifs dès 2012. En 2014, les avoirs net de ces «fonds d'investissements publics» s'élèveront prévisiblement à -227 millions EUR.

Conformément à ce qu'elle recommandait dans ses avis budgétaires antérieurs, la Chambre de Commerce est d'avis, à cet égard, que les autorités auraient dû profiter davantage de la période de croissance soutenue qu'a connue le Grand-Duché pour porter les réserves des fonds spéciaux à un niveau bien plus élevé que celui que l'on observe fin 2007. Une telle reconstitution des réserves des fonds spéciaux aurait notamment pu et dû être réalisée via la

<sup>11</sup> Cf. Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg: «11<sup>e</sup> actualisation du programme de stabilité et de croissance du Grand-Duché de Luxembourg pour la période 2009-2014», janvier 2010

<sup>12</sup> Voir: World Economic Forum: «The Global Competitiveness Report 2010 – 2011»

<sup>13</sup> La recherche et développement, la capacité d'innovation, l'enseignement, etc

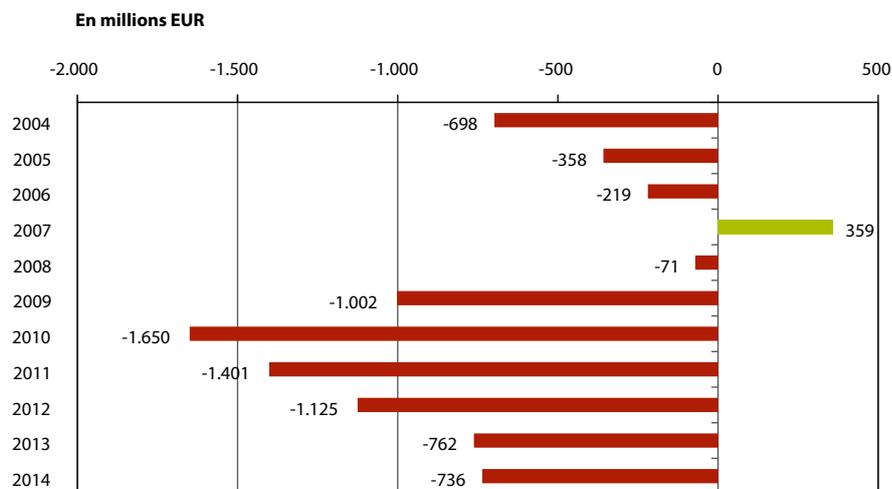
réduction des dépenses courantes, qui se situent à un niveau très élevé au Grand-Duché. Cette stratégie aurait notamment dû être mise en œuvre en s'abstenant d'introduire de nouvelles mesures sociales non sélectives, dont l'abolition, même en temps de crise, s'avère impopulaire. La notion d'équité intergénérationnelle et la gestion en bon père de famille de certaines recettes fiscales volatiles, incertaines et temporaires aurait dû, à titre résiduaire, amener les autorités publiques à diriger une proportion élevée et croissante des dites recettes directement aux fonds d'investissements, en lieu et place d'une affectation pure et simple aux dépenses courantes, en général, et sociales, en particulier.

## ■ 6. Une politique de hausses fiscales entravant la compétitivité du Luxembourg

Le projet de loi n° 6166 portant introduction des mesures fiscales relatives à la crise financière et économique a fait l'objet d'un avis détaillé et dûment circonstancié de la Chambre de Commerce<sup>14</sup>.

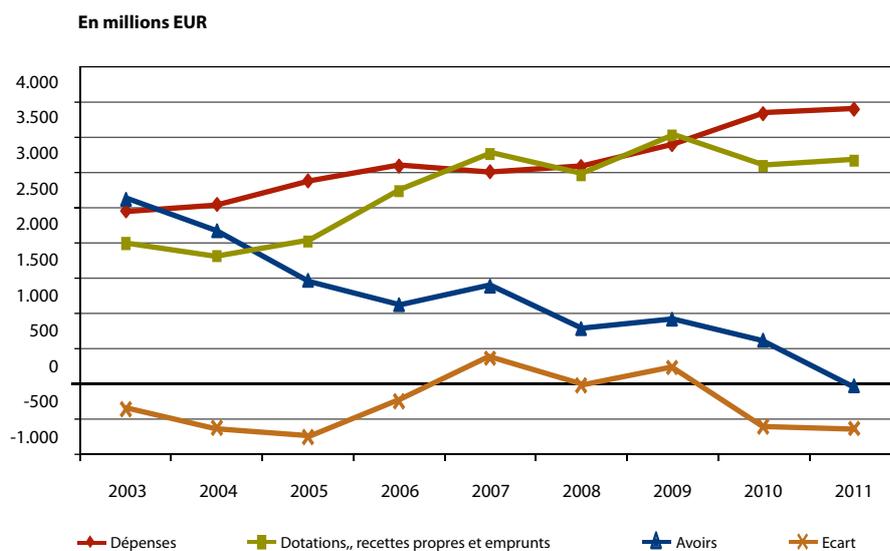
La Chambre de Commerce rappelle notamment que, en ce qui concerne plus spécifiquement les mesures fiscales ayant trait aux personnes physiques, c'est-à-dire tant les salariés que des entreprises individuelles: taux marginal d'imposition de 39 % au lieu de 38 %, augmentation de la contribution au fonds pour l'emploi (de 2,5 % à 4 %, voire à 6 % à partir d'un certain seuil) et introduction d'une contribution de crise de 0,8 % sur l'ensemble des revenus. Il est à noter qu'aujourd'hui la répartition de la charge fiscale est déjà relativement inégalitaire ou pour le moins concentrée sur un nombre relativement peu élevé de contribuables<sup>15</sup>. Elle relève, d'autre part, que l'attractivité de la fiscalité des personnes physiques est un élément important en matière de décision d'établissement au Grand-Duché. Dans ce sens, certains passages du programme gouvernemental et une note fondée du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, intitulée «*Propositions d'ordre général du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur pour l'amélioration de la compétitivité nationale, en vue du Comité de coordination tripartite*»<sup>16</sup>,

## Graphique 5 – Besoin de financement de l'Administration centrale sur la période 2004 – 2014



Sources: Comptabilité nationale, projets de lois budgétaires, estimations de la Chambre de Commerce sur base de la 11<sup>e</sup> actualisation du programme de stabilité et de croissance

## Graphique 6 – Evolution des avoirs, des alimentations (hors emprunts) et des dépenses des fonds spéciaux



Sources: Projets de budget de l'Etat, calculs Chambre de Commerce. Note: Les avoirs hors emprunts sont calculés en prenant 2003 comme année de base

rentrent en opposition flagrante avec les hausses fiscales envisagées. La Chambre de Commerce estime que le taux marginal d'imposition est loin d'être attractif en comparaison internationale. Il semble évident aux yeux de la Chambre de Commerce que pour attirer au Luxembourg des «*nouveaux résidents potentiels identifiés*

*comme apportant une plus-value (investissements, recettes fiscales, etc.) extraordinaire à l'économie luxembourgeoise*<sup>17</sup>», qui, *in fine*, porteront la diversification économique envisagée dans des niches de compétences hautement spécialisées, l'attrait de la fiscalité des personnes physiques revêt une importance cruciale.

<sup>14</sup> <http://www.cc.lu/index.php?type=art&id=2008>

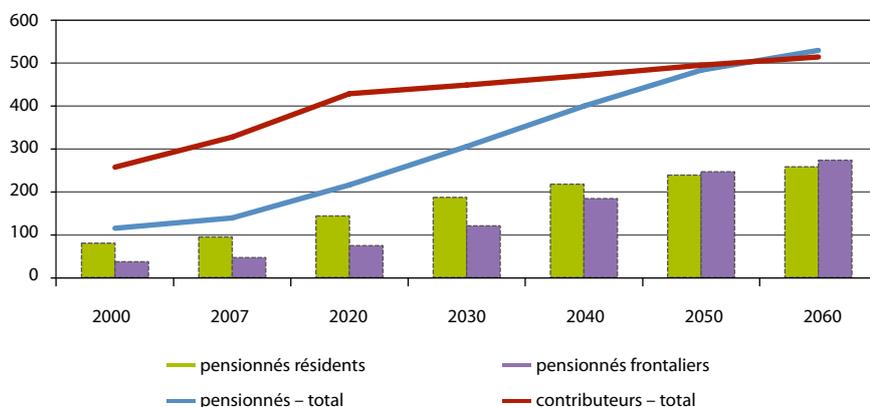
<sup>15</sup> 3,79 % des ménages contribuent à concurrence de 42,5 % au rendement fiscal total, 5 % paient 51 %, 15 % des ménages contribuent à concurrence de 75 % et que 40 % des ménages aux revenus les moins élevés ne payent pas d'impôts. Source: chiffres cités par le Premier ministre à l'occasion du discours sur l'état de la nation du 5 mai 2010

<sup>16</sup> Note disponible sur le site Internet du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur: [www.eco.public.lu](http://www.eco.public.lu)

<sup>17</sup> Ibidem, page 4

### Graphique 7 – Evolution du nombre de contributeurs et des bénéficiaires au titre de l'assurance pension

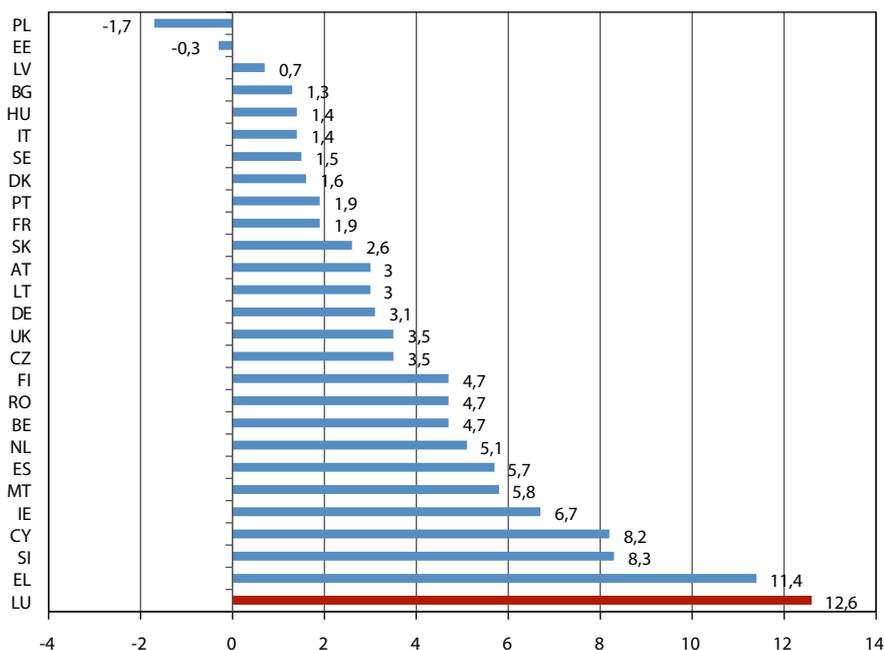
En milliers de personnes



Source: Commission européenne – Série «European Economy 4/2010 – Pension schemes and pension projection in the EU-27 Member States», octobre 2009; calculs Chambre de Commerce.

### Graphique 8 – Coût du vieillissement en Union européenne

En points de pourcentage par rapport au PIB



Source: Commission européenne – Série «European Economy 4/2010 – Public Finances in EMU 2010», juin 2010; calculs Chambre de Commerce

Dans le chef des collectivités, non seulement la tripartite n'a pas trouvé de solutions quant au nécessaire rétablissement de la compétitivité, laquelle se trouve pourtant à la base du modèle économique et social du Grand-Duché, mais l'évolution actuelle va résolument dans le sens opposé, dans la mesure où les tranches indiciaires de 2010 et de 2011, le relèvement du

saire social minimum au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la hausse projeté du taux de contribution à l'assurance-maladie, le relèvement de l'impôt de solidarité de 4 % à 5 % au 1<sup>er</sup> janvier 2011, ainsi que l'introduction prévue d'un taux de cotisation unique dans le cadre de l'assurance-accidents (non couplée à un système bonus-malus) font augmenter les coûts des entreprises de manière

sensible. Quant à la politique fiscale, le cabinet KPMG estime qu'«avec un taux d'imposition légal des sociétés de 28,59 % pour une société établie à Luxembourg-Ville en 2010 (impôt sur le revenu des collectivités, contribution au fonds pour l'emploi et impôt commercial communal combinés), le Grand-Duché se situe sensiblement au-dessus de la moyenne européenne et mondiale. Par ailleurs, le Luxembourg suit actuellement une évolution inverse à celle de la moyenne européenne décrite ci-dessus avec une augmentation programmée du taux d'imposition global des collectivités à 28,80 % au 1<sup>er</sup> janvier 2011<sup>18</sup>».

Les hausses fiscales et l'augmentation du coût indirect du travail, outre leur nouvelle atteinte à une compétitivité-coût et prix, sont d'autant plus regrettables alors que le potentiel d'économies au niveau des dépenses courantes continue d'être inexploité.

### ■ 7. Une bombe à retardement à désamorcer par l'Administration de la sécurité sociale

En 2011, les dépenses de l'Administration de sécurité sociale s'élèveront, selon le projet de budget 2011, à 7.238,4 millions EUR et enregistreront dès lors un léger repli par rapport au budget voté 2010 (-0,2 %), mais une progression de 268,5 millions EUR ou 3,9 % en comparaison avec le compte provisoire 2009. Les recettes atteindront, pour leur part, 8.095,9 millions EUR, ce qui impliquerait une progression de 1,1 % par rapport à l'année précédente et de 3,5 % comparé à 2009 (+387,8 millions EUR). Il en résulterait un excédent de 857,5 millions EUR en 2011 (contre 738 millions EUR en 2009 et 759 millions EUR en 2010), qui équivaldrait à quelque 2,1 % du PIB.

Ces excédents compensent largement, dans l'optique consolidée des Administrations publiques selon l'approche Maastricht (consolidation des Administration centrale, locales et de la sécurité sociale), le besoin de financement de l'Administration centrale sans toutefois l'éponger complètement (voir point 9 ci-dessous). Or, en cas d'absence de réforme voire de refonte du système de protection sociale, et notamment dans le contexte du système des pensions, cet excédent fondra d'année en année pour se transformer en un déficit de moins en moins tenable, se tradui-

<sup>18</sup> KPMG: «Plein feu sur les modifications des taux d'imposition des sociétés et indirects dans le monde: Rapport de KPMG International», 15 octobre 2010

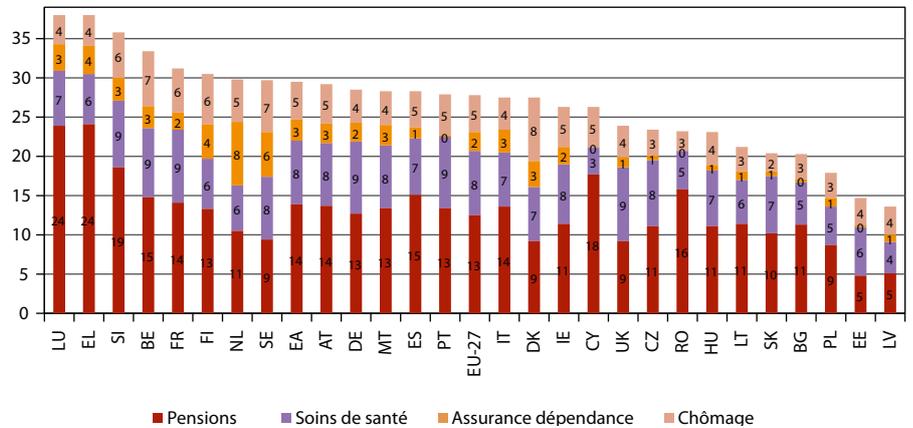
sant *in fine* par un gonflement insoutenable de la dette publique.

En effet, l'évolution économique en moyenne très favorable au cours des 20 dernières années et fortement créatrice d'emplois nouveaux (doublement du nombre d'emplois entre 1990 et 2010), largement occupés par de jeunes frontaliers (+440 % de frontaliers entre 1990 et 2010), générant des recettes exceptionnelles au niveau du système de sécurité sociale, en général, et dans le cadre du régime général des pensions, en particulier. Il en ressort un important décalage entre les «nouveaux cotisants», d'une part, et les «nouveaux pensionnés», d'autre part. A titre d'illustration, le nombre de cotisants a augmenté de 84.900 unités entre 2000 et 2008, alors que le nombre de retraites additionnelles prises en charge par l'Etat n'a évolué que de 23.740 unités pendant cette même période, soit un écart favorable, bien qu'à court terme et s'estompant dans un horizon de temps plus lointain, de 61.160 unités. Le graphique 7 illustre parfaitement la dégradation du ratio entre les cotisants et les bénéficiaires d'ici 2060. De surcroît, le vieillissement de la population résidente et le fait que l'âge effectif du départ à la retraite au Luxembourg se situe largement en-deçà de la moyenne des pays membres de l'OCDE, couplé à une espérance de vie sans cesse plus élevée, fait en sorte que la situation financière du régime de sécurité sociale n'est favorable que dans un horizon relativement proche. En effet, avec la crise économique et financière et ses effets sur le modèle socio-économique du Grand-Duché, le «mur de pensions» devrait s'être rapproché de 4 années.

En 2010, le Luxembourg consacrera une part de l'ordre de 19,9 % de son produit intérieur brut<sup>19</sup> au financement des principaux agrégats de la sécurité sociale – en l'occurrence l'assurance pensions, les soins de santé, l'assurance dépendance et l'assurance chômage – et se positionne, de la sorte, légèrement en dessous de la moyenne européenne. La France est le pays dépensant le plus au sein de l'Union européenne dans le contexte du financement de ces quatre transferts sociaux, soit 29,0 % de sa richesse économique. Suivent la Suède (27,1 %) et la Belgique (26,8 %). Or, cette situation relativement favorable en apparence s'inverserait de manière spectaculaire dans le plus long terme. En effet, de par les phénomènes brièvement

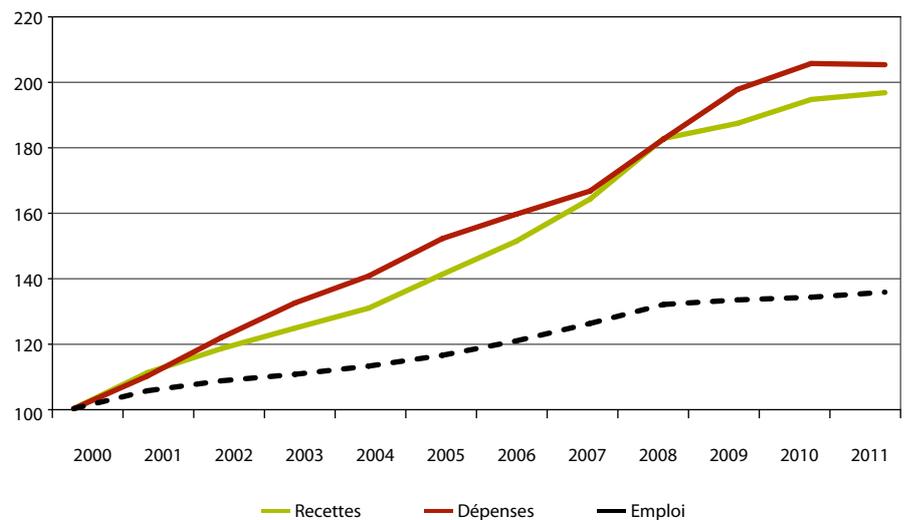
### Graphique 9 – Coût du vieillissement en Union européenne – dépenses projetées en 2060 à politique inchangée

En points de pourcentage par rapport au PIB



Source: Commission européenne – Série «European Economy 4/2010 – «Public Finances in EMU 2010», juin 2010; calculs Chambre de Commerce

### Graphique 10 – Evolution des recettes et des dépenses totales de l'Administration de la sécurité sociale (SEC95)



Sources: Projets de lois budgétaires successifs, calculs de la Chambre de Commerce

décrits ci-dessus, le Luxembourg dispose du «coût du vieillissement» le plus important en Europe.

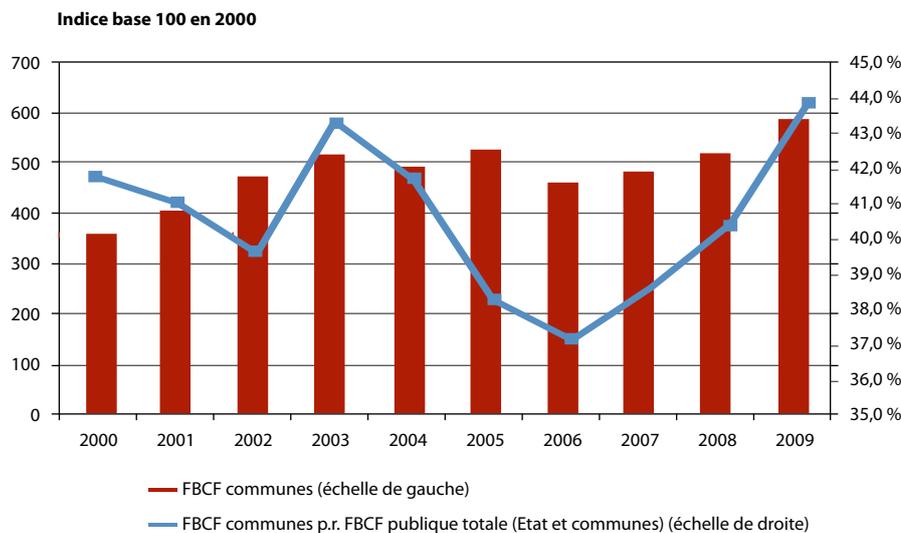
En effet, afin de sécuriser le système de protection sociale actuel dans le long terme, et tout en prenant en compte un taux de croissance économique et de l'emploi favorable, le Luxembourg fait apparaître un coût caché de l'ordre de 12,6 % du PIB (cf. graphique 8). En d'autres termes, le maintien des engagements actuels dans le long terme «coûterait» déjà aujourd'hui l'équivalent de

12,6 % au PIB, selon l'analyse récente de la Commission européenne. En supposant le maintien des prestations actuelles jusqu'en 2060, le Luxembourg devrait dépenser 38,1 % du PIB pour financer la sécurité sociale (cf. graphique 9), soit non loin d'un doublement des moyens financiers alloués en 2010 à ces mêmes transferts sociaux (19,9 % en 2010).

Ainsi, un jugement fondé et factuel sur la santé des finances publiques ne doit nullement se cantonner sur une «photo» à court terme, mais doit-il plutôt pren-

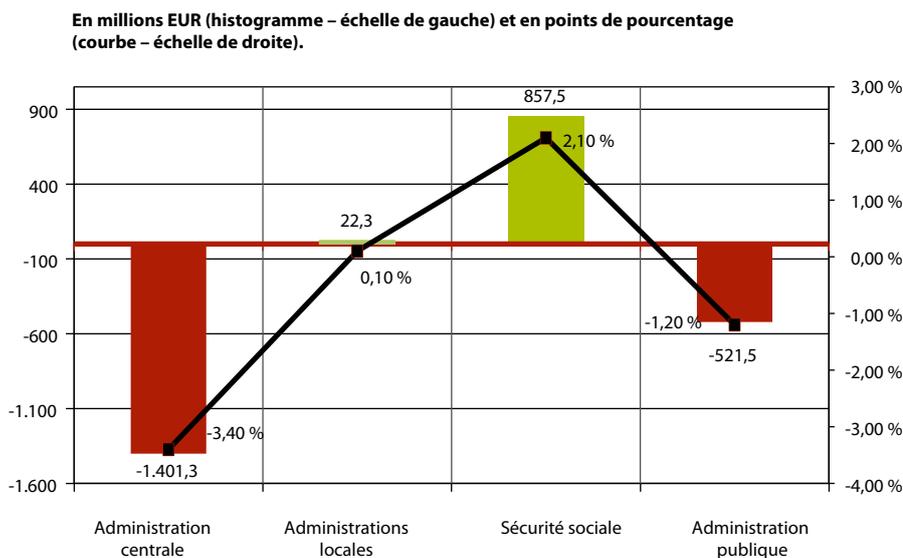
<sup>19</sup> Source: Commission européenne – Série «European Economy 4/2010 – «Public Finances in EMU 2010», juin 2010

**Graphique 11 – Evolution de la formation brute de capital fixe des administrations locales**



Source: STATEC (Comptabilité nationale); calculs Chambre de Commerce

**Graphique 12 – Situation financière de l'Administration publique et de ses composantes en 2011**



Source: Projet de loi budgétaire 2011, calculs de la Chambre de Commerce

dre en considération la dette cachée ou implicite actualisée. Ce constat amène la Chambre de Commerce à conclure que la dette sociale cachée, qui ne viendra certes pas à échéance dans les quelques années à venir, constitue, outre la résorption du déficit structurel de l'Administration centrale, vraisemblablement le problème le plus pressant à aborder afin de

ne pas anéantir toute marge de manœuvre budgétaire future et afin de consolider les finances publiques durablement, c'est-à-dire dans une approche d'équité intergénérationnelle.

En guise de conclusion du présent point, soulevons encore que l'Administration de la sécurité sociale, à l'instar de l'Administration centrale, fait état – déjà

aujourd'hui – d'une progression résolument plus dynamique des dépenses que des recettes. Ce propos est illustré à l'aide du graphique 10 qui montre l'évolution, sur base d'un indice de base 100 en 2000, des dépenses et des recettes de l'Administration en question.

L'évolution de l'emploi intérieur est également reprise à titre d'information.

### ■ 8. Un grand défi pour les communes: participer à l'effort d'assainissement des finances publiques tout en développant les infrastructures prioritaires d'un point de vue socio-économique

Le fonds communal de dotation financière, qui à côté de l'impôt commercial communal (ICC), constitue la principale source de revenus non affectés des communes, et par lequel transitent les participations des communes dans le produit de trois impôts de l'Etat<sup>20</sup> ainsi que l'allocation d'un montant forfaitaire calculé annuellement, marquera en 2011 une progression, qualifiée de «remarquable» par les auteurs du projet de loi budgétaire, par rapport au budget antérieur (+73,8 millions d'euros; +10,6%). De surcroît, compte tenu de la revue à la hausse des prévisions 2010 en matière de recettes fiscales de l'Administration centrale par rapport au budget voté pour la même année (10,855 milliards EUR au lieu de 10,037 milliards EUR<sup>21</sup>), il semble très probable aux yeux de la Chambre de Commerce que le rendement fiscal des communes, à travers l'ICC mais également via le fonds communal de dotation financière, dépassera, pour l'année 2010, largement les montants initialement prévus, voire budgétisés par les communes afin de définir la politique de dépenses, notamment sur le versant des dépenses en capital ou d'investissement.

Ainsi, la Chambre de Commerce se doit d'insister sur l'importance fondamentale, dans le chef des administrations locales, de poursuivre une politique ambitieuse en matière d'investissements afin d'adapter en permanence les infrastructures locales aux besoins socio-économiques et, par le même exercice, de soutenir activement les entreprises, et notamment les PME, locales, tout en contribuant à l'effort d'as-

<sup>20</sup> 18% du produit de l'impôt sur le revenu des personnes physiques fixé par voie d'assiette et de l'impôt retenu sur les traitements et salaires, 10% du produit de la TVA, 20% du produit de la taxe sur les véhicules automoteurs

<sup>21</sup> Volume I du projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat, pages 43\* et 44\*

sainissement des finances publiques en recourant systématiquement à une analyse coût-opportunité et coût-bénéfice du projet et en maîtrisant les coûts d'entretien afférents. A ce titre, la Chambre de Commerce salue l'évolution dynamique de la contribution des Administrations locales au titre de la formation brute de capital fixe (FBCF) – un apport qui s'inscrit résolument à la hausse et ceci à la fois dans une perspective absolue (581,1 millions EUR en 2009 par rapport à 513,8 millions en 2008 et 477,8 millions EUR en 2007, soit une progression de 103,3 millions EUR ou 21,7 % sur 3 ans – voir graphique 11), que dans une perspective relative (contribution des communes à la FBCF publique totale: 43,8 % en 2009 par rapport à 40,4 % en 2008 et 38,6 % en 2007).

Le rendement fiscal, plus favorable qu'attendu en 2010 ainsi que la progression dynamique de l'enveloppe communale prévue en 2011 au titre du fonds communal de dotation financière devraient s'apparenter à une bouffée d'oxygène financière dans le chef des communes; lesquelles se doivent, aux yeux de la Chambre de Commerce, d'employer ces fonds à bon escient dans l'intérêt du développement socio-économique, en lieu et place d'une simple affectation desdits fonds aux budgets courants. Par ailleurs, les nombreuses fusions communales envisagées devraient, par le biais d'économies d'échelles, libérer davantage de moyens financiers pouvant être investis dans les infrastructures locales. Le rôle des communes est donc, de plus en plus fondamental dans l'aboutissement d'une politique d'investissements publics ambitieuse, et ce d'autant plus que le volume d'investissements de l'Administration centrale s'inscrira sensiblement à la baisse en 2011 par rapport à 2010, soit -186,3 millions EUR ou -9,94 % pour la formation brute de capital fixe dans le chef de l'Etat central, le reliquat de la baisse intervenant à l'intérieur des fonds d'investissements (Administration centrale).

### ■ 9. Le critère de Maastricht revisité: de nouveaux défis pour le Luxembourg

En guise de conclusion, la Chambre de Commerce rappelle, à l'aide du graphique 12, la situation financière des trois agrégats de l'Administration publique. En effet, il subsiste, malgré l'effort d'assainissement précité, un déficit important au niveau de l'Administration centrale, soit -1,4 milliard EUR ou encore -3,4 %

du PIB ou 2.800 EUR par habitant. En revanche, l'Administration de la sécurité sociale pourra se prévaloir prévisiblement d'un excédent de l'ordre de 857,5 millions EUR (2,1 % du PIB) en 2011.

Le grand public étant résolument plus sensibilisé par rapport au seuil de 3 % de Maastricht, lequel considère néanmoins l'ensemble de l'Administration publique, c'est-à-dire, l'Etat central, ses entités décentralisées tels que les fonds spéciaux, les communes et la sécurité sociale, il est communément procédé à une consolidation de l'ensemble des ces entités. Dans le cas du Luxembourg et dans le contexte du budget 2011, cette consolidation aboutit à un déficit bien moins prononcé, à savoir 521,5 millions EUR ou 1,2 % du PIB, en respectant le critère de Maastricht précité. Or, cette consolidation court-circuite deux problèmes majeurs des finances publiques luxembourgeoises: le déficit structurel et largement indépendant de la conjoncture de l'Administration centrale et la dette sociale cachée impressionnante de la sécurité sociale.

La Chambre de Commerce s'attendrait à une discussion factuelle et honnête quant à ces «grands chantiers» au niveau des finances publiques, ainsi qu'à des mesures ambitieuses afin de définir et d'implémenter des solutions à la hauteur des enjeux. L'artifice qui vise à compenser le déficit de l'Administration centrale par l'excédent chimérique de l'Administration de la sécurité sociale est pour le moins déplorable et pour le moins durable.

Compte tenu de la fragilité des perspectives de croissance constatée au sein de l'Union européenne ainsi que la nécessité d'assainissement budgétaire, la Commission européenne a mis en place un meilleur mécanisme de surveillance macroéconomique avec comme objectif le renforcement de la politique de coordination, nommé le «Semestre européen». Il entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et consistera donc en une orientation *ex-ante*.

### ■ 10. Les principales recommandations de la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce propose, dans le cadre de son avis budgétaire relatif à l'exercice 2011, un ensemble de mesures s'articulant notamment autour des principaux vecteurs qui suivent:

1. L'intro d'une norme de progression des dépenses courantes en général et d'objectifs ambitieux pour un frei-

nage des frais de fonctionnement en particulier. Le dispositif pourrait être utilement complété à travers l'introduction, par voie légale, d'une limite absolue quant à l'endettement public plus ambitieuse que celle des 60 % par rapport au PIB prévue au niveau communautaire;

2. Le plafonnement de l'aide publique au développement (APD) à 1 % du revenu national brut et l'intégration dans le total correspondent aux dépenses au titre du «mécanisme de développement propre» au titre de l'APD pour la partie dépassant le seuil de référence des Nations Unies en la matière, soit 0,7 %;
3. La redéfinition de la politique de l'inclusion sociale (lutte contre le chômage dans un contexte de créations d'emplois) ainsi que la mise en œuvre de la sélectivité sociale, notamment en faisant appel au critère du revenu disponible du ménage par rapport au revenu disponible médian;
4. La réalisation d'une radiographie, notamment des subsides, en matière environnementale en mettant en œuvre un changement de paradigme en vertu duquel des comportements «sous-optimaux» en matière environnementale ou écologique pourraient faire l'objet d'une taxation en lieu et place d'une politique onéreuse de subsidiation des comportements «optimaux» en la matière;
5. La mise en œuvre d'une politique d'investissement visant l'exécution intégrale du programme d'investissements au moindre coût, et ce en distinguant clairement le «nécessaire» de l'«utile» au niveau de chaque investissement projeté. Cette approche doit dûment tenir compte d'une standardisation au niveau de l'exécution des projets, d'une simplification des procédures de planification et d'une limitation des coûts de gestion, d'exploitation et d'entretien.





Déjà disponibles à partir de € 399.

## Les imprimantes laser couleur les plus rapides de Brother.

La gamme HL-4000 vous assure des impressions très nettes jusqu'à 28 ppm en couleur ou en noir et blanc. Ces imprimantes sont prêtes pour la mise en réseau, extrêmement fiables et elles bénéficient de 2 ans de garantie sur site. Pas mal, surtout si l'on sait qu'elles peuvent aussi être équipées de cartouches haute capacité qui vous permettent de faire de sérieuses économies. Plus d'infos sur [www.brother.be](http://www.brother.be) ou au 02/467 42 11.

## Parlement Européen des Entreprises

## Plus de 700 entrepreneurs font entendre leur voix dans l'hémicycle de Bruxelles



La délégation luxembourgeoise (de g. à d.): Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce (ArcelorMittal), Frank Wagener (Dexia BIL S.A.), Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce (debout), Jean J. Schintgen (Horesca A.s.b.l.), Carlo Thill (BGL BNP Paribas), Robert Dennewald (Eurobéton S.A.), Fernand Rippringer (CFL Cargo S.A) et Sabrina Sagromola (Chambre de Commerce)

**R**arement le Parlement européen aura fait autant salle comble. Il était en effet difficile de trouver ce 14 octobre un siège vide dans l'hémicycle à Bruxelles. Plus de 700 entreprises européennes avaient fait le déplacement de 45 pays différents pour remplacer l'espace d'un jour les ténors habituels de la politique européenne et pour recréer une véritable session parlementaire au sein du Parlement européen. Au centre du débat: la suppression des obstacles à l'accès aux marchés et l'intégration des politiques d'entreprise.

C'est à l'initiative d'Eurochambres, l'association européenne des Chambres de Commerce, que le Parlement européen a ouvert ses portes aux entreprises pour une session parlementaire

consacrée aux problématiques et défis auxquels se trouve confronté le monde des entreprises au lendemain d'une crise économique et financière dont les conséquences ne cessent de se faire ressentir. Après une première édition organisée en 2008, cette deuxième édition du «Parlement Européen des Entreprises» (EPE), a essentiellement porté sur le rôle que doit jouer l'Union européenne pour garantir un marché unique efficace et dynamique ainsi qu'un cadre réglementaire susceptible de renforcer la compétitivité des entreprises européennes.

Comme le Luxembourg dispose actuellement de six représentants au Parlement européen, la délégation luxembourgeoise au «Parlement Européen des Entreprises» en comp-

tait autant et était composée des entrepreneurs suivants: Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce (ArcelorMittal), Robert Dennewald (Eurobéton S.A.), Jean J. Schintgen (Horesca A.s.b.l.), Frank Wagener (Dexia BIL S.A.), Carlo Thill (BGL BNP Paribas) et Fernand Rippringer (CFL Cargo S.A). La délégation du Grand-Duché était complétée par Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce, Xavier Blouin (Société Générale Bank & Trust Luxembourg) et Sabrina Sagromola, responsable affaires européennes et Réseau «Enterprise Europe Network» auprès de la Chambre de Commerce.

La session d'ouverture du «Parlement Européen des Entreprises» a

été animée par Jerzy Buzek, président du Parlement européen, Herman Van Rompuy, président du Conseil de l'Union européenne, et Alessandro Barberis, président d'Eurochambres. Cette première de trois sessions consécutives était consacrée à la situation économique et les entreprises ont pu s'exprimer sur le rôle de l'Union européenne en matière de gouvernance économique (70 % de votes favorables à un renforcement de ce rôle), la politique européenne pour les PME (83 % des entreprises estiment que les intérêts des PME ne sont pas suffisamment pris en compte par l'UE), l'interopérabilité des systèmes de signature électronique (92 % de votes en faveur d'une élimination des obstacles empêchant actuellement l'interopérabilité), l'introduction de recours collectifs (46 % de votes favorables contre 42 % de votes défavorables à une telle introduction) et l'harmonisation du droit des consommateurs (soutenue par 74 % des entreprises).

La deuxième session de la journée était consacrée au thème transversal des ressources et donnait aux entreprises l'occasion de s'exprimer sur les retards de paiement (71 % de votes en faveur de l'application de règles plus strictes pour les autorités publiques), la formation (56 % des entreprises estiment qu'il est aujourd'hui plus difficile qu'il y a 5 ans de recruter du personnel qualifié), le marché du travail (88 % des entreprises estiment que l'inflexibi-

lité consacrée par le droit du travail est un obstacle à l'embauche), l'environnement (61 % des entreprises estiment que l'introduction de normes environnementales ne favorise pas la compétitivité des entreprises européennes) et le politique énergétique (61 % des entreprises considèrent les coûts d'investissement élevés comme principal obstacle à l'implémentation de mesures d'efficacité énergétique).

Enfin, la 3<sup>e</sup> et dernière session du «Parlement Européen des Entreprises» était entièrement dédiée aux marchés et les thèmes évoqués ont été le droit des sociétés (90 % des entreprises ont voté en faveur de l'introduction du statut d'entreprise privée européenne), la labellisation d'origine (62 % de votes en faveur d'un marquage des produits importés de provenance hors UE), les relations internationales (94 % des entreprises soutiennent un renforcement de la diplomatie économique européenne pour soutenir davantage l'internationalisation des entreprises en général et des PME en particulier), l'accès au marché (67 % des entreprises estiment que les accords de libre échange signés par l'UE influencent leur choix des marchés à explorer) et la standardisation (89 % des entreprises sont en faveur d'une promotion accrue des standards techniques européens).

Plusieurs représentants du Parlement européen et de la Commission européenne étaient présents lors de chacune des trois sessions pour pou-

voir réagir aux votes des chefs d'entreprises. Les résultats des votes des entrepreneurs seront présentés à la Présidence belge de l'Union européenne, ainsi qu'aux autres institutions européennes et nationales.

A noter que la délégation luxembourgeoise a profité du déplacement à Bruxelles pour organiser une rencontre avec Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne et Commissaire européen en charge de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté, ainsi qu'une entrevue avec S.E. Christian Braun, représentant Permanent du Grand-Duché de Luxembourg auprès de l'Union européenne. Ces réunions de travail ont permis des échanges de vue réciproques sur les enjeux de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise dans le cadre des mesures de relance prises au niveau européen après la crise financière. Une importance toute particulière revient dans ce contexte aux initiatives prises par la Commission européenne pour transformer le marché intérieur en un véritable «espace intérieur» favorable aussi bien aux citoyens qu'aux entreprises.



**150** capitales  
pour vos exportations

← →

**Vous souhaitez conquérir de nouveaux marchés?  
Inscrivez votre entreprise au Guide du Marché!**

**LE GUIDE DU MARCHÉ**

 (+352) 42 39 39 – 310

 international@cc.lu

Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | www.cc.lu



**CHAMBRE DE  
COMMERCE  
LUXEMBOURG**

**VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.**

21 octobre 2010

## Visite de S.E. Lene Louise Bang Jespersen, ambassadrice du Danemark

Le 21 octobre 2010, Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce a accueilli à la Chambre de Commerce S.E. Lene Louise Bang Jespersen, ambassadrice du Danemark au Grand-Duché de Luxembourg. Entrée au ministère des Affaires étrangères danois en 1991, S.E. Lene Louise Bang Jespersen a d'abord occupé différents postes au sein du ministère avant d'être récemment nommée ambassadrice. Cette rencontre avait pour objet principal de discuter des rela-

tions économiques entre le Danemark et le Luxembourg. Chaque année, la Chambre de Commerce organise une journée d'opportunités d'affaires dédiée au Danemark dans le cadre de ses journées d'opportunités d'affaires (JOA). Cette journée d'information a pour but de faire connaître les opportunités qu'offre le marché danois et d'aider les entreprises à y écouler leurs produits ou services. Elle se présente sous forme d'entretiens individuels avec les attachés économiques et commerciaux belges.



La dernière JOA relative au Danemark a ainsi eu lieu le 4 février 2010. ■

22 octobre 2010

## Visite de S.E. Alexander Shulgin, ambassadeur de la Fédération de Russie

Le 22 octobre dernier, Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce, a reçu l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Luxembourg, pour une visite de courtoisie. S.E. Alexander Shulgin est récemment entré en fonction au Grand-Duché, après avoir occupé différents postes au sein du ministère des Affaires étrangères de Russie et représenté son pays notamment en République du Sénégal et en Gambie entre 2006 et 2009. Lors de cette rencontre, les discussions ont porté sur les échanges économiques entre la Russie et le Luxembourg,

déjà largement développés, ainsi que sur l'organisation de divers événements centrés sur la Russie à la Chambre de Commerce. Ainsi, le «Deutsch-Russisches Forum» a eu lieu le 5 novembre dernier et la Business Association Luxembourg-Russie organise le 16 novembre un séminaire intitulé «Doing business with Russia» à la Chambre de Commerce. En juin prochain se tiendra la 5<sup>e</sup> Journée des Régions Russes, un séminaire qui s'inscrit dans une démarche de promotion des relations commerciales entre le Luxembourg et la Fédération de Russie, mise en place depuis 2004.



Remportant toujours un franc succès, ces journées sont le reflet des relations florissantes entre les deux pays. ■

26 octobre 2010

## Visite de S.E. Vít Korselt, ambassadeur de la République tchèque

Le directeur de la Chambre de Commerce, Pierre Gramegna, a reçu S. E. Vít Korselt, ambassadeur de la République tchèque au Grand-Duché de Luxembourg pour une visite de courtoisie le 26 octobre dernier. S.E. Vít Korselt a débuté sa carrière professionnelle en tant qu'ingénieur jusqu'en 1992. Entré dans la diplomatie, il a occupé plusieurs postes en Amérique latine et au Canada avant d'être nommé ambassadeur de la République tchèque au Luxembourg. Les deux hommes se sont entretenus à propos des relations économiques et commerciales qui existent entre les deux pays. Depuis

son entrée dans l'Union européenne lors de l'élargissement en 2004, les relations entre le Luxembourg et la République tchèque n'ont cessé de s'intensifier. Les activités organisées par la Chambre de Commerce en lien avec ce pays sont nombreuses. Citons notamment les «Czech Open Days» organisés en 2009 en collaboration avec l'Ambassade de la République tchèque. La prochaine activité, organisée par la Chambre de Commerce, en lien avec la République tchèque est la visite accompagnée au salon «International Building Fair» qui aura lieu à Brno les 13 et 14 avril 2011.



## Décès de Paul Hippert, ancien directeur de la Chambre de Commerce



C'est avec une grande tristesse et une vive émotion que tous les collaborateurs de la Chambre de Commerce ont appris le décès de Monsieur Paul Hippert.

Il a été pendant près de dix ans (1993-2003) directeur de la Chambre de Commerce où il a laissé le souvenir d'un dirigeant affable et attentionné pour ses collaborateurs, de même qu'il était attentif aux besoins des entreprises et de l'économie luxembourgeoise. Sa gentillesse et sa disponibilité en avaient fait une figure familière et incontournable à Luxembourg et à l'étranger. Ses responsabilités précédentes dans certains fleurons du tissu économique luxembourgeois lui ont servi d'expérience incomparable pour parler aux investisseurs et comprendre le monde de l'entreprise.

Né le 16 mai 1944 à Dudelange, Paul Hippert était diplômé de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques à Aix-en-Provence et titulaire d'un doctorat en Droit et d'un certificat en droit communautaire et en droit comparé. Il a débuté sa carrière en tant qu'avocat, puis a successivement été attaché juridique auprès de l'Arbed SA, conseiller juridique et attaché à la direction de Paul Wurth, avant de devenir en 1980, secrétaire général de Paul Wurth S.A. En 1989, il a rejoint Luxair S.A en qualité de directeur secrétaire général. C'est en 1992 que Paul Hippert est devenu directeur conseiller à la Chambre de Commerce, puis directeur dès 1993, une fonction qu'il a exercée jusqu'en 2003, date à laquelle il a dû quitter ses fonctions pour des raisons de santé. C'est sous sa direction qu'a été entamée la modernisation de la Chambre de Commerce et qu'ont démarré les travaux de l'extension de l'immeuble, inauguré en avril 2004.

Parmi ses nombreux mandats et missions, Paul Hippert a été notamment membre du Conseil Economique et Social, membre du Comité de Coordination Tripartite, membre du Conseil d'Administration de la SNCI, membre du Conseil d'Administration d'Eurochambres, membre du Comité Du croire, Administrateur Délégué de la Société des Foires Internationales à Luxembourg, membre du Comité Consultatif pour le Commerce Extérieur ou encore membre du Comité de Développement Economique (BED).

En 2006, Paul Hippert a reçu de l'ambassadrice de Finlande, Tarja Laitainen, les insignes de Commandeur de l'ordre du Lion de Finlande. L'Ambassadrice a rappelé la contribution aux relations Finlande-Luxembourg de M. Hippert, nommé consul général honoraire en 1993. Enfin, Paul Hippert était également membre de l'Institut Grand-Ducal, membre fondateur et ancien président de la Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprise de Luxembourg.

C'est avec courage et détermination qu'il a supporté sa longue maladie, dont il s'efforçait à vaincre les vicissitudes en participant, à l'admiration de tous, à des conférences ou autres manifestations. Sa perte touche profondément ceux qui l'ont connu ou apprécié et particulièrement tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui à la Chambre de Commerce ou dans les nombreuses institutions auxquelles il était associé.

Le président, l'ensemble des membres élus, la direction et tout le personnel actif et retraité de la Chambre de Commerce présentent leurs plus sincères condoléances à son épouse, à son fils et à sa famille.



## SPECIAL EXPO SHANGHAI 2010

**Luxembourg Day — Shanghai 10.10.2010 — 1h10 de l'après-midi**

Cette photo a été prise du pavillon de la République Populaire de Chine à l'Exposition Universelle de Shanghai au moment du repas offert par les autorités chinoises à l'occasion de la visite de SAR le Grand-Duc.

C'est dimanche à l'heure du déjeuner, mais sur le fleuve Huang Po les navires continuent inlassablement leur mouvement imperturbable entre l'embouchure et l'intérieur des terres, transportant tour à tour des matières premières importées et des produits finis «made in China». Ce fleuve est plus qu'une voie de transport ou un vecteur logistique, c'est bien plus un miroir de la Chine d'aujourd'hui. Un pays en expansion colossale en passe de devenir l'usine du monde mais qui ne renie pas son passé illustré par cette silhouette féminine entrant délicatement dans le champ de vision.

Cette ombre chinoise suscite de la curiosité et intrigue autant que le miracle économique chinois.

# PLUS DE 100 ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES PARTICIPENT À LA SEMAINE COMMERCIALE

Avec l'objectif de présenter le Luxembourg dans toute sa diversité économique aux entreprises chinoises, la Chambre de Commerce a organisé du 7 au 15 octobre dans le cadre de l'Expo Shanghai 2010 une Semaine commerciale luxembourgeoise, en collaboration avec le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et le Consulat général du Grand-Duché à Shanghai. Plus d'une centaine d'entreprises luxembourgeoises et près d'un millier d'entreprises chinoises ont pris part aux événements articulés autour de cinq grands thèmes: les TIC, l'équipement automobile, la logistique, les écotecnologies et l'agroalimentaire.

## **b2fair :** **1.600 RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES MULTISECTORIELS À SHANGHAI**

**7 et 8 octobre 2010 :** La Semaine commerciale a débuté par des rencontres bilatérales organisées les 7 et 8 octobre entre sociétés luxembourgeoises et chinoises dans le cadre du *b2fair - Business to Fairs*. Avec l'organisation d'une convention d'affaires dans le cadre de l'Exposition Universelle de Shanghai, *b2fair* a étendu ses activités au-delà de l'Europe en exportant pour la première fois le concept sur le continent asiatique. L'événement « *b2fair Shanghai* » a eu pour but de créer une plate-forme de rencontres mondiales et d'inviter les entreprises chinoises et les PME en Europe et au-delà à explorer de nouveaux marchés et de nouvelles opportunités d'affaires. L'événement a tablé sur le caractère multisectoriel des rencontres pour satisfaire un maximum d'entreprises de près de 15 pays différents. Le concept *b2fair* est un programme de coopération inter-entreprises qui, grâce à son processus de *matchmaking*, soutient les petites et moyennes entreprises dans leurs démarches à l'international.

Ainsi, l'événement de *matchmaking b2fair* à Shanghai a représenté une opportunité pour les PME en provenance d'Europe et d'autres pays, de prendre pied sur le marché chinois et pour les entreprises chinoises d'intégrer davantage la dimension européenne et internationale. Le but de ce rendez-vous d'affaires était d'acquérir de nouveaux contacts d'affaires qualifiés, de trouver des partenaires d'affaires potentiels, d'étudier des projets de partenariat intéressants et d'échanger des expériences professionnelles à l'échelle internationale. Les chiffres pour le *b2fair* à Shanghai sont éloquentes : plus de 200 entreprises avec près de 375 chefs d'entreprise issus de 15 pays ont répondu présent et quelque 1.600 rendez-vous d'affaires multisectoriels ont été planifiés avec une moyenne de 8 rendez-vous par société.



## **b2fair :** **TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES**



Michelle Detaille,  
Directrice de No-Nail Boxes  
et Codipro

*« Pour Codipro, nous avons eu de nombreux rendez-vous intéressants, qui vont déboucher, je l'espère. Je suis confiante. »*

« Je participe régulièrement aux manifestations *b2fair*. Je suis aujourd'hui en Chine pour deux de mes sociétés : Codipro et No-Nail Boxes. Pour Codipro, je suis à la recherche de partenaires afin d'assurer la distribution de nos anneaux de levage, notamment des sociétés actives dans la production ou l'utilisation de moules d'injection plastique, très nombreuses en Chine. Pour No-Nail Boxes, je recherche des fournisseurs de contreplaqué. Actuellement, nous nous approvisionnons en Russie et souhaitons diversifier nos sources d'approvisionnement. Pour Codipro, nous avons eu de nombreux rendez-vous intéressants, qui vont déboucher, je l'espère. Je suis confiante. Parmi eux, nous allons en suivre au moins six. En ce sens, l'investissement « temps » et « coût » du concept *b2fair* est vraiment rentable !

Les rencontres entre membres de la délégation sont également très fructueuses. C'est comme cela que j'ai rencontré mon réviseur et plusieurs clients luxembourgeois. Il est aussi utile de bien se préparer en amont. Je conseillerais de combiner un tel voyage avec des prospections et d'autres visites clients et pourquoi pas, les faire venir au *b2fair*... Enfin, ce que je trouve particulièrement appréciable, c'est la prise en charge de toute l'organisation par la Chambre de Commerce et son Enterprise Europe Network. Pour les PME, c'est un gain de temps énorme. »



Philipp Henn,  
Senior Manager de Luximpex S.A.

« Je suis très satisfait de l'événement b2fair. Nous avons un interprète pour l'ensemble des entretiens et nous nous sommes vraiment sentis pris en charge. »

« C'est ma première participation au b2fair. Notre société familiale distribue des articles de sport depuis 30 ans, et nous sommes basés depuis maintenant 18 ans au Luxembourg. Aujourd'hui, nous essayons de créer et distribuer notre propre marque de vêtements de sport. Nous conseillons également les associations sportives sur le choix des vêtements pour les plus jeunes jusqu'aux séniors. A l'avenir, nous souhaitons développer des maillots aux couleurs des associations. La Chine est devenue le premier producteur mondial de textiles et de chaussures et c'est la raison pour laquelle nous sommes ici. Nous avons eu deux contacts très intéressants sur les six rendez-vous que nous avons obtenus et nous attendons les offres. Je suis très satisfait de l'événement b2fair. Nous avons un interprète pour l'ensemble des entretiens et nous nous sommes vraiment sentis pris en charge. Nous sommes prêts à participer à d'autres événements de ce type ! Nous avons également été positivement surpris par la Chine, c'est un pays vraiment étonnant et prometteur. »



Franck Chen,  
Manager de SCS Technologies

« J'ai rencontré 10 entreprises intéressantes lors de la plate-forme de rencontres. (...) J'espère qu'il y aura d'autres matchmaking, pas seulement à Shanghai, mais partout en Chine ! »

« Ma société est active dans l'achat et la vente de produits et de services liés à l'industrie chimique et pétrochimique. J'ai participé à une foire à Munich en Allemagne et tous les ans je participe à des salons professionnels à Shanghai. J'ai rencontré 10 entreprises intéressantes lors de la plate-forme de rencontres. Nous recherchons des distributeurs en Europe pour vendre nos produits. J'ai également rencontré plusieurs sociétés qui souhaitent vendre des produits en Chine. Je connais une société chinoise qui souhaite développer une activité d'emballage en Chine. La société chinoise pourra investir dans la construction et l'équipement d'une usine d'emballage et la société luxembourgeoise pourra fournir la technologie. Quant à l'organisation de la plate-forme de rendez-vous b2fair, je suis très satisfait. J'espère qu'il y aura d'autres *matchmaking*, pas seulement à Shanghai, mais aussi dans d'autres provinces en Chine ! Je trouve aussi que les entreprises européennes sont encore trop timides et beaucoup moins agressives, par rapport aux entreprises chinoises. Trop souvent, seules les grandes sociétés franchissent le pas, pourtant les PME européennes ont aussi leurs chances en Chine ! »



« Pour la première fois, un événement b2fair a été réalisé en dehors de l'Union européenne », Sabrina Sagramola, gérant de l'« Enterprise Europe Network ».



Plus de 200 sociétés issues de 15 pays ont répondu présent au b2fair à Shanghai avec quelque 1.600 rendez-vous d'affaires.



Les avantages offerts par le réseau « Enterprise Europe Network », véritable porte d'accès au marché européen, ont été présentés à un public intéressé.



Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce, Michel Wurth, Président de la Chambre de Commerce et Thomas Rohdewald, directeur du Pavillon luxembourgeois.



Johny Vesque, propriétaire du Domaine Cep d'Or en pleine négociation avec ses homologues chinois.

## RÉCEPTION OFFICIELLE POUR CÉLÉBRER LA PARTICIPATION DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG À L'EXPO 2010

**9 octobre 2010:** Un large public comprenant de nombreuses personnalités et chefs d'entreprises luxembourgeois et chinois a pris part à la réception officielle du 9 octobre pour célébrer la participation du Grand-Duché de Luxembourg à l'Expo 2010, en présence de Son Altesse Royale le Grand-Duc et du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké. Cet événement a été l'occasion pour de nombreux chefs d'entreprise luxembourgeois de présenter leurs contacts chinois au Grand-Duc et au ministre Krecké.



*(de g. à d.) Son Altesse Royale le Grand-Duc, Carlo Krieger, ambassadeur de Luxembourg en Chine, Robert Goebbels, commissaire général pour l'exposition universelle, Pierre Ferring, consul général à Shanghai et Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur.*

## JOURNÉE NATIONALE DU LUXEMBOURG À L'EXPO 2010

**10 octobre 2010** : Organisée en collaboration avec le groupement d'intérêt public (GIE) « Luxembourg@Expo Shanghai 2010 » dont la Chambre de Commerce est membre fondateur, la Journée Nationale du Luxembourg à l'Expo 2010 a été célébrée sur le site de l'exposition et clôturée par une journée Portes Ouvertes en présence du Grand-Duc. Rien que le choix de la date : le 10 octobre 2010 (10.10.2010), laissait présager de belles festivités, le chiffre 10 symbolisant l'excellence chinoise. Des ressortissants chinois ont formé une haie d'honneur pour accueillir le Grand-Duc et le ministre chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information. Après quelques mots d'introduction, le Chef de l'Etat et le ministre chinois ont assisté à la levée des couleurs luxembourgeoises et l'hymne national a retenti. Les relations sino-luxembourgeoises n'ont cessé d'augmenter ces 38 dernières années et le ministre chinois a tenu à rappeler que le Luxembourg figurait parmi les premiers pays ayant confirmé leur participation à cette exposition, preuve de la grande confiance que le Luxembourg témoigne envers la Chine. Selon le ministre Li Yizhong, le pavillon luxembourgeois constitue un bel exemple du développement durable qui s'intègre parfaitement dans le concept de l'Exposition, «Better city, better life». Le Luxembourg jouit en outre d'une belle image auprès du peuple chinois, a tenu à préciser le ministre Li Yizhong lors de son discours officiel, et il s'est dit persuadé que la «Gëlle Fra» rentrera avec l'amitié sincère du peuple chinois.



*Le ministre chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information a rappelé que le Luxembourg figurait parmi les premiers pays ayant confirmé leur participation à cette exposition, preuve de la grande confiance que le Luxembourg témoigne envers la Chine.*



*Le 10 octobre 2010 (10.10.2010), laissait présager de belles festivités, le chiffre 10 symbolisant l'excellence chinoise.*



*Luxembourg Pavilion @ World Expo Shanghai 2010.*

## PLUS DE 250 PARTICIPANTS CHINOIS À LA JOURNÉE DU SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION À SHANGHAI

**11 octobre 2010** : Le premier séminaire de la Semaine commerciale organisée par la Chambre de Commerce pour doper les échanges avec les entreprises chinoises a porté sur le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Plus de 250 participants chinois ont pris part à la manifestation et ont écouté avec intérêt les différents arguments pour vanter les opportunités du secteur des TIC. Des hauts représentants d'entreprises chinoises (China Mobile, Xinhua News Agency, Huawei Corporation...) présents lors du séminaire, se sont informés sur les atouts du secteur au Luxembourg et ont pu nouer des contacts avec les représentants des entreprises luxembourgeoises présentes.

En présence de son Altesse Royale le Grand-Duc, Pierre Gramegna, a ouvert la journée dédiée aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) devant une salle comble. Il a rappelé l'importance de la Chine pour le Luxembourg, la Chine étant le partenaire principal en Asie et le huitième partenaire commercial (en incluant Hong Kong), avec des échanges commerciaux qui se chiffrent à près de 380 millions d'euros. Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, a fait valoir d'entrée de jeu la renommée internationale du Luxembourg. Le ministre de l'Économie a ainsi vanté l'environnement fiscal avantageux et listé les grandes entreprises d'e-commerce et de télécommunications qui ont choisi de s'établir au Luxembourg. Un film promotionnel présenté au public chinois a d'ailleurs repris des témoignages de décideurs de Skype et PayPal. La connectivité «haut de gamme» dont est équipé le Luxembourg figure parmi les facteurs déterminants quant à l'implantation et au développement de ces sociétés. Le ministre a souligné que l'entrée du Grand-Duché dans la société de l'information par le biais de régimes d'aides à la recherche, au développement et à l'innovation, était l'une des priorités du gouvernement.

Marcel Origer, directeur financier de Luxconnect et président du groupe de travail «Gouvernance IT» de Fedil-ICT, a rappelé que le Luxembourg est l'un des pays de l'OCDE, qui occupe la proportion la plus importante de spécialistes IT avec près de 4,7% de la population active dans ce domaine. Luxembourg a été un des leaders en Europe en matière de transactions sécurisées, en partie grâce aux besoins de sécurité du secteur bancaire.

Anne Murrath, Managing Partner et fiscaliste pour PricewaterhouseCoopers, a présenté, quant à elle, la fiscalité qui s'applique aux créateurs d'entreprises qui souhaitent s'implanter au Luxembourg.



De g. à d.: Carlo Krieger, ambassadeur du Luxembourg en Chine ; Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce ; Son Altesse Royale le Grand-Duc Henri ; Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur et Pierre Ferring, consul général du Luxembourg à Shanghai lors de l'ouverture du séminaire dédié aux Technologies de l'Information et de la Communication.



« Vous savez ce que l'on dit ? Quand vous n'êtes ni très grand, ni très costaud, il faut être malin. Les infrastructures techniques, l'environnement légal et fiscal sont les piliers de l'attractivité du Luxembourg », a précisé Anne Murrath, Managing Partner et fiscaliste pour PricewaterhouseCoopers.



Xin Wen, directeur de la société Huawei Technologies Benelux, établie au Luxembourg a mis en avant la capacité des autorités luxembourgeoises à agir rapidement, comme ce jour où, face à un problème qu'il évoque lors d'un déjeuner avec le ministre Krecké, celui-ci lui arrange un rendez-vous dix minutes plus tard avec la personne qui pouvait débloquer le dossier.

Xin Wen, un Chinois établi au Benelux, directeur de la société Huawei Technologies Benelux, l'un des premiers fournisseurs mondiaux de réseaux de nouvelle génération pour les opérateurs télécoms, a partagé son expérience et témoigné de la qualité de vie au Luxembourg, anecdotes à l'appui. M. Wen a passé en revue les avantages clefs du Grand-Duché: une plate-forme et des infrastructures de qualité, la présence des principaux acteurs économiques du secteur des médias et télécommunications et du secteur de la technologie de l'information, l'accès à une main d'œuvre qualifiée et multilingue, un environnement fiscal et réglementaire avantageux et des autorités compétentes et disposées à agir rapidement. Tous ces éléments ont conduit Huawei Technologies à choisir le Luxembourg comme place stratégique pour s'implanter et développer ses futures activités.

S'en est suivie une séance de discussions animée par Philippe Snel, président de la Bencham (Benelux Chamber of Commerce in China) avec la participation de Daniel Eischen de l'Association des Professionnels de la Société de l'Information, Marc Lemmer, directeur général du Centre de Recherche Henri Tudor et Tun Van Rijswijk, Chief Operating Officer auprès de Broadcasting Center Europe (BCE). Les interventions ont porté sur les informations indispensables à toute entreprise chinoise souhaitant faire des affaires ou s'installer au Grand-Duché. Tous se sont accordés à dire qu'une des forces du Luxembourg est d'être en Europe une plate-forme idéale pour accéder à tous les marchés européens.

Cette première journée thématique a été clôturée par une réception de networking avec les participants chinois et luxembourgeois présents sur le pavillon luxembourgeois.



*Cette première journée thématique a été clôturée par une réception de networking avec les participants chinois et luxembourgeois présents sur le pavillon luxembourgeois.*



*Les participants à la séance de discussion qui a suivi le séminaire se sont accordés à dire qu'une des forces du Luxembourg était d'être en Europe une plate-forme idéale pour accéder à tous les marchés européens.*

## LES ATOUTS DU SECTEUR DE L'AUTOMOBILE ATTIRENT PLUS D'UNE CENTAINE D'ENTREPRISES CHINOISES

**12 octobre 2010 (matin) :** La matinée du 12 octobre était dédiée au secteur de l'automobile. Le séminaire a rassemblé quelque 150 sociétés, dont les deux tiers chinoises. L'événement s'est déroulé à un moment où en 2010, la Chine est devenue le plus gros producteur mondial d'automobiles et Shanghai, le premier site de production en Chine. Les lois sur la recherche et le développement, ainsi que celle relative à la propriété intellectuelle, pourraient inciter des constructeurs à développer de nouvelles générations de véhicules au Grand-Duché. Dans son allocution, Jeannot Krecké a rappelé que le secteur de l'automobile employait environ 9.000 salariés dans une trentaine d'entreprises qui avaient largement recours à la R&D. Le Luxembourg incite les entreprises du secteur automobile à se concentrer sur ce qu'elles savent faire le mieux, à savoir le développement de produits à haute valeur ajoutée comme le développement de nouveaux matériaux au travers de plates-formes technologiques avancées.

Paul Schockmel, président de l'ILEA, Association luxembourgeoise des Equipementiers de l'Automobile a présenté les sociétés luxembourgeoises participantes, dont notamment celles qui ont déjà des contrats économiques importants en Chine ou qui y disposent de moyens de production: Carrosserie Comes, HITEC Luxembourg S.A., la Compagnie luxembourgeoise de Navigation, Codipro, CTI Systems S.A., Delphi, Elth S.A., IEE SA., Rotarex, Luxinnovation, le Centre de Recherche Public Gabriel

Lippmann, la Société Nationale de Certification et d'homologation (SNCH) et Luxcontrol. Un représentant chinois, le prof. Zhao Hang, a parlé de son expérience avec le Luxembourg. Le prof. Hang, président du *China Automotive Technology & Research Center* (CATARC) a rappelé l'accord de coopération signé en décembre 2009 entre Tianjin Auto Testing Center et Luxcontrol. Sur base de cet accord, les deux parties se sont engagées à coopérer en matière d'homologation des produits automobiles chinois exportés vers l'Union européenne.

Enfin, Ye Yongming, vice-président de la *Shanghai Automotive Industry Corporation* (SAIC), a annoncé que sa société avait décidé de s'implanter au Luxembourg et a expliqué les raisons qui avaient amené sa société à sélectionner le Luxembourg au cœur de l'Europe. Cette décision est d'autant plus digne d'intérêt que la société SAIC est le plus grand producteur automobile de la Chine. Cette matinée thématique s'est ensuite clôturée par une réception de networking avec les participants sur le pavillon luxembourgeois, permettant ainsi des contacts bilatéraux plus ciblés entre entrepreneurs luxembourgeois et chinois.



Les participants luxembourgeois lors de l'inscription au séminaire automobile.



Le séminaire dédié au secteur de l'automobile a rassemblé quelque 150 sociétés, dont les deux tiers d'entreprises chinoises.

## LE SECTEUR LUXEMBOURGEOIS DE LA LOGISTIQUE SUSCITE UN GRAND INTÉRÊT AUPRÈS DES ENTREPRISES CHINOISES

**12 octobre 2010 (après-midi) :** L'après-midi du 12 octobre était dédiée aux secteurs la logistique et maritime. La conférence a rassemblé quelque 30 sociétés luxembourgeoises et 120 entreprises chinoises. Le Luxembourg a pu se positionner comme plate-forme idéale pour pénétrer le grand marché européen.

Le séminaire dédié aux secteurs logistique et maritime a été ouvert par Pierre Gramegna, président du *Cluster for Logistics*, dont il a présenté les activités. Parmi les objectifs fixés par le cluster figurent le renforcement des collaborations et des synergies entre les différents acteurs, le développement de nouveaux produits et services, l'enrichissement de l'offre de formation, l'amélioration du cadre législatif et réglementaire et la mise en place d'une stratégie de promotion et de communication commune.

Le ministre Jeannot Krecké a réaffirmé l'objectif du Luxembourg de devenir un hub international de la logistique. En effet, le Grand-Duché veut valoriser sa position centrale en Europe et son avantage compétitif en matière de TVA et d'autres dispositions fiscales. Des arguments qui ont déjà convaincu plusieurs grands noms de la logistique de s'implanter au Luxembourg. Pour l'économie luxembourgeoise, le développement des activités liées à la logistique constitue une voie de diversification potentielle. Le centre international de logistique luxembourgeoise figure au 5e rang mondial dans le classement *Logistics Performance Index 2010* établi par la Banque mondiale. Les infrastructures seront étendues au cours des prochaines années pour moderniser constamment les connexions avec le monde. « La Chine peut donc considérer le Luxembourg comme porte d'entrée au marché européen » a conclu le ministre Krecké.

Deux panels, l'un portant sur le secteur logistique, l'autre sur le secteur maritime ont permis de souligner leur dynamisme et leur potentiel de collaboration avec le partenaire global qu'est la Chine. Pour la partie logistique, Anne Murrath, Managing Partner chez PricewaterhouseCoopers a présenté plus en détails les aspects spécifiques et légaux propres au secteur de la logistique. Ulrich Ogierman, CEO et président de Cargolux, a présenté l'entreprise de fret aérien, tandis que Hjoerdis Stahl a introduit la société LuxairCARGO. Cargolux, numéro un européen du fret aérien, est un partenaire privilégié de la Chine depuis les années 70, assurant des liaisons régulières entre Luxembourg et Shanghai, Pékin et Hongkong. Grâce à ses infrastructures de pointe et son personnel hautement qualifié, le Luxembourg est actuellement la 5ème plate-forme de fret aérien en Europe.

Pour la partie maritime, Dirk Dewitte de la société Deloitte a décrit les spécificités fiscales dont peuvent bénéficier les entreprises battant pavillon luxembourgeois. Freddy Bracke, président du Cluster maritime, a présenté les activités du cluster, qui englobent une série d'actions au service du secteur maritime national. « Il n'y a pas que les immatriculations de navires. Il y a aussi toute une activité en aval – les métiers connexes et annexes faisant intervenir outre les armateurs, les banques, les assurances, les fiduciaires et les cabinets d'avocats » a souligné Monsieur Bracke. En tant que directeur de la société de transport Cobelfret, Freddy Bracke a également présenté la chaîne du transport, qui se compose aujourd'hui de différents maillons de plus en plus intégrés par les grandes compagnies et par les armateurs eux-mêmes : maritime, routier, ferroutage, batellerie et fret aérien. « Même sans accès direct à la mer, le Luxembourg a une carte à jouer grâce à sa situation centrale en Europe, qui lui permet de devenir une sorte de *Hinterland* pour certains grands ports maritimes ».

La manifestation a été clôturée sur le pavillon luxembourgeois par une séance de matchmaking, qui a permis aux entreprises luxembourgeoises présentes de nouer des contacts avec leurs homologues chinois.



Le séminaire dédié aux secteurs logistique et maritime a été ouvert par Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce et président du Cluster for Logistics.



Le ministre Krecké a réaffirmé l'objectif du Luxembourg de devenir un hub international de la logistique.



« Même sans accès direct à la mer, le Luxembourg a une carte à jouer grâce à sa situation centrale en Europe, qui lui permet de devenir une sorte de *Hinterland* pour certains grands ports maritimes », a déclaré Freddy Bracke, Directeur de Cobelfret et président du Cluster maritime (à droite sur la photo).

## LES ÉCO-TECHNOLOGIES LUXEMBOURGEOISES À SHANGHAI: 150 ENTREPRISES CHINOISES AU RENDEZ-VOUS

**13 octobre 2010** : « Better City – Better Life » était le slogan de la World Expo Shanghai 2010. Le développement durable était un sujet phare de l'exposition mondiale et il a logiquement fait partie des activités et secteurs promus lors de la Semaine commerciale. La conférence et le matchmaking qui l'a suivie sur le pavillon luxembourgeois se focalisaient plus spécifiquement sur le secteur des éco-technologies, en plein développement au Luxembourg et avec un important potentiel de coopérations internationales. La Chine participe pleinement au développement et à l'implémentation des technologies les plus avancées dans le domaine, et des relations prometteuses avec le Grand-Duché ont d'ores et déjà été établies.

Dans une salle comble réunissant plus de 200 entreprises chinoises et luxembourgeoises, Carlo Thelen, membre du comité de direction et chef du Département International de la Chambre de Commerce, a souligné le dynamisme du secteur des éco-technologies au Luxembourg, un secteur résolument orienté à l'international, en attirant l'attention du public sur les nombreux exemples de sociétés luxembourgeoises qui globalisent leurs innovations dans ce domaine.

Le chargé de direction du commerce extérieur du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur Jean-Claude Knebel a insisté sur les défis en matière de développement durable à relever par l'une des plus grandes villes au monde et a proposé l'expertise et les compétences des acteurs luxembourgeois pour engager avec leurs partenaires chinois des coopérations fructueuses basées sur une relation *win-win*. Le plan stratégique en matière d'éco-technologies mis en œuvre par le gouvernement offre en effet un soutien financier aux entreprises actives dans le domaine des énergies renouvelables, de la gestion des déchets, du traitement de l'eau ou encore des éco-constructions et de conclure : « Le Luxembourg n'offre pas de solution toute faite en la matière, mais des solutions taillées sur mesure pour tenir compte des besoins spécifiques des entreprises des secteurs concernés ».

Ernest Faber, président et directeur général de *Paul Wurth Metal Technology Beijing* a enchaîné avec une présentation sur l'efficacité énergétique dans le secteur sidérurgique, un domaine dans lequel la société luxembourgeoise, créée en 1870, peut se prévaloir d'une renommée internationale. En effet, aujourd'hui la société Paul Wurth est l'un des leaders mondiaux pour la fourniture de solutions technologiques et d'applications spécialisées pour l'industrie métallurgique. Les compétences de l'entreprise luxembourgeoise ne sont d'ailleurs pas passées inaperçues en Chine, où elle est implantée depuis plus de 15 ans.



Carlo Thelen, membre du comité de direction et chef du Département International de la Chambre de Commerce, a souligné le dynamisme du secteur des éco-technologies au Luxembourg.



Chen Jinen, Vice-Président du China Energy Conservation and Environmental Protection Group (CECEP) entouré des responsables luxembourgeois.

## TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES

Quels ont été les objectifs et résultats pour les participants luxembourgeois à la Journée des éco-technologies organisée par la Chambre de Commerce dans le cadre de la Semaine commerciale à Shanghai ?



Jean Schummer, LEE S.A.  
(société active dans la production de biogaz)

« La participation à la journée sur les éco-technologies nous a donné la possibilité d'avoir un accès à de nouveaux clients chinois avec l'espoir de pouvoir développer nos activités en Chine, alors que ce pays dispose de plein de ressources et de biomasses »

« LEE a des contacts en Chine depuis plus de 5 ans. Grâce à une aide à l'exportation accordée par le COPEL (Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises) pour la réalisation d'une étude de marché sur le biogaz en Chine, nous avons pu finaliser un premier contrat de consultation pour l'implémentation d'une installation de biogaz dans la province Fujian. Cette installation se trouve actuellement en phase de réalisation. La participation à la journée sur les éco-technologies nous a donné la possibilité d'avoir un accès à de nouveaux clients chinois avec l'espoir de pouvoir développer nos activités en Chine, alors que ce pays dispose de plein de ressources et de biomasses. »

## TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES



Carsten Meier (à gauche) et Joachim Neis, 3P-Automation (société active dans l'ingénierie en matière de production d'énergie)

*« Le matchmaking avec les entreprises chinoises sur le pavillon luxembourgeois a été très apprécié par les participants, étape cruciale pour le développement de relations commerciales régulières. »*

« Notre société participe régulièrement aux missions économiques organisées par la Chambre de Commerce en collaboration avec le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur. Ces déplacements sont, d'après notre expérience, organisés de manière très efficace et ciblée, ce qui permet surtout aux petites et moyennes entreprises/industries de nouer des contacts prometteurs avec des entrepreneurs du pays visité, et ceci sans perte de temps et sans charges excessives pour l'entreprise. Cela a été à nouveau le cas pour la conférence sur les éco-technologies à Shanghai, où il existe un potentiel et un intérêt important pour les activités de 3P-Automation. Le matchmaking avec les entreprises chinoises sur le pavillon luxembourgeois a été très apprécié par les participants, étape cruciale pour le développement de relations commerciales régulières. »



Ernest Boever, directeur général de Valorlux (A.s.b.l. active dans la collecte, le recyclage et la valorisation de déchets ménagers)

*« La contribution de Valorlux a été hautement appréciée et servira de matière à réflexion pour des développements ultérieurs et a ouvert la voie à des échanges futurs. »*

« L'objectif de Valorlux était de faire connaître le principe du producteur responsable aux acteurs chinois en vue de leur apporter des éléments pour gérer de manière économique et écologique des emballages ménagers. La Chine est un pays qui évolue très rapidement et il rencontre de ce fait des problèmes environnementaux. L'inscription au meeting du secrétaire général du Bureau de Protection de l'Environnement de Shanghai et de son adjoint témoigne de l'importance que la Ville de Shanghai accorde à la problématique des emballages. La contribution de Valorlux a été hautement appréciée et servira de matière à réflexion pour des développements ultérieurs et a ouvert la voie à des échanges futurs. »

Le Luxembourg Ecoinnovation Cluster, géré par Luxinnovation, l'Agence nationale pour l'Innovation et la Recherche, a ensuite été présenté au public par son président, Christian Rech. Ce réseau vise à promouvoir davantage le secteur des éco-technologies et des technologies vertes. Monsieur Rech a présenté les opportunités d'un développement urbain durable sur des friches industrielles à travers un film sur le projet d'urbanisation innovateur « Schmelz » à Dudelange, un projet qui répond sous tous ses aspects aux critères du développement durable (transports collectifs, pistes cyclables, performances et alimentation énergétiques, etc.). L'audience chinoise s'est montrée très intéressée par ce projet qui s'est concrétisé sous forme de partenariat public-privé, impliquant de nombreuses entreprises spécialisées dans le domaine des éco-technologies et du développement durable.



*La Chine participe au développement et à l'implémentation des technologies les plus avancées dans le domaine des éco-technologies et des relations prometteuses avec le Grand-Duché ont été établies.*



*Le matchmaking qui a suivi la conférence sur le pavillon luxembourgeois a été la plate-forme idéale pour nouer des premiers contacts ou pour entretenir des relations commerciales existantes.*

Le dernier orateur de la matinée a été Chen Jinen, vice-président du *China Energy Conservation and Environmental Protection Group* (CECEP)<sup>1</sup> qui a présenté aux participants luxembourgeois les stratégies et politiques gouvernementales en matière de protection de l'environnement. Les mesures adoptées par le gouvernement central et les collectivités locales visent à soutenir notamment des projets relatifs aux énergies renouvelables et favorisant l'utilisation rationnelle des énergies. La CECEP a pris récemment une décision stratégique qui concerne directement le Grand-Duché. En effet, le siège central européen du groupe CECEP vient d'être implanté au Luxembourg pour ses activités d'énergie solaire.

Carlo Thelen a clôturé cette conférence, très importante pour la promotion des activités liées aux éco-technologies en Chine, en présentant les 23 entreprises luxembourgeoises de ce secteur à des partenaires potentiels chinois. Le matchmaking qui a suivi la conférence sur le pavillon luxembourgeois a été la plate-forme idéale pour nouer des premiers contacts ou pour entretenir des relations commerciales existantes.

<sup>1</sup>Le China Energy Conservation and Environmental Protection Group est la première entreprise chinoise dans le secteur des éco-technologies, de la réduction des émissions et de la protection de l'environnement.



C'est auprès de 200 participants chinois et luxembourgeois que les produits du terroir luxembourgeois ont été présentés. Le marché de la gastronomie en Chine est en pleine expansion dû, notamment, à l'augmentation rapide des effectifs de la classe moyenne qui constitue le levier le plus puissant du développement de la Chine au cours des prochaines années.

## LA GASTRONOMIE LUXEMBOURGEOISE À L'HONNEUR À SHANGHAI : 150 ENTREPRISES CHINOISES S'INVITENT À LA TABLE DU GRAND-DUCHÉ

15 octobre 2010 : « Le Luxembourg, un pays où il fait bon vivre »... On le disait réticent à divulguer au reste du monde un fait qui, il y a vingt ans, n'était connu que de quelques connaisseurs bien informés... Mais que l'on se rassure, le vin soigneusement produit dans la vallée de la Moselle depuis des siècles et la gastronomie luxembourgeoise se portent bien, comme en témoigne le succès de la Journée Food and Beverage luxembourgeoise, qui a clôturé la Semaine commerciale, organisée par la Chambre de Commerce à Shanghai. Le marché de la gastronomie en Chine est en pleine expansion dû notamment à l'augmentation rapide des effectifs de la classe moyenne qui constitue le levier le plus puissant du développement de la Chine au cours des prochaines années.

C'est dans une salle comble de près de 200 participants chinois et luxembourgeois que les produits du terroir luxembourgeois ont été présentés. Les invités chinois présents étaient avant tout des responsables de la restauration pour le compte de grands hôtels situés à Shanghai, ainsi que des importateurs et distributeurs de denrées alimentaires pour le marché chinois.

Les Chinois apprécient de plus en plus les délicatesses européennes et les accompagnent souvent d'un bon verre de vin. Le marché de la gastronomie en Chine est en pleine expansion vu l'importance de la classe moyenne chinoise qui ne cesse de croître. Pivot du développement de la Chine, cette classe s'est progressivement enrichie. Sa progression résulte de nombreux facteurs, mais le plus déterminant est sans doute celui du haut degré d'alphabétisation de la population. L'un des plus élevés dans le monde. La classe moyenne en Chine représentera 57% de la population chinoise fin 2010, contre 39% en 2005, et près de 75% de la totalité du pouvoir d'achat de la Chine.

Vins et crémants luxembourgeois sont aujourd'hui fièrement exportés au-delà de nos frontières. Ainsi, les domaines Cep d'Or et Vinsmoselle ont présenté une gamme de produits du terroir mosellan idéalement adapté à la cuisine chinoise.

La Brasserie Nationale (Bofferding) est l'exemple parfait d'une brasserie luxembourgeoise ayant réussi son implantation en Chine. Alors que le tout premier accord avait été signé il y a déjà plus de trois ans, la Brasserie Nationale vient justement de renouveler son contrat de collaboration avec le Groupe King Mang Jade à Shanghai. Grâce à cette signature, la bière Bofferding pourra continuer à couler dans tous les établissements du groupe chinois, véritable vitrine de la restauration dans l'est asiatique, avec 22 établissements qui emploient 3.500 personnes. Depuis la signature de l'accord, la Brasserie Nationale a exporté plus

de 750.000 bouteilles grâce à une présence exclusive dans l'ensemble des restaurants du groupe King Mang Jade.

Autre vitrine de choix luxembourgeoise, la Moutarderie du Luxembourg, qui a présenté pour la première fois son savoir-faire en Chine, avec un produit du terroir qui s'associe à merveille avec une grande variété de plats chinois.

Renato Favaro, chef renommé et étoilé de l'Auberge Royale « Ristorante Favaro » à Esch-sur-Alzette était le chef officiel pour les réceptions de la Semaine commerciale. Tout au long de celle-ci, il a su émerveiller les invités chinois avec des mets typiquement luxembourgeois comme le « Kachkéis », un fromage luxembourgeois, obtenu à partir de lait écrémé caillé et le « Bamkuch », un gâteau traditionnel cuit par couches à la broche et présenté sous forme de tronc d'arbre. Les sauces en provenance de la maison Favaro représentent des produits à fort potentiel pour les épiceries fines en Chine.

Cette journée dédiée à la gastronomie luxembourgeoise est venue clôturer la Semaine commerciale, organisée par la Chambre de Commerce entre le 7 et le 15 octobre à Shanghai.



Renato Favaro, chef renommé et étoilé de l'Auberge Royale « Ristorante Favaro » à Esch-sur-Alzette était le chef officiel qu' Eurotoques avait choisi pour les réceptions de la Semaine commerciale. Qu'il soit remercié de son engagement et enthousiasme.



*Pierre Ferring, consul général à Shanghai , accompagné de Lys Pan du Luxembourg Trade and Investment Office Shanghai (LTIO).*



*(de g. à d.) Carlo Thelen, chef du Département international de la Chambre de Commerce, Daniel Sahr, attaché au Département international de la Chambre de Commerce et Jean-Claude Vesque, responsable des affaires hors-Europe du Département international de la Chambre de Commerce.*

**La Chambre de Commerce remercie Pierre Ferring, consul général à Shanghai et toute son équipe, ainsi que le Luxembourg Trade and Investment Office à Shanghai pour l'excellent travail réalisé dans le cadre de la Semaine commerciale à Shanghai.**

**Les organisateurs de la Semaine commerciale remercient tous les participants luxembourgeois et chinois pour avoir contribué au succès de la plus grande action de promotion économique jamais entreprise par le Grand-Duché.**



Le numéro 1  
en Change Management  
fête ses 10 ans!



Merci à tous  
nos clients nationaux  
et internationaux  
pour les centaines de  
missions accomplies  
avec succès.



Une équipe pluridisciplinaire composée d'experts en coaching, communication, documentation, gestion du changement, gestion du capital humain, informatique, ingénierie pédagogique, organisation, psychologie sociale et du travail.

[www.mindforest.com](http://www.mindforest.com)

[www.changingnews.eu](http://www.changingnews.eu)

---

## CALENDRIER 2010-2011

## Novembre

- 9 – 12** Événement matchmaking b2fair ELMIA Subcontractor, Jonköping (SE)
- 16** Séminaire-pays «Doing Business with Russia», organisé en collaboration avec la Business Association Luxembourg-Russie
- 18** Séminaire économique et financier BENELUX à Bruxelles (B) (+ matchmaking)
- 22** Luxembourg for Finance, mission financière officielle à Milan (I)
- 21 – 24** Stand collectif au Big 5 Show, Dubai, UAE
- 22 – 24** Luxembourg for Finance, 17<sup>e</sup> World Islamic Banking Conference à Manama (Bahrain)
- 29** Road Show d'entreprises marocaines à la Chambre de Commerce
- 30 – 3 déc.** Événement matchmaking b2fair Pollutec, Lyon (F)

## Décembre

- 2 – 4** World SME Expo à Hong Kong
- 8** Contact/Forum de l'entreprise: séance d'information

## Janvier 2011

- 9 – 14** Mission officielle en Algérie/Tunisie

## Février 2011

- 10 – 11** Salons Contact et LMF, et événement b2fair Forum de l'Entreprise à Luxembourg
- 18** Chinese New Year Reception en coopération avec HKETO de Bruxelles (B)

## Mars 2011

- 8 – 11** Stand collectif au salon MIPIM, Cannes (F)
- 13 – 17** Stand collectif au salon «Horecatel», Marche-en-Famenne (B)

FOIRES DE JANVIER 2011  
A MARS 2011

## TECHNOLOGIE DIGITALE

01.03.2011 – 05.03.2011

CeBIT  
Salon de la technologie digitale  
Hanovre (Allemagne)  
Tél.: +49 511 89 0

## FINANCEMENT ET IMMOBILIER

22.02.2011 – 24.02.2011

FACILITY MANAGEMENT  
Salon et conférence  
Francfort/Main (Allemagne)  
Tél.: +49 711 61946 0

23 novembre 2010

Rendez-vous à Lisbonne pour un séminaire  
«Politique portuaire et logistique»

La Chambre de Commerce Luso-Belgo-Luxembourgeoise organise, le 23 novembre prochain à Lisbonne, un séminaire placé sous le thème «Politique Portuaire et Logistique», en présence de Jean-Michel Veraneman de Watervliet, ambassadeur de Belgique et Paul Schmit, ambas-

sadeur du Grand-Duché de Luxembourg. Devraient également ouvrir le séminaire: Luís Neto Galvão – président de la Chambre de Commerce Luso-Belgo-Luxembourgeoise et Anibal Cavaco Silva, président de la République du Portugal.

## ■ Programme provisoire du séminaire

- 09h20 – 10h40 – **La Politique Portuaire et l'Intermodalité Miel Vermorgen** – directeur Sales and Logistics du Port de Zeebrugge – Belgique
- Natércia Cabral** – président du Conseil d'Administration du Port de Lisbonne (à confirmer)
- Maria Lídia Ferreira Sequeira** – présidente du Conseil d'Administration du Port de Sines
- António Belmar da Costa** – directeur exécutif de AGEPOR (*Association portugaise des agents de navigation*)
- António Nogueira Leite** – administrateur exécutif de la CUF, SGPS, S.A. et professeur de l'Université Nova de Lisboa
- José Moreira da Silva** – associé chez SRS Avocats
- Modérateur: Fernando Ribeiro e Castro** – secrétaire général du Forum d'entreprises de l'économie de la mer
- 10h40 – 11h10 – **Pause-café**

- **11h10 – 13h10 – Projet Portugal Logistique**  
**Keynote Speaker: Carlos Correia da Fonseca** – secrétaire d'état aux Transports (à confirmer)  
**António Jorge Costa** – président de l'APLOG (*Association portugaise de logistique*)  
**António Taborda Mousinho** – président de la direction nationale de l'ANTRAM (*Association des transporteurs routiers de marchandises*)  
**Rocha Soares** – président de «CP Carga» (*Transport ferroviaire de marchandises*)  
**Seli Migdisi** – communication and marketing manager de *Logistics in Wallonia* – Belgique  
**José Crespo de Carvalho** – professeur à l'ISCTE – Instituto Superior de Ciências do Trabalho e da Empresa  
**Modérateur: Miguel Sequeira** – président de l'IPMT (*Institut portuaire et des transports maritimes*)
- **Débat**
- **13h10 – 15h00 – Déjeuner avec allocution du prof. Dr. Ernâni Lopes** (à confirmer)

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:  
 Chambre de Commerce Luso-Belgo-Luxembourgeoise  
 Av. Duque d'Ávila, 203-5º – 1050-082 Lisbonne – Portugal  
 Tél.: (+351) 213 152 502/03 – Fax: (+351) 213 547 738  
 E-mail: [info@cclbl.com](mailto:info@cclbl.com) – [www.cclbl.com](http://www.cclbl.com)

**29 novembre 2010**

## Les entreprises marocaines à Luxembourg

Le 29 novembre prochain, une délégation de représentants de sociétés marocaines sera en visite à la Chambre de Commerce du Luxembourg pour un *road show*. Organisé par la Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise au Maroc, ce *road show* permettra des échanges d'informations et de perspectives de développement d'opportunités entre

le Grand-Duché de Luxembourg et le Maroc. Sont également au programme de la visite de la délégation, un séminaire pays avec des présentations sur les potentialités et les opportunités d'affaires au Maroc et une séance avec prise de contacts b2b où l'accent sera mis sur les secteurs suivants: agroalimentaire, financier, NTIC, sidérurgie, énergie et environnement et BTP. ■

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter:  
 Département International de la Chambre de Commerce  
 Personne de contact: Viviane Hoor  
 Tél.: (+352) 42 39 39-315 – E-mail: [viviane.hoor@cc.lu](mailto:viviane.hoor@cc.lu)

**08.03.2011 – 11.03.2011**

MIPIM – Salon international de l'immobilier  
 Cannes (France)  
 Tél.: +33 1 41 90 44 00

**INVESTISSEMENT**

**18.03.2011 – 20.03.2011**

INVEST – Le salon de l'investissement, pour institutions et particuliers  
 Stuttgart (Allemagne)  
 Tél.: +49 711 18560 0

**CONSTRUCTION**

**14.01.2011 – 16.01.2011**

HAUS GARTEN TOURISTIK – Salon de la construction, Bad Salzufflen (Allemagne)  
 Tél.: +49 5222 9250 0

**17.01.2011 – 22.01.2011**

BAU – Salon leader mondial de l'architecture, des matériaux, des systèmes  
 Munich (Allemagne)  
 Tél.: +49 89 949 20720

**27.01.2011 – 30.01.2011**

HÄUSLBAUER – Salon de la construction et de la rénovation, Graz (Autriche)  
 Tél.: +43 316 80880

**10.02.2011 – 13.02.2011**

BAUEN & WOHNEN SALZBURG (anciennement Austrobau)  
 Salon international de la construction, du design intérieur et des économies d'énergie  
 Salzburg (Autriche)  
 Tél.: +43 662 4477 0

**15.02.2011 – 18.02.2011**

BLUEBAT – Salon Performance du bâtiment et construction durable, Lyon (France)  
 Tél.: +33 4 78 17 63 23

**17.02.2011 – 20.02.2011**

BAUEN & ENERGIE WIEN – Salon de la construction, de la rénovation, du financement et des économies d'énergie avec la thématique centrale: protection de l'environnement  
 Vienne (Autriche)  
 Tél.: +43 1 72720 0

**24.02.2011 – 06.03.2011**

BATIBOUW – Salon international des matériaux de la construction, de la rénovation et du design d'intérieur  
 Bruxelles (Belgique)  
 Tél.: +32 2 663 1400

**ELECTROTECHNIQUE**

**19.01.2011 – 21.01.2011**

ELTEC – Salon de l'ingénierie électrotechnique, des systèmes de distribution et de commande industrielle, Nuremberg (Allemagne)  
 Tél.: +49 89 94955 0

**16.03.2011 – 19.03.2011**

METALL MÜNCHEN  
 Salon professionnel européen du traitement des métaux dans l'industrie et l'artisanat  
 Munich (Allemagne)  
 Tél.: +49 89 94955 0

**ENVIRONNEMENT ET ENERGIES RENOUVELABLES**

**25.01.2011 – 26.01.2011**

EBW UK – Salon international et conférence de l'énergie, de la production bioénergétique et de la régénération des déchets  
 Londres (Grande-Bretagne)  
 Tél.: +49 2802 948484 0

**25.01.2011 – 27.01.2011**

TERRATEC – Salon professionnel international des technologies et services de l'environnement  
Leipzig (Allemagne)  
Tél.: +49 341 678 0

**10.02.2011 – 12.02.2011**

CEP  
clean energy & passive house  
Salon international de l'énergie renouvelable et de la maison passive  
Stuttgart (Allemagne)  
Tél.: +49 7121 3016 0

**15.02.2011 – 18.02.2011**

RENEWABLE ENERGY EXHIBITION  
Salon des énergies renouvelables  
Lyon (France)  
Tél.: +33 4 78 17 63 23

**25.02.2011 – 27.02.2011**

GEBÄUDE. ENERGIE. TECHNIK.  
Salon de l'énergie efficiente et de la construction  
Fribourg (Allemagne)  
Tél.: +49 761 7037 0

**01.03.2011 – 03.03.2011**

ECOBUILD & FUTUREBUILD  
Salon international du design, de la construction et de l'environnement  
Londres (Grande-Bretagne)  
Tél.: +44 20 7763 5929

**AUTOMATISATION DE FABRICATION****25.01.2011 – 27.01.2011**

SEPEM INDUSTRIES NORD  
Salon des services, équipements, process et maintenance  
Douai (France)  
Tél.: +33 5 53 49 53 00

**EQUIPEMENT DE BUREAU****29.01.2011 – 01.02.2011**

Paperworld  
Internationale Frankfurter Messe  
Frankfort/Main (Allemagne)  
Tél.: +49 69 7575 0

**HORECA****10.01.2011 – 13.01.2011**

HORECAVA  
Salon international hôtellerie et traiteur  
Amsterdam (Pays-Bas)  
Tél.: +31 20 549 1212

**16.01.2011 – 19.01.2011**

HOGA NÜRNBERG  
Salon de la gastronomie, de l'hôtellerie et de la restauration collective  
Nuremberg (Allemagne)  
Tél.: +49 911 98833 0

**22.01.2011 – 26.01.2011**

SIRHA – Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation  
Lyon (France)  
Tél.: +33 4 78 17 63 23

**24.01.2011 – 26.01.2011**

BBB – Salon international hôtellerie et traiteur  
Maastricht (Pays-Bas)  
Tél.: +31 43 38383 83

**24.01.2011 – 26.01.2011**

HOSPITALITY  
Birmingham (Grande-Bretagne)  
Tél.: +44 20 78863100

**8-10 décembre 2010**

## 3D Stereo MEDIA: salon de référence de l'imagerie 3D



**A**près le succès de la première édition en décembre 2009, la seconde édition du salon 3D Stereo Media se tiendra du 8 au 10 décembre au Palais des Congrès de Liège en Belgique.

The European 3D Stereo Summit for science, technology and digital art (3D stereo media) présente toutes les facettes de l'imagerie 3D stéréo. L'événement s'appuie sur 5 piliers: les conférences, les posters scientifiques (avec publication et compétition), un festival du film (avec compétition et prix), une exposition et des démonstrations technologiques. Bien entendu, toutes les salles de conférence et de projection sont équipées en 3D.

En 2009, plus de 350 professionnels accrédités étaient présents au salon en plus des très nombreux visiteurs; 70 conférences ont été données par 50 orateurs venus de 13 pays, 15 posters scientifiques ont été présentés et 21 exposants ont été accueillis. De plus, des démonstrations de captation et diffusion 3D en relief en direct ont été réalisées grâce au studio 3D installé dans le Palais des Congrès,

incluant une retransmission avec incrustation d'un animateur et d'un avatar.

3D Stereo Media est la réunion de l'art, des sciences et de la technologie. 3D Stereo Media rassemble les scientifiques, ingénieurs, artistes, réalisateurs, producteurs, professionnels de la communication, entrepreneurs... concernés par la 3D stéréo. Malgré leur haut niveau scientifique, les conférences restent accessibles à tous, tandis que les posters permettront aux scientifiques d'approfondir les aspects technologiques. L'université de Liège est un des acteurs majeurs de 3D Stereo MEDIA et elle contribuera à son développement en 2010 en présentant les dernières innovations 3D.

La structure multi-facettes de l'événement le rend unique. Son festival du film 3D tend à devenir «la» référence: en 2009, trois Perrons de Cristal ont été remis à 3 films en relief. Le président du Festival du Film en 2009 et en 2010 est Ben Stassen, réalisateur et producteur de *Fly Me To The Moon* et des *Aventures de Samy*.

**Informations: Image & 3D A.s.b.l. Europe**

41, Avenue de Gerlache – B-4000 Liège

Tél.: (+32) 4 233 6297 – E-mail: [info@media2010.com](mailto:info@media2010.com)

[www.3dmedia2010.com](http://www.3dmedia2010.com)

8-11 March 2011

## Become an Official Partner of the Luxembourg Pavilion at MIPIM 2011



From the 8<sup>th</sup> to the 11<sup>th</sup> of March 2011, the Chamber of Commerce organises a Luxembourg Pavilion at MIPIM, the world's largest real estate business platform, which will be held for the 22<sup>nd</sup> time in Cannes, France.

Showcasing the most promising real estate developments, MIPIM brings together top real estate professionals for 4 days of networking, deal making and trend analysis. Across the 18,000 square meters site in the renowned *Palais des Festivals*, 1,727 exhibiting companies present their real estate product portfolios, services and technologies. 3,636 investors, 1,238 developers and 330 end-users from 81 countries attended MIPIM 2010, bringing together more than 17,000 key players of the industry. MIPIM participants cover the entire spectrum of the real estate industry: project developers and managers, investors and financiers, consultants and agents, architects and planners, corporate real estate managers and expansion managers as well as representatives from economic regions and cities.

The event is accompanied by an extensive conference program: more than 150 speakers at 40 sessions discuss current trends and innovations in the real estate, investment and financial markets.

For the 22<sup>nd</sup> edition of the fair, the Grand Duchy of Luxembourg will be represented for the 6<sup>th</sup> consecutive time with a National Pavilion bringing together

the Luxembourg companies that wish to present their products, services and technologies in an "open space" stand. Whether you are marketing a property, a fund or a service, MIPIM is the perfect platform to reach the key players at the heart of the international real estate community.

If you wish to join the Luxembourg Pavilion at the upcoming MIPIM trade fair, please get in touch with the International Department of the Chamber of Commerce which offers various options in order to make your participation a success. The turnkey option for companies that wish to exhibit a model project amounts to 15,000 €. The other options amount to 12,000 € for a personalised totem and 8,000 € for a simple participation.

All of these packages include the following benefits for the exhibiting companies:

- Access to the 200 square meters open space stand for your presence at MIPIM
- Right to reserve meeting rooms and tables at the Pavilion for your client meetings

09.02.2011 – 11.02.2011

FRESHCONEX – Salon international de l'industrie des produits frais  
Berlin (Allemagne)  
Tél.: +49 30 3038 0

18.03.2011 – 23.03.2011

INTERNORGA  
Salon international de l'hôtellerie, de la restauration, de la cuisine de collectivité, de la boulangerie et de la pâtisserie  
Hambourg (Allemagne)  
Tél.: +49 40 3569 0

20.03.2011 – 23.03.2011

SERBOTEL – Salon de l'hôtellerie  
Nantes (France)  
Tél.: +33 2 40 52 08 11

### LOGISTIQUE

08.02.2011 – 10.02.2011

LogiMAT – Salon international de la distribution et des systèmes de gestion des flux de matériel et d'information  
Stuttgart (Allemagne)  
Tél.: +49 89 32391 253

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Andreja Wirtz, Tel.: (+352) 42 39 39-360.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées par la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Andreja Wirtz, Tél.: (+352) 42 39 39-360.

- Prominent location in the Palais des Festivals, Floor 0
- Official Reception to be held on the 2<sup>nd</sup> day of the fair
- Publication of your company profile in the official Luxembourg Brochure to be distributed to the visitors and exhibitors
- Your company logo on the stand
- The participation fees of the 1<sup>st</sup> participant of your company
- Wireless Internet connection
- Catering and refreshments throughout MIPIM
- Bi-lingual hostesses
- Transport of your promotional material to the fair and back to Luxembourg
- Assistance throughout the MIPIM fair.

For any further questions and registration, please contact the International Department of the Chamber of Commerce

Contact: Anne-Marie Loesch/Sohrab Ziai

P: (+352) 42 39 39-312/-372 – E-mail: [international@cc.lu](mailto:international@cc.lu)

20 septembre 2010

## Marchés publics: derrière une apparente complexité, des opportunités



**B**ien que les offres de marchés publics puissent sembler parfois complexes, elles présentent de nombreuses opportunités aux entreprises luxembourgeoises, si elles sont bien préparées et dans les temps. Tel était, en substance, le principal message de la conférence intitulée «Marchés publics: facilitez votre accès aux appels d'offres européens et de la Grande Région» qui s'est déroulée le 20 septembre dernier dans les locaux de la Chambre de Commerce. Plusieurs orateurs se sont exprimés lors de la conférence: Paul Emering, (Chambre de Commerce), Olivier Moreau (Commission européenne), Christophe Zeeb (Chambre de Commerce), Claude Pauly (ministère du Développement durable et des Infrastructures), Niels Dickens (Chambre de Commerce) et au cours des workshops: le prof. Dr. Stephan Tomerius (Fachhochschule Trier), Hélène Zwang (Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris), François Bauduin (SPW, Région Wallonne), Rein Eijsbroek (EGadvies R2Consulting).

La commande publique dans l'UE, c'est-à-dire les commandes de fournitures, de services et de travaux par le secteur public, représente 16 % du PIB européen, soit environ 1.500 milliard d'euros, et constitue dès lors un potentiel énorme de débouchés pour les entreprises européennes. La législation communautaire en matière des marchés publics, en tant que partie intégrante du marché intérieur, facilite l'accès aux marchés publics à l'étranger, étant donné qu'elle a homogénéisé les législations nationales jusqu'à un certain niveau et a ouvert les marchés nationaux aux entreprises des autres Etats membres de l'UE.

Dans ce cadre, la conférence a fait référence à la Directive 2004/18/CE concernant les marchés de travaux, de fournitures et de services, qui a mis à jour et simplifié les règles de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services dans le secteur public. Cette directive a fait l'objet d'une transposition en droit luxembourgeois par la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics et son règlement

grand-ducal d'exécution du 3 août 2009 qui a harmonisé davantage les règles applicables et a introduit de nouvelles procédures.

Ces dernières années, les nouveaux outils informatiques ont facilité, de manière significative, l'accès aux informations sur les marchés publics. Les orateurs ont mis en lumière différents outils au niveau communautaire et national, tels que le Portail des Marchés Publics ([www.marches-public.lu](http://www.marches-public.lu)) et le service de veille des marchés publics proposés par l'Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce. L'utilisation de l'informatique sera développée davantage dans les prochaines années, notamment avec l'«e-tendering», qui, à plus long terme, doit faire disparaître les dossiers en papier. L'utilisation des outils informatiques a déjà réduit énormément les frais et le temps des entreprises qui souhaitent participer aux appels d'offres publics.

Bien que la législation communautaire donne le cadre général des règles applicables en matière des marchés publics, certaines procédures diffèrent d'un pays à l'autre, surtout pour les soumissions publiques dont le montant ne dépasse pas les seuils communautaires. Dans l'après-midi du 20 septembre, quatre ateliers de travail ont présenté les procédures pour pouvoir participer aux marchés publics dans les pays limitrophes: Allemagne, Belgique, France et Pays-Bas. Les différentes présentations ont montré que chaque pays a ses particularités. Toutefois, il existe dans chaque pays des opportunités pour les entreprises luxembourgeoises, soit dans les secteurs traditionnels, soit dans les niches de marchés. ■

Les présentations de cette conférence peuvent être téléchargées  
à partir du site Internet [www.cc-eeu.lu](http://www.cc-eeu.lu) (Rubrique: Agenda -> Septembre)



# Le sens de l'anticipation, toujours

23 novembre 2010

## Les moteurs électriques: comment réduire leur consommation énergétique?

**L**es partenaires du projet RIFE 2 (Réseau transfrontalier d'Information, de Formation et d'accompagnement d'entreprises à la gestion de l'Environnement) vous invitent à participer à une séance d'information transfrontalière sur la réduction des consommations énergétiques des moteurs.

Cette séance se tiendra le mardi 23 novembre 2010 de 13h45 à 17h30 à l'Espace Cormontaigne à Yutz, près de Thionville (France).

Des exposés d'experts, de professionnels actifs dans le domaine des moteurs électriques et un témoignage

d'entreprise vous permettront de mieux connaître le contexte général lié aux moteurs et à leur utilisation en industrie, de découvrir des moyens efficaces de réduction

des coûts liés à ce poste de consommation et d'échanger avec des experts et d'autres industriels de la région transfrontalière.

Pour plus d'informations: [www.rife-wll.net](http://www.rife-wll.net)

Inscription gratuite mais obligatoire avant le 16/11/10 auprès de:

Paula Couto (CRP Henri Tudor)

Fax: (+352) 42 59 91-555 – E-mail: [paula.couto@tudor.lu](mailto:paula.couto@tudor.lu)

(Préciser dans l'objet de l'e-mail: «Séance d'information RIFE2»)

30 novembre-02 décembre 2010

## Visite accompagnée au salon Pollutec à Lyon

**P**our la toute première fois, la bourse de contact *b2fair* intégrera le salon Pollutec du 30 novembre au 3 décembre 2010. Pollutec est le salon leader mondial du marché de l'environnement qui rassemblera pendant 4 jours à Lyon l'ensemble des équipements, technologies et services de traitement de toutes les pollutions et plus généralement de préservation de l'environnement et de mise en œuvre du développement durable, devenus un des sujets de la plus haute importance. En effet, développement durable rime

désormais avec protection mais également efficacité, croissance économique et progrès continu. L'Union européenne met un point d'honneur sur la protection de l'environnement et encourage le développement de l'éco-innovation et les technologies dites «vertes». Dès lors, le réseau international *b2fair* s'est engagé à mettre en relation des entreprises des secteurs liés à l'environnement grâce au projet européen «STOP4Business». *b2fair* Pollutec fait partie des événements organisés dans le cadre du projet européen «STOP4Bu-

siness» dont le but est de faciliter l'accès des PME aux marchés étrangers, de les soutenir dans leur recherche de nouveaux partenaires, clients et fournisseurs, ainsi que d'encourager le transfert de technologies.

La 24<sup>e</sup> édition du salon Pollutec réunira près de 2.400 exposants présentant une offre multisectorielle qui répond aux évolutions du marché à 75.000 visiteurs professionnels issus de l'industrie, des collectivités locales, du bâtiment et du secteur tertiaire.

Pour faciliter votre déplacement, la Chambre de Commerce organise un voyage collectif au départ de Luxembourg. Si cette initiative vous intéresse, n'hésitez pas à contacter:

Chambre de Commerce – Département International – Enterprise Europe Network – Luxembourg

7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg

Personnes de contact: Sabrina Aksil, Andreja Wirtz

Tél.: (+352) 42 39 39-333 – E-mail: [b2fair@cc.lu](mailto:b2fair@cc.lu) – [www.b2fair.com/Pollutec2010](http://www.b2fair.com/Pollutec2010)

# Textes européens publiés du 23 septembre 2010 au 19 octobre 2010

**E**nterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de

nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

## Communications publiées du 23 septembre 2010 au 19 octobre 2010

- |   |                 |   |
|---|-----------------|---|
| 1 | 2010/C 267/06   | Avis du Comité des régions sur «L'interconnexion des registres du commerce»   |
| 2 | 2010/C 275 E/01 | Position du Conseil en vue de l'adoption d'une directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers |

## Recommandation publiée du 23 septembre 2010 au 19 octobre 2010

- |   |             |   |
|---|-------------|---|
| 3 | 2010/572/UE | L'accès réglementé aux réseaux d'accès de nouvelle génération (NGA) |
|---|-------------|---|

## Décisions publiées du 23 septembre 2010 au 19 octobre 2010

- |   |             |  |
|---|-------------|--|
| 4 | 2010/574/UE | Décision de la BCE sur la gestion des prêts du Fonds européen de stabilité financière aux Etats membres dont la monnaie est l'euro |
| 5 | 2010/597/UE | Décision de la BCE sur la vérification de l'authenticité et de la qualité ainsi qu'à la remise en circulation des billets en euros |

## Règlements publiés du 23 septembre 2010 au 19 octobre 2010

- |   |          |   |
|---|----------|---|
| 6 | 838/2010 | Orientations relatives au mécanisme de compensation entre gestionnaires de réseau de transport et à une approche réglementaire commune pour la fixation des redevances de transport |
| 7 | 837/2010 | Exportation de certains déchets destinés à être valorisés vers certains pays n'appartenant pas à l'OCDE   |
| 8 | 904/2010 | Coopération administrative et la lutte contre la fraude dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée (refonte)  |

**BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Novembre 2010** • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

en français     en allemand

en anglais     autre (à préciser) \_\_\_\_\_

1     2     3     4     5     6

7     8

**Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg**  
Département International  
**Enterprise Europe Network – Luxembourg**

L-2981 Luxembourg  
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26  
E-mail: een@cc.lu

## BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

**E**n raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

### ■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

### ■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

### ■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

### ■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial.

Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

**Chambre de Commerce  
Enterprise Europe Network –  
Luxembourg**

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)

### OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société danoise, spécialisée dans la production et la commercialisation d'équipements de protection individuelle, recherche des partenaires pour un partenariat de longue durée dans le cadre d'une coopération réciproque de production, logistique et de sous-traitance et outsourcing (EEN-20100916)
- 2 Société slovène, spécialisée dans la production d'équipements pour produits laitiers, fromage, bière et production alimentaire, recherche des distributeurs (EEN-20101006027)
- 3 Société italienne, spécialisée dans la production et la vente d'huile d'olive, recherche des distributeurs (EEN-20101005007)
- 4 Société britannique, spécialisée dans la production d'équipements pour bars, recherche des distributeurs (EEN-20101004040)
- 5 Société serbe, spécialisée dans les projets innovants sur les énergies renouvelables, recherche des partenaires pour la création d'une joint venture (EEN-20101004011)
- 6 Cabinet d'avocats belge, spécialisé en droit des affaires et en fiscalité, avec une expérience dans les affaires transfrontalières, offre et propose un partenariat de sous-traitance (EEN-20101008010)
- 7 Société irlandaise, spécialisée dans l'importation de vins, charcuterie, jus de fruits, huiles de cuisine, pâtisseries et vinaigres, recherche de nouveaux fournisseurs (EEN-20101006049)



## SPECIALISTE DANS LA GESTION DU COURRIER PROFESSIONNEL

- Collecte et remise du courrier
- Courses express
- Transport national et international
- Affranchissement en nos locaux
- Mise à disposition de personnel sur site
- Etc. ...

LT Services est un prestataire de qualité offrant une large gamme de services.

Comptant parmi sa clientèle des sociétés de renom telles que ERNST & YOUNG ou CETREL SA, nous nous positionnons en offrant des prestations de qualité à des coûts très attractifs afin de répondre aux contraintes économiques actuelles auxquelles sont confrontées toutes les entreprises.

Nous souhaitons être perçus non pas comme un **fournisseur** mais comme un **partenaire**.

En confiant vos prestations courrier et autres à LT Services, vous pouvez ainsi vous recentrer sans crainte sur votre activité principale et ainsi gagner en productivité et en efficacité.

**Notre souhait :** devenir votre partenaire privilégié

**Notre exigence :** votre confiance

LT Services, Tél. : 26 39 33 02, [www.lt-services.lu](http://www.lt-services.lu)

- 8 Société lettone, spécialisée dans la conception et la production de vêtements pour femmes, recherche des intermédiaires commerciaux (EEN-20101006032)
- 9 Société britannique, spécialisée dans la conception et la production de meubles en bois et de jouets, recherche un producteur pouvant lui fournir une gamme de revêtements textiles et coton pour le revêtement des meubles (EEN-20101006028)
- 10 Société italienne, spécialisée dans la production de gants en cuir, recherche des partenaires pour la création d'une joint venture et offre des possibilités de franchisage (EEN-20101006022)

**BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Novembre 2010** • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: \_\_\_\_\_

Numéro au RCS: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

1     2     3     4     5     6

7     8     9     10

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg**

Département International

**Enterprise Europe Network – Luxembourg**

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)



## Qualifications – Compétences

# La LSC tire un premier bilan positif pour 2010

**Dans le cadre d'une conférence de presse qui a eu lieu le 25 octobre dans les locaux de la Chambre de Commerce, la Luxembourg School for Commerce (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, a tiré un premier bilan positif un an après son lancement en octobre 2009 et présente ses nouveautés pour 2011.**

**L**a LSC a enregistré 8.265 inscriptions au 30 septembre 2010 pour les programmes de formation continue et a également géré 1.650 contrats d'apprentissage. En 2011, le développement de nouveaux produits adaptés aux besoins des entreprises et des particuliers reste une priorité. Mais l'engagement de la LSC va au-delà de l'organisation de son offre de formation. La LSC participe également à de nombreux projets visant à sensibiliser à la formation et à augmenter la qualité de la formation. Elle continue à encourager les entreprises à s'investir dans le développement des connaissances et des

compétences de leurs ressources humaines pour que la réelle valeur ajoutée de la formation soit reconnue.

Lors de la conférence de presse le président de la LSC, Fernand Ernster, a annoncé qu'un an après le lancement de la LSC par la Chambre de Commerce, l'objectif affiché, à savoir son positionnement en tant qu'acteur de référence en matière de formation, a été réalisé. Il a souligné que l'idée de regrouper les 3 axes de formation: formation initiale, formation continue et formation universitaire sous une même enseigne a fait ses preuves. En effet, c'est pour mieux répondre aux besoins en quali-

fication des entreprises et des individus et aux exigences d'un marché de la formation de plus en plus compétitif, que la Chambre de Commerce a regroupé au sein de la «Luxembourg School for Commerce» l'ensemble de ses activités de formation.

Paul Emering, directeur de la LSC, a mis en avant que la première année d'activité du nouvel organisme de formation a été marquée par de nombreux nouveaux projets.

Le sujet dominant pour la formation professionnelle initiale a été la préparation et la mise en œuvre de la réforme de l'apprentissage, et ce pour trois pro-

fessions gérées par la LSC: les professions de conseiller en vente, de l'approvisionneur et du mécanicien d'avions se déroulent depuis la rentrée 2010 selon un schéma modulaire, basé sur le principe d'enseignement et d'évaluation par compétences.

Pour assurer une meilleure qualité de la formation en alternance en entreprise, la LSC a lancé deux formations différentes en 2010: la «Formation pour tuteurs» dont l'objectif est d'outiller le tuteur de l'apprenti avec les compétences qui lui permettent de construire un parcours de formation adapté et la formation «Culture du Service» qui s'intègre depuis la rentrée 2010 dans le programme pratique de la formation des apprentis conseillers en vente.

En matière de formation professionnelle continue, le lancement de nouvelles formations a été souligné. Ainsi ont été élaborées et développées de nouvelles formations par la LSC en coopération avec des partenaires de renommée, comme par exemple le «Bachelor of arts in Business administration» en collaboration avec la FOM-Hochschule für Oekonomie und Management. Le succès de l'offre professionnelle continue confirme l'efficacité du concept des programmes de formations adopté par la LSC.

### ■ Objectifs pour 2011

Une préoccupation constante pour 2011 sera le suivi critique et la mise en œuvre efficace de la réforme de l'apprentissage pour les différentes professions gérées par la LSC.

Pour la formation professionnelle continue, un sujet important sera la continuation de la restructuration des

formations selon différents niveaux. Le programme «LSC Entrepreneurship» par exemple, sera réorganisé dans le contexte de la réforme du droit d'établissement. La LSC va élaborer une offre aussi complète que possible reposant sur trois niveaux différents. Le projet phare de cette restructuration est le développement d'une formation «e-learning» qui vise à accompagner les participants dans l'établissement d'un business-plan. Un tel outil de formation à distance va aussi être développé pour le groupe de la formation pour travailleurs désignés en matière de sécurité et santé en entreprise. Les entreprises de moins de 16 salariés pourront alors se conformer au cadre légal et réglementaire pour lesquels une échéance est fixée en août 2012.

Par ailleurs, le développement de nouveaux produits élaborés en concertation étroite avec les représentants des différents secteurs de l'économie luxembourgeoise, comme par exemple une nouvelle formation sectorielle «Performance énergétique» développée pour la branche immobilière figure également à l'ordre du jour.

### ■ La LSC: plus qu'une simple offre de formations

L'activité de la LSC va au-delà du développement et de l'organisation de

l'offre de formation. Parmi ses activités se retrouvent, entre autres, la rédaction d'avis et de prises de position relatifs à la formation. Elle intervient donc activement dans la procédure législative.

En outre, elle informe et sensibilise les entreprises et le grand public à la formation professionnelle. Dans le cadre de son activité «relation école-entreprise», la LSC était présente sur le stand Maison de l'Economie à la Foire de l'Etudiant, les 11 et 12 novembre 2010 à Luxexpo.

La LSC s'investit également dans la prospection de compétences requises par les secteurs de l'économie luxembourgeoise. Elle est partenaire de l'«Observatoire des compétences III», un projet qui vise à identifier les compétences requises par les collaborateurs des entreprises et administrations luxembourgeoises afin que ceux-ci mènent à bien leurs activités respectives. La LSC se chargera de l'implémentation des formations.

«Fit4Commerce», un projet que la LSC gère avec le ministère du Travail et de l'Emploi, l'Adem, l'IUIL et la clc, a pour vocation d'optimiser de la collaboration entre l'Adem et les entreprises du secteur du commerce et la lutte contre le chômage en augmentant l'employabilité des demandeurs d'emploi pour leur permettre un meilleur accès à ce secteur. ■

Toutes les entreprises ou les particuliers peuvent consulter l'offre de formation de la Luxembourg School for Commerce sur le site Internet [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu) ou contacter la LSC directement par téléphone: (+352) 42 39 39-220



## Encadrement des apprentis

## Une formation pour tuteurs des apprentis

**A**fin d'assurer une meilleure qualité de l'apprentissage, la Luxembourg School for Commerce, l'organe de formation de la Chambre de Commerce, propose une formation pour toutes les personnes chargées d'accompagner et d'encadrer les apprentis en entreprise. En premier lieu, cette formation s'adresse à tous les patrons désirant s'engager pour la première fois dans la formation d'un

apprenti. La durée de la formation est fixée à 2 jours et 2 demi-journées, dont une matinée d'information. Toute personne travaillant en entreprise, qui est âgée d'au moins 21 ans et qui est au moins titulaire d'un CATP peut être tuteur d'un apprenti. Dans les petites entreprises, le patron lui-même peut être le tuteur. Ce tuteur est responsable de la formation pratique et de l'encadrement pédagogique de l'apprenti. Il

occupe ainsi un rôle central et privilégié dans la relation avec les institutions responsables encadrant la formation professionnelle en entreprise.

La nouvelle réglementation du droit de former exige une formation spécifique pour tuteurs qui sera obligatoire pour toute entreprise souhaitant obtenir le droit de former. Les entreprises formant à l'heure actuelle un ou plusieurs apprentis et disposant donc du droit de former pourront à l'avenir également participer à cette formation et s'aligner ainsi sur les nouvelles exigences de qualité.

La formation a pour objectif de fournir aux tuteurs, n'ayant souvent pas de connaissances en pédagogie, des concepts pédagogiques de base. Ceux-ci leur facilitent l'encadrement de l'apprenti et leur permettent de mieux réussir leurs missions. Afin qu'ils puissent former un apprenti conformément aux exigences du programme de formation pratique, les tuteurs apprendront à structurer et à gérer une formation.

Un autre pilier de la formation consiste en l'enseignement des droits et des devoirs d'un tuteur, la définition de son rôle et de ses missions. Une matinée de suivi complète les trois jours de formation et permet aux futurs tuteurs d'échanger leurs premières appréciations et vécus en matière de formation initiale. ■



### Dates 2010 – 2011

Langue	Formation	Formation	Debriefing	Formation MENFP
1. luxembourgeois	7 février	11 février	17 mai (matin)	7 janvier (après-midi)
2. luxembourgeois	14 mars	18 mars	21 juin (matin)	7 janvier (après-midi)

Le nombre de participants est limité à 20 personnes par séance.

Un certificat de capacité de tuteur vous sera délivré à la fin de la formation.

Prix: 100 € (déjeuner et pauses-café inclus)

Lieu: Centre de Formation de la Chambre de Commerce, 7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg

Informations et inscriptions:

Luxembourg School for Commerce (LSC) – Line Jacoby – Tél.: (+352) 42 39 39-236 – E-mail: line.jacoby@lsc.lu

# CATALOGUE «FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE»: SEMESTRE I/2011

## COMMANDEZ VOTRE EXEMPLAIRE GRATUIT!



Prière de nous renvoyer ce coupon par fax ou par voie de courrier à l'adresse suivante:  
Luxembourg School for Commerce  
L-2981 Luxembourg  
Fax: (+352) 42 3939-820  
ou par commande directe via mail: [info@lsc.lu](mailto:info@lsc.lu)

Société: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: N°, Rue \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

27 janvier 2011

## Invitation au «workshop pour tuteurs en entreprise»



La réforme de la formation professionnelle vient d'entrer en vigueur pour 19 professions phares. Afin de familiariser un maximum de patrons, formateurs et tuteurs avec la formation professionnelle et ses spécificités liées à la réforme d'une part, et afin de recueillir les premiers retours d'expérience concernant les nouvelles formations d'autre part, la Luxembourg School for Commerce organise un «workshop pour tuteurs en entreprise» lors duquel seront abordés les sujets suivants:

- Points saillants de la réforme de la formation professionnelle;
- Cadre réglementaire de la réforme de la formation professionnelle;
- Opportunités et défis pour l'entreprise;
- Formation pour tuteurs;
- Formation patronale collective (commerce).

La manifestation aura lieu le jeudi 27 janvier 2011 de 16h00 à 18h00 et se déroulera dans les locaux de la Chambre de Commerce, 7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg – Kirchberg (Parking souterrain).

Pour de plus amples informations,  
veuillez contacter la Luxembourg School for Commerce:  
Iris Hoffelt, conseillère en formation  
Tél.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: [iris.hoffelt@lsc.lu](mailto:iris.hoffelt@lsc.lu)

**Workshop Tuteurs en entreprise** • remplissez le coupon ci-dessous en lettres majuscules

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Souhaite participer au workshop pour tuteurs  
en entreprise

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Luxembourg School for Commerce**

Iris Hoffelt

L-2981 Luxembourg

Fax: (+352) 42 39 39-820 – E-mail: [iris.hoffelt@lsc.lu](mailto:iris.hoffelt@lsc.lu)



bimfeld corporate

# Nous protégeons ce que vous avez de plus précieux

Toutes vos installations de sécurité requièrent des compétences hautement professionnelles. Fortes d'une solide expérience, ELECTRO SECURITY et son équipe vous conseillent et vous accompagnent dans le choix et la mise en œuvre de solutions fiables, sur mesure et performantes.

T.: (+352) 406 406-1 | F: (+352) 406 407 | [WWW.ELECTROSECURITY.LU](http://WWW.ELECTROSECURITY.LU)



**Electro Security**  
Security systems

## LSC-Session 2011: Leadership und Management

# Moderne Mitarbeiterführung in Wort und Tat

Im ersten Semester 2011, wird die Luxembourg School for Commerce ein weiteres Mal die modulare Weiterbildung „Leadership und Management – Moderne Mitarbeiterführung in Wort und Tat“ anbieten.

Die Schulung richtet sich an Führungskräfte, Führungsnachwuchskräfte, sowie an Abteilungs- und Teamleiter aus mittelständischen Unternehmen.

Sie beruht auf dem Prinzip, dass erfolgreiche und effektive Unternehmensführung von der Zusammenarbeit der Führungskräfte auf allen Ebenen abhängt, und nicht nur vom einzigen letzten Entscheider, der für den gesamten Arbeitsprozess die Verantwortung übernimmt.

Das fachliche Wissen soll demnach mit dem methodischen Wissen verknüpft werden und durch praktische Gesprächsführungsmethoden ergänzt werden.

Unter der Leitung von Norbert Harlander, Oekonomie Professor und Wirt-

schaftspsychologe, finden 4 Module, über jeweils zweieinhalb Tage statt. Die unterschiedlichen Module beleuchten die wesentlichen betriebswirtschaftlichen, psychologischen und kommunikativen Aspekte für ein effizientes Führungsmanagement. Es geht dabei um die Förderung der Führungsautorität, der Einfühlung in den Mitarbeiter, der konkreten Führungsfähigkeit, der Gesprächskompetenz, der Fähigkeit zur Konflikt-Bewältigung und der individuellen Veränderungsbereitschaften.

Den Teilnehmern wird zudem die Möglichkeit geboten in einem individuellen Coaching persönliche Fragen anzusprechen, um die eigene Führungsarbeit noch effizienter zu gestalten.

Der Preis für die Weiterbildung beträgt 2.150 €, inklusive Coaching, Arbeitsunterlagen, Pausengetränke und Mittagessen.

Sie können sich über die Internetseite [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu) einschreiben.

Für weitere Informationen,  
kontaktieren Sie: Sylvia Riddlesprige – *conseillère en formation*  
Tel.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: [sylvia.riddlesprige@lsc.lu](mailto:sylvia.riddlesprige@lsc.lu)  
[www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)

Programm	Termin	Tag	Uhrzeit
<b>Modul 1: Mein Märkte- und Unternehmensverständnis</b> <b>Veränderungen und Entwicklungen verstehen und einbringen</b> <b>Förderung von</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- globalen Wissenszusammenhängen</li> <li>- komplexen Wettbewerbsdynamiken</li> <li>- vielfältigen Angebotsveränderungen</li> <li>- konkreten Unternehmensstrategien</li> <li>- unbekanntem Blockademustern</li> <li>- erfolgreichen Zukunftsentwicklungen</li> </ul>	27/01/2011	Donnerstag	9.00-12.00 – 13.00-17.00
	28/01/2011	Freitag	9.00-12.00 – 13.00-17.00
	29/01/2011	Samstag	9.00 – 12.00
<b>Modul 2: Mein Management- und Durchsetzungsverständnis</b> <b>Methodische Fähigkeiten erweitern und vertiefen</b> <b>Förderung von</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ökonomischen Wissenszusammenhängen</li> <li>- vielfältigen Betriebswirtschaftsansätzen</li> <li>- konkreten Managementsystemen</li> <li>- praktischem Management-Doing</li> <li>- klaren Durchsetzungskonzepten</li> <li>- deutlichen Verbindungen zur Mitarbeiterführung</li> </ul>	24/02/2011	Donnerstag	9.00-12.00 – 13.00-17.00
	25/02/2011	Freitag	9.00-12.00 – 13.00-17.00
	26/02/2011	Samstag	9.00 -12.00
<b>Modul 3: Mein Leadership- und Kooperationsverständnis</b> <b>Führungsfähigkeiten klären und ausbauen</b> <b>Förderung von</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- kooperativen Wissenszusammenhängen</li> <li>- grundlegenden Führungsstilen</li> <li>- konkreten Delegationsmodellen</li> <li>- komplexen Fähigkeitsanforderungen</li> <li>- praktischen Leadershipnormen</li> <li>- vielfältigen Verhaltensmustern</li> </ul>	24/03/2011	Donnerstag	9.00-12.00 – 13.00-17.00
	25/03/2011	Freitag	9.00-12.00 – 13.00-17.00
	26/03/2011	Samstag	9.00 -12.00

<b>Modul 4: Mein Kommunikations- und Gesprächsführungsverständnis</b> <b>Beziehungsfähigkeiten systematisieren und gestalten</b> <b>Förderung von</b> – kommunikativen Wissenszusammenhängen – vielfältigen Sach- und Beziehungsgefügen – konkreten Kommunikationsproblemen – praktischen Gesprächsführungsthemen – komplexen Gesprächstrainings – persönlichen Nachdenklichkeiten	14/04/2011	Donnerstag	9.00-12.00 – 13.00-17.00
	15/04/2011	Freitag	9.00-12.00 – 13.00-17.00
	16/04/2011	Samstag	9.00 – 12.00
Individuelles Coaching	12, 13, 14/05/2011		2 Stunden pro Kandidat
Abschlussgespräche und Zertifizierung	08/06/2011	Mittwoch	9.00-12.00 – 13.00-17.00

## Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue (INFPC)

# Les salaires: une composante majeure du coût de la formation

La majeure partie de l'investissement direct concerne les frais des participants (59 %), principalement les salaires des participants (54 %).

Les frais des formateurs internes représentent 12 % de l'investissement direct. Ils sont composés en quasi-totalité des salaires des formateurs (98 % du total des frais des formateurs internes).

Les coûts directement liés à la rémunération du personnel, impliqué dans les formations (salaires des participants et salaires des formateurs internes), constituent 65 % de l'investissement direct en formation.

Les frais des formateurs externes totalisent 27 % de l'investissement direct en formation. Ces derniers incluent les cotisations à des organismes de formation, qui représentent environ 1 % du coût total des formations tous secteurs confondus.

L'importance des cotisations varie fortement entre les secteurs d'activité selon qu'elles sont obligatoires ou non. Elles sont inexistantes dans certains secteurs («Hébergement et restauration», «Autres activités de services», «Activités immobilières» et «Industrie manufacturière») et atteignent 9 % dans le secteur de la «Construction».

Les frais des participants représentent entre 51 % et 70 % de l'investissement direct en formation dans l'ensemble des

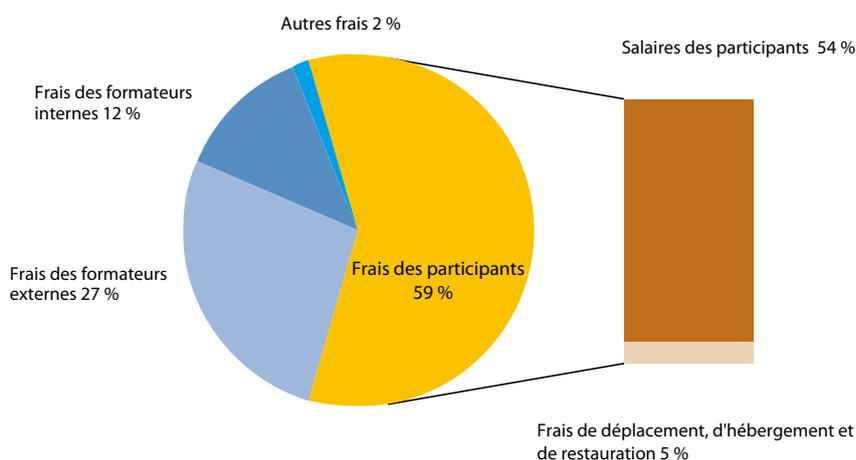
En 2008, les données sur l'investissement en formation issues des 741 demandes de cofinancement<sup>1</sup> permettent d'élaborer un certain nombre d'indicateurs utiles à l'analyse du comportement des entreprises<sup>2</sup> en matière de formation professionnelle continue. Il est, par exemple, possible de calculer l'investissement direct en formation qui se compose des:

- frais des participants;
- frais des formateurs internes;
- frais des formateurs externes;
- autres frais.

<sup>1</sup> Législation (visant les entreprises du secteur privé de l'économie luxembourgeoise), ayant pour objet le soutien et le développement de la Formation Professionnelle Continue (section 2 du chapitre II du livre V du code du travail)

<sup>2</sup> Entreprises classées selon la Nace rev2 (nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne)

### Décomposition de l'investissement direct en formation – 2008



secteurs d'activité. On observe toutefois des différences dans la composition des frais en fonction du secteur d'activité, notamment en ce qui concerne les frais des formateurs internes et les frais des formateurs externes. Le poids des frais des formateurs internes varie de 5 % pour le secteur «Enseignement» (6 %

pour le secteur «Activités financières et d'assurance») à 22 % pour le secteur «Transport et entreposage».

Le montant des factures des organismes de formation constitue 14 % de l'investissement direct en formation des demandes émanant du secteur «Santé humaine et action sociale». Il s'élève à

38 % pour celles du secteur «Activités financières et d'assurance».

Ces différences s'expliquent essentiellement par les domaines de formation privilégiés par les entreprises selon qu'ils se mettent en œuvre par la formation interne ou par la formation externe. ■

Pour de plus amples informations, il sera possible de consulter Formastat 2008 sur le site [www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu) à partir de janvier 2011 (publication produite avec le soutien du Fonds social européen).



INFPC – Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue  
38, rue de l'Avenir – L-1147 Luxembourg – Tél.: (+352) 46 96 12-1 – Fax: (+352) 46 96 20  
Sites Internet: [www.infpc.lu](http://www.infpc.lu), [www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu)

## Cofinancement de la formation

# Modifications des frais pris en compte par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle



Une version actualisée de la Notice Explicative (Version 09 – Septembre 2010) ainsi que les nouveaux formulaires de demande de cofinancement pour les années 2010 et 2011 sont téléchargeables sur le portail [lifelong-learning.lu](http://lifelong-learning.lu). Tous les documents sont disponibles en français, allemand et anglais.

La notice explicative comporte, entre autres, les modifications suivantes:

1. Les frais administratifs et de suivi sont passés de 15 % à 5 % du montant total de l'investissement en formation (Règlement grand-ducal du 29 juin 2010, applicable à partir du 01/01/10).
2. Les frais d'élaboration du plan de formation ne sont plus éligibles (Règlement grand-ducal du 29 juin 2010, applicable à partir du 01/01/10).
3. La version électronique de la demande de cofinancement (fichier Excel uniquement sur CD ou clé USB) doit obligatoirement

accompagner la version papier. Un e-mail avec le fichier en annexe n'est pas accepté. Les demandes doivent être envoyées au MENFP et non à l'INFPC.

4. Le certificat renseignant sur la masse salariale – obtenu auprès du Centre commun de la sécurité sociale via le site [www.ccss.lu](http://www.ccss.lu) – doit être obligatoirement joint à la demande de cofinancement. Il doit renseigner sur une année entière; une extrapolation n'est pas admise. Il faut attendre le 15 février pour pouvoir demander

le certificat de l'année précédente, portant sur 12 mois.

5. Les durées maximales éligibles en matière de formation d'adaptation au poste de travail sont fixées à 1 mois (173 heures) pour le formé et à 0,5 mois (86,5 heures) pour le(s) formateur(s) interne(s) (Règlement grand-ducal du 22 janvier 2009, Art. 7). L'autoformation est également limitée à 173 heures. La liste de présence doit toujours préciser les différents sujets de formation abordés. Néanmoins, dans certains cas, sous réserve d'accep-

tation par la commission consultative, une formation d'adaptation au poste de travail supérieure à 173 heures et inférieure à 519 heures peut être acceptée à condition de motiver la raison du dépassement.

Il est important de souligner le caractère obligatoire des nouveaux formulaires. Toutefois, les rapports 2010 déjà préparés à l'aide des anciens formulaires seront acceptés.

Pour toute information complémentaire,  
le département Législation FPC de l'INFPC est à votre disposition.  
Claude Betzen – Tél.: (+352) 46 96 12-214 – E-mail: [claudе.betzen@infpc.lu](mailto:claudе.betzen@infpc.lu)  
Marcel Dostert – Tél.: (+352) 46 96 12-204 – E-mail: [marcel.dostert@infpc.lu](mailto:marcel.dostert@infpc.lu)

# La formation, ça marche!



Cofinancement de la formation en entreprise,  
congé individuel de formation,  
congé linguistique pour apprendre le luxembourgeois,  
déductibilité fiscale des formations...

Besoin d'informations?

Commandez gratuitement le livret **Mesures d'aide à la formation**,  
1<sup>er</sup> volume de la collection **La formation, ça marche!**

[www.laformationcamarche.lu](http://www.laformationcamarche.lu)

T 46 96 12-1



Institut National  
pour le développement  
de la Formation  
Professionnelle Continue

Une initiative de l'INFPC, votre partenaire formation.

En collaboration avec la Chambre de Commerce.

«uni.lu news»: de l'actu', des événements et bien plus...



Recevez dès maintenant toute l'actualité de l'Université du Luxembourg en un clic grâce à sa newsletter électronique! En effet, «uni.lunews» informe de manière claire et concise sur les conférences publiques, les projets de recherche, les nouveaux chercheurs, les relations internationales de l'université, les coopérations avec l'économie et, de manière plus générale, sur toutes les manifestations qui se déroulent sur les campus.

Cette newsletter s'adresse à toutes les personnes manifestant un intérêt pour l'université: alumnis, étudiants, «amis de l'université», acteurs du monde politique et économique, citoyens... Elle paraît tous les 15 jours et uniquement durant la période scolaire. Envie de la recevoir ou envie d'un complément d'information? Rien de plus simple: envoyez un courriel à [communication@uni.lu](mailto:communication@uni.lu) ou rendez-vous sur la page d'accueil du site Internet de l'université, [www.uni.lu](http://www.uni.lu), et cliquez sur «Inscription E-Newsletter».

## Université de Luxembourg

# meet@uni: le salon de recrutement à ne pas manquer!



L'Université du Luxembourg organise depuis plus de 5 ans en collaboration avec la société IQB Career Services AG son propre salon de recrutement [meet@uni.lu](http://meet@uni.lu) et

offre la possibilité à toutes les entreprises de la Grande Région de se présenter dans ce cadre comme employeur attractif.

Saisissez la possibilité de présenter votre entreprise le 16 décembre 2010 au 6<sup>e</sup> Salon [meet@uni.lu](http://meet@uni.lu) afin d'établir le contact avec votre groupe cible en informant celui-ci sur les différentes options de carrière au sein de votre société. Plus de 1.800 étudiant(e)s et diplômé(e)s de la Grande Région ont profité de la plateforme l'année dernière pour se présenter personnellement aux entreprises participantes et s'informer sur leurs domaines d'activité.

Le 16 décembre 2010, le salon [meet@uni.lu](http://meet@uni.lu) ouvrira ses portes de nouveau dans les locaux de la Luxexpo situés à côté du Campus Kirchberg.



**LUXEMBOURG  
ONLINE**

15 ans d'expérience

## Réduisez vos coûts télécom

### Solutions performantes

solutions téléphonie IP  
SIP Trunking

### SDSL et FIBRE

à partir de 330€, jusqu'à  
65% moins cher que les P&T

### PABX virtuel

Installation: 10 € par poste  
Frais mensuels: 5 € par poste

### Tarifs

1,7 ct/min vers L, F, B, D, I, UK  
jusqu'à 85% moins cher que les P&T

[www.internet.lu](http://www.internet.lu)

Tél.: 2799 0000 2



Pour plus d'amples informations,

veuillez contacter:

**IQB Career IQB**

**Career Services AG**

**Maïke Bannas**

Tél.: (+49) 69 79 40 95-32

E-mail: [mab@iqb.de](mailto:mab@iqb.de)

# Seminare zur Unternehmensentwicklung und Unternehmensstrategie

**D**ie Luxembourg School for Commerce (LSC) organisiert in enger Zusammenarbeit mit Rosenberger&Schäfer – Berater für Unternehmensentwicklung zwei Tagesseminare:

**Seminarleiter:** (siehe Tabelle 1) Dr. Bernhard Rosenberger ist seit 2002 selbstständiger Berater auf den Gebieten strategisches Personalmanagement und strategieumsetzende Personalentwicklung. Er lehrt regelmäßig an der Technischen Universität München und ist Verfasser zahlreicher Bücher und Aufsätze zu Personal-, Führungs- und Medienthemen sowie Referent, Moderator und Trainer bei der Deutschen Gesellschaft für Personalführung (DGFP e.V.) und bei der Akademie für Führungskräfte der Wirtschaft.

**Seminarleiter:** (siehe Tabelle 2) Sven-Olivier Bemmé, Diplom-Politologe ist seit 2003 selbstständiger Unternehmensberater, Coach und Trainer mit Schwerpunkt Organisations- und Personalentwicklung/Change-Management. Er ist Gründungs- und ständiges Mitglied im Fachverband Changemanagement im Bundesverband deutscher Unternehmensberater e.V. (BDU). Außerdem ist er Gastdozent am Institut für Kultur- und Medienmanagement der Hochschule für Musik und Theater Hamburg, Coaching für Künstler.

Diese Seminare finden jeweils in deutscher Sprache im Centre de Formation de la Chambre de Commerce statt.

Die Einschreibung ist möglich auf folgender Internetseite: [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu).

**Tabelle 1: Lern- und Wissensstrategien für Unternehmen und Führungskräfte – Wie die lernende Organisation Realität wird**

Inhalte	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Lernende Organisation – Anspruch und Wirklichkeit</li> <li>– Rahmenbedingungen für Lernens- und Wissensmanagement</li> <li>– Mythen des Lernens und Lehrens</li> <li>– Das Konzept des Aktivierenden Lehrens</li> <li>– Die Rolle der Führung beim Lernen (Train the Trainer)</li> <li>– Moderne Lernmethoden – lebendig präsentiert</li> <li>– Anwendungsbeispiele für die eigene Organisation</li> </ul>
Zielpublikum	Unternehmer, Geschäftsführer, Führungskräfte aller Ebenen
Ziele	Kennenlernen und Einüben von Lern-/Wissensstrategien und -methoden
Termin	7.12.2010 von 9.00 Uhr bis 17.00 Uhr
Preis	275 €

**Tabelle 2: Strategieerstellung – „wie geht das konkret?“ (Schwerpunkt Kundenansprache + Vertrieb)**

Inhalte	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Was heißt eigentlich „strategisch“? – Strategische Handlungsansätze als Teil der Unternehmenssteuerung</li> <li>– Organisationale Voraussetzungen erfolgreicher Strategie- und Zukunftsarbeit</li> <li>– Visionen – Missionen – Ziele: Zielbildung in strategischen Organisationsprozessen</li> <li>– Von den Zielen zur Strategie: Erfolgskriterien der Strategie- und Umsetzungsplanung</li> <li>– Risiko-Management: Die Arbeit mit Unwägbarkeiten und Risiken</li> <li>– Erfolgskontrolle strategischen Arbeitens</li> <li>– Praxisbeispiele und Übungen</li> </ul>
Zielpublikum	Unternehmer, Geschäftsführungen, Marketing- und Vertriebsleitungen, strategische Führungskräfte
Ziele	Stärkung der Strategiebildungskompetenz/ Fähigkeit der Strategieerstellung in vertriebsbezogenen Unternehmensprozessen
Termin	14.12.2010 von 9.00 Uhr bis 18.00 Uhr
Preis	275 €

Für weitere Informationen stehen wir Ihnen weiterhin gerne zur Verfügung:

Luxembourg School for Commerce – LSC

Kontaktperson: Muriel Morbé

Tel.: (+352) 42 39 39-235 – Fax: (+352) 42 39 39-820

E-mail: [muriel.morbe@lsc.lu](mailto:muriel.morbe@lsc.lu) – [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)



# PROGRAMME DE FORMATION NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2010

INTITULÉ	DATES	HORAIRE	PRIX
<b>MANAGEMENT DE LA QUALITÉ</b>			
S Conception et mise en place des documents du management de la qualité	02.12.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
<b>RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION</b>			
S Techniques de coaching	13 et 14.12.2010	8.30 – 17.00 heures	450 €
<b>MARKETING ET COMMERCIAL</b>			
S Marketing pour professions libérales	24.11.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Attitude ou rôle du technicien en clientèle	02.12.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
<b>ACHAT, LOGISTIQUE ET COMMERCE INTERNATIONAL</b>			
S Devenez un acheteur efficace	29 et 30.11.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Gestion moderne des stocks	01 et 02.12.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
<b>DROIT</b>			
S Le contractant marié	29.11.2010, 01, 06 et 08.12.2010	18.30 – 20.30 heures	240 €
S Fin du contrat de travail	30.11.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
<b>SÉCURITÉ, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT</b>			
S Assurez la pérennité de votre entreprise avec le HQS Training	08.12.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
<b>EFFICIENCE PERSONNELLE ET ASSERTIVITÉ</b>			
S Mieux gérer la pression et la transformer en force de vie	25 et 26.11.2010	8.30 – 17.00 heures	450 €
<b>ORGANISATION ET SECRÉTARIAT</b>			
S Durchsetzungskompetenz im Sekretariat	29 et 30.11.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
<b>MANAGEMENT, LEADERSHIP ET TEAMWORK</b>			
S Savoir gérer un projet	07 – 08.12.2010	8.30 – 17.00 heures	450 €
S Gérez et prévenez les conflits pour améliorer l'harmonie dans votre entreprise	09 – 10.12.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Clefs de réussite pour la gestion d'équipes et l'obtention des résultats escomptés	10.12.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Praktische Menschenkenntnis	13 et 14.12.2010	9.00 – 18.00/16.30 heures	390 €
S Lern – und Wissensstrategien für Unternehmen und Führungskräfte	7.12.2010	9.00 – 17.00 heures	275 €
S Strategieerstellung – „Wie geht das konkret?“ (Schwerpunkt Kundensprache + Vertrieb)	14.12.2010	9.00 – 17.00 heures	275 €
<b>BUREAUTIQUE</b>			
S PowerPoint – Donnez de l'impact à vos visuels et transparents	01.12.2010	8.30 – 17.00 heures	220 €
S Publisher – Créez vos publications	06 et 07.12.2010	8.30 – 17.00 heures	420 €
S Word – Longs documents	13.12.2010	8.30 – 12.00 heures	150 €
S Word – Présentation élaborée de documents	13.12.2010	13.30 – 17.00 heures	150 €

S: Séminaire organisé en partenariat avec l'OLAP et la Chambre des Métiers

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:  
Luxembourg School for Commerce

Siège: 7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale: L-2981 Luxembourg  
T: (+352) 42 39 39-220

W: info@lsc.lu – www.lsc.lu  
F: (+352) 42 39 39-820



## Studieren in Luxemburg: An der FOM und LSC



### FOM Hochschule für Oekonomie & Management

Die 1993 von Verbänden der Wirtschaft gegründete staatlich anerkannte gemeinnützige FOM Hochschule für Oekonomie & Management verfügt über 18 Hochschulstudienzentren in Deutschland und ein weiteres in Luxemburg.

Als Hochschule für praxisorientierte Berufstätige fördert die FOM den Wissenstransfer zwischen Hochschule und Unternehmen. Dabei sind alle wirtschaftswissenschaftlichen Studiengänge der FOM auf die Bedürfnisse von Auszubildenden und Berufstätigen zugeschnitten. Die hohe Akzeptanz der FOM zeigt sich nicht nur in der engen Zusammenarbeit mit staatlichen Hochschulen, sondern auch in den zahlreichen Firmenkooperationen. FOM-Absolventen verfügen über solide Fachkompetenzen wie auch über herausragende soziale Kompetenzen und sind daher von der Wirtschaft sehr begehrt.

### Luxembourg School for Commerce (LSC)

Die Luxembourg School for Commerce wurde von der Chambre de Commerce Luxembourg gegründet, um der Forderung von Unternehmen und Beschäftigten nach qualitativ hochwertiger Bildung gerecht zu werden.

Die LSC will den Entwicklungen des Arbeitsmarktes und der sich schnell verändernden Herausforderungen der Wirtschaft Rechnung tragen. Sie fokussiert sich auf die Schwerpunkte berufliche Erstausbildung, berufliche Weiterbildung und universitäre Ausbildung. Die Aufgabe der LSC besteht darin, ein Bildungsangebot zu entwickeln und umzusetzen, das den Vorstellungen der Teilnehmer entspricht und dabei stets die Bedürfnisse der Unternehmen im Blick behält. Mit der Gründung der LSC ist die Handelskammer gewillt, eine herausragende Rolle in den Bereichen der beruflichen Aus- und Weiterbildung einzunehmen.

### Hochschulstudiengang: »Bachelor of Arts« Business Administration

Dieses betriebswirtschaftliche Studium qualifiziert Sie generalistisch und praxisnah: Aufgrund der hier erworbenen Schlüsselqualifikationen wie Team- und Kommunikationsfähigkeit und des Fachwissens zu allen betrieblichen Funktionsbereichen können Sie sich nach Ihrem Abschluss schnell in neue Aufgaben einarbeiten und wirtschaftswissenschaftlich fundierte Lösungen für die Praxis entwickeln. Dazu zählt auch die Kompetenz, fachkundig innerhalb eines Teams zu kommunizieren und sicher zu präsentieren. Sie übernehmen fachübergreifend Verantwortung und bewältigen Projekte mit ganzheitlicher Aufgabenstellung.

Dieser Studiengang wird in Kooperation der FOM Hochschule für Oekonomie & Management mit der Luxembourg School for Commerce (LSC) angeboten und findet in den Räumlichkeiten der Chambre de Commerce statt.

FOM Hochschule für Oekonomie & Management | 23, avenue du 10 septembre | L-2551 Luxembourg | fon (+352) 27992604  
oder besuchen Sie uns unter [www.fom.de](http://www.fom.de) bzw. [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)



## Workshop 1,2,3,GO

## Comment être plus créatif et mieux évaluer les plans d'affaires?



**Laurent Berg, conseiller en innovation technologique au sein d'InnovaTech**



**Jean-François Champigny, directeur au sein du département Corporate Finance chez PricewaterhouseCoopers**



**Guy Brandenbourger, directeur au sein du département Advisory de PwC**

**L**e lundi 8 novembre, Business Initiative a.s.b.l. a tenu son workshop annuel destiné aux coachs du réseau 1,2,3,GO, qui encadrent bénévolement les porteurs de projet innovants du parcours de plan d'affaires 1,2,3,GO dans l'élaboration de leurs plans d'affaires. Une cinquantaine d'entrepreneurs et spécialistes de différents domaines, issus de toute la Grande Région, se sont réunis à cette occasion à la Chambre de Commerce Luxembourg pour assister à deux ateliers proposés d'une part, sur le thème de la «Créativité», animé par Laurent Berg de InnovaTech (Belgique) et d'autre part, sur celui des «Techniques d'Evaluation de Plans d'Affaires», présenté par Jean-François Champigny et Guy Brandenbourger de PricewaterhouseCoopers.

Comment favoriser la créativité de porteurs de projets innovants? Comment comprendre de manière pratique et ludique les enjeux et les mécanismes de la créativité dans le processus d'innovation? Laurent Berg a apporté des réponses à ces questions en montrant que les techniques de créativité sont naturellement associées à la production de nouvelles idées mais qu'il ne s'agit là que de la pointe de l'iceberg. La créativité possède d'autres dimensions et des champs d'exploitation variés qui peuvent s'avérer utiles, aussi bien dans la manière de cerner un problème, que de gérer un projet ou d'accompagner des porteurs de projet dans le cadre du parcours 1,2,3,GO.

Laurent Berg est conseiller en innovation technologique au sein d'InnovaTech, une organisation financée par la Wallonie et le Fonds Social européen et dont le but est d'accompagner les PME, TPE et porteurs de projets wallons dans leur projet d'innovation technologique. InnovaTech est également prescripteur local de projets pour 1,2,3,GO.

Le deuxième workshop sur les techniques d'évaluation de plans d'affaires fut dispensé par les directeurs de PricewaterhouseCoopers Jean-François Champigny et Guy Brandenbourger. Jean-François Champigny est direc-

teur au sein du département Corporate Finance chez PricewaterhouseCoopers. Il est responsable des missions de conseil en fusions-acquisitions, principalement aux entreprises industrielles et technologiques mid-cap. Guy Brandenbourger est directeur au sein du département Advisory de PwC et intervient, à ce titre, sur de nombreuses missions pour le secteur privé et le secteur public, dans l'élaboration de la stratégie opérationnelle. Il est également coach 1,2,3,GO.

Ce workshop était divisé en deux parties: une étude de cas avec l'analyse de plans d'affaires évalués dans le cadre du parcours 1,2,3,GO ainsi que le témoignage de leurs expériences professionnelles dans l'analyse de plans d'affaires. Le but était de savoir comment appliquer les critères McKinsey lors de l'évaluation d'un plan d'affaires dans le cadre du parcours 1,2,3,GO.

En fin de journée, les coachs ont pu échanger leurs points de vue lors d'une table-ronde, suivie d'un cocktail-networking. L'événement était l'occasion pour les participants de s'informer davantage sur le rôle du coach chez 1,2,3,GO, de compléter ou approfondir leurs connaissances en coaching et en rédaction de plans d'affaires, de lier des contacts et de mieux connaître les autres coachs du réseau issus des différentes régions et enfin, de partager idées, réflexions et expériences sur le réseau et sur le rôle en tant que coach chez 1,2,3,GO.

## ■ Devenez coach 1,2,3,GO!

Business Initiative a.s.b.l. gère et anime le réseau interrégional 1,2,3,GO composé de plus de 350 experts et entrepreneurs qui accompagnent gratuitement les porteurs de projets innovants dans le cadre du parcours de plan d'affaires 1,2,3,GO.

Les coachs jouent un rôle capital dans l'encadrement des futurs entrepreneurs et dans l'évolution du parcours de plan d'affaires en épaulant par leurs connaissances, leur savoir-faire et leur expérience, les créateurs d'entreprise. Ainsi, ils contribuent largement à la maturation des projets et offrent aux futurs patrons expertise motivation, recommandations et mise en garde contre des risques potentiels. En échange de leur engagement, les coachs suivent de près l'éclosion d'une idée commerciale innovante, son évolution, ses orientations stratégiques et sa concrétisation. Cet accompagnement permet aux coachs de saisir les nouvelles tendances du marché en termes d'innovation, d'être en contact avec de nouvelles stratégies, méthodes, ou de nouveaux produits et leur offre la possibilité de participer au financement de la société après sa création.

A noter que les coachs sont signataires d'un accord de confidentialité stricte et ne peuvent facturer aucune de leurs prestations de services pendant toute la durée du parcours. Pour vous inscrire ou obtenir des renseignements complémentaires, rendez-vous sur [www.123go-networking.org](http://www.123go-networking.org) (Rubrique «Devenez Coach») ou envoyez un E-mail à [123go@cc.lu](mailto:123go@cc.lu).

### A vos agendas!

15-19/11: Semaine Lorraine de la Création, Reprise & Transmission, divers endroits en Lorraine (FR)

17-18/11: 1,2,3,GO au «Forum Entreprendre», Parc des Expositions Metz Métropole, Metz (FR)

26/11: Journées Création et Développement d'Entreprises à Luxembourg, Chambre des Métiers, Luxembourg (LU)

14/12: Workshop pour Coachs 1,2,3,GO en allemand, TZT, Trèves (DE)

**NOS PARTENAIRES FINANCIERS:**

ArcelorMittal, BNP Paribas, CREDIT AGRICOLE, pwc, CREDIT COOP, Boursorama, ING, IF, SESA, ICTA

**NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS:**

Ministère de l'Économie, de l'Énergie et de l'Écologie, Région Lorraine, CREDIT AGRICOLE, BNP Paribas, ING, IF, SESA, ICTA

**NOS PARTENAIRES MEDIAS:**

paperJam, Le Jeudi, Quotidien Tageblatt, Entreprises, PME, TROUPE, S2, SR1, eur1a

**ORGANISE PAR:**

Fedil, TZA, BIC, S2, SR1, eur1a

**Créez votre entreprise innovante!**  
Des entrepreneurs aident des entrepreneurs.

1,2,3,GO

- Un réseau d'experts de la Grande Région
- Coaching gratuit
- Parcours annuel de plan d'affaires
- 65 000€/an de soutien financier
- Renseignements et inscription gratuite en toute confidentialité sur notre site web

[www.123go-networking.org](http://www.123go-networking.org)

Stratégie d'entreprise et management

# eXchange<sup>2</sup>Innovate: des ateliers taillés sur mesure pour mieux innover



Le premier workshop de cette nouvelle série d'ateliers consacrés à l'innovation en entreprise s'est déroulé le 5 octobre dans la société Coplaning où Günther Schmitz, administrateur délégué, a exposé la stratégie de son entreprise entièrement axée sur la satisfaction du client

**e**Xchange<sup>2</sup>Innovate est un nouveau programme d'ateliers d'une journée organisés dans les entreprises qui en font la demande, peu importe leur taille ou secteur d'activité. Les ateliers ont pour objectif de favoriser le transfert d'innovations et de connaissances en matière de stratégie d'entreprise et de management. Les techniques enseignées dans les ateliers sont transférables à toutes les entreprises et ont pour objectif d'accélérer l'introduction et la mise en œuvre d'idées innovantes.

eXchange<sup>2</sup>Innovate est un projet commun de BGL BNP Paribas, du Centre de Recherche Public Henri Tudor, d'Ernst & Young et de ProCompany Eberwein & Partner, qui est responsable de la gestion des projets. Le projet eXchange<sup>2</sup>Innovate est soutenu par le ministère de l'Economie et par le ministère des Classes moyennes et du Tourisme et promu par la FEDIL (Robert Dennewald, président), l'agence Luxinnovation (Gilles Schlessler, managing directeur) et l'Université du Luxem-

bourg (prof. Rolf Tarrach, recteur). Un comité d'experts composé de cinq membres remplira le rôle d'organe consultatif interne servant de relais aux thèmes touchant à l'innovation et chargé d'identifier les entreprises et les tendances innovantes. Il est composé des personnes suivantes: Michèle Detaille (No Nail Box, Geschäftsführerin), Gérard Hoffmann (Telindus, président & administrateur délégué), prof. Edwin Kohl (kohlpharma GmbH, directeur), Jacques Lanners (Cerazitit, directeur) et Dr. Philippe Turk (ZithaKlinik, directeur médical).

Convaincu du concept, le ministre de l'Economie a confirmé que les 30 premières entreprises luxembourgeoises de moins de 50 employés seront remboursées de leurs frais d'inscription par l'agence Luxinnovation. Les premiers workshops ont eu lieu au mois d'octobre dans les entreprises Coplaning à Junglinster (5 octobre), Avery Dennison à Rodange (22 octobre) et Ketterthill à Esch-sur-Alzette (26 octobre).

Pour plus d'informations: [info@exchange2innovate.lu](mailto:info@exchange2innovate.lu) et [www.exchange2innovate.lu](http://www.exchange2innovate.lu)

**6.500** m<sup>2</sup> modulables  
pour vos conférences et réunions

### CENTRE DE CONFERENCES

---

☎ +352 42 39 39 – 240

---

@ [events@cc.lu](mailto:events@cc.lu)

---

Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | [www.cc.lu](http://www.cc.lu)

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

## Soirée de présentation des mentorés 2010 et lancement de la promotion «Liz May»

**N**euf mois après son lancement, le programme de mentorat d'affaires BusinessMentoring suit les traces de son «grand frère» québécois: la première promotion d'entrepreneurs-mentorés est dans les starting-blocks et peut compter sur le soutien d'un pool de mentors riche en expérience.

Les 8 visages de la promotion 2010 seront ainsi dévoilés au cours d'une soirée de présentation officielle des mentorés, le 23 novembre prochain. En effet, cette soirée sera placée sous le signe de l'esprit d'entreprise et de la passion, à l'image de la marraine de la promotion: la vice-championne d'Europe de triathlon Liz May, sacrée meilleure sportive luxembourgeoise en 2009.



Liz May, vice-championne d'Europe 2009 du triathlon

### ■ Liz May: le goût du challenge

Déjà récompensée 5 fois comme sportive luxembourgeoise de l'année, Liz May, 27 ans, entend bien relever de nouveaux défis sportifs dans les prochaines années. Parallèlement à sa carrière de sportive, elle étudie le droit à l'Université de Copenhague... un autre challenge d'envergure.

Le mardi 23 novembre, de 18h30 à 20h00 à la Chambre de Commerce  
Animation franco-luxembourgeoise par Marie Gales, animatrice RTL  
Traduction simultanée (LU/FR)

Seront présents: Françoise Hetto-Gaasch,  
ministre des Classes moyennes et du Tourisme et ministre  
de l'Égalité des chances, et

Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur.

Inscription (jusqu'au 19 novembre dans la limite des places disponibles)  
et programme complet sur [www.businessmentoring.lu](http://www.businessmentoring.lu)

Contact:

Rachel Gaessler – E-mail: [rachel.gaessler@cc.lu](mailto:rachel.gaessler@cc.lu)

Guyline Hanus – E-mail: [guyline.hanus@cc.lu](mailto:guyline.hanus@cc.lu)

Elle évoquera son parcours et partagera ses valeurs en tant que marraine de la première promotion BusinessMentoring, le 23 novembre prochain.

### ■ Réseau de mentors

#### Le rôle de mentor plébiscité

Depuis le lancement du programme, 30 dirigeants d'entreprises chevronnés ont manifesté leur intérêt pour le mentorat. Aujourd'hui, 26 d'entre eux ont été cooptés au sein du réseau BusinessMentoring. Issus de tous les domaines, innovants comme traditionnels, les

mentors agréés forment un pool d'entrepreneurs expérimentés désireux de transmettre leur savoir et de partager leur expérience. Parmi eux, on compte notamment 3 femmes dirigeantes.

Fort de son tissu de compétences et de savoirs, le réseau BusinessMentoring entre maintenant dans une phase de «consolidation»: l'objectif durant les prochains mois sera ainsi de renforcer les liens au sein du pool de mentors et de mettre en place une véritable plateforme d'échanges et de réflexion autour de la relation mentorale.



Dégustation à l'aveugle autour «des Vieilles Vignes», entre mentors, le 29 septembre dernier à la Chambre de Commerce

**Perspectives pour 2011**

Tout au long de l'année 2011, des activités régulières de sensibilisation, de réseautage et d'orientation seront réalisées avec le réseau BusinessMentoring, la promotion de mentorés et ses partenaires afin de permettre aux mentors d'identifier les bonnes pratiques en terme de mentorat et de renforcer leurs habiletés. Parallèlement, les mentors continueront à se réunir en comités de sélection, en vue de constituer une seconde promotion de mentorés à l'horizon 2011-2012.

Des activités de networking spécifiques aux mentors seront aussi proposées aux membres du réseau afin de renforcer la cohésion de groupe à l'image

de l'atelier culinaire et de la séance de dégustation œnologique organisés les 29 septembre et 20 octobre dernier. ■

**Prochain workshop pour mentors le 23 novembre de 17h00 à 18h15 et déjeuner le 7 décembre de 12h15 à 13h45, à la Chambre de Commerce**

**26 novembre- 9 décembre 2010**

## Journées Création et Développement d'Entreprises 2010

Organisées conjointement par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et le ministère des Classes moyennes et du Tourisme, les Journées Création et Développement d'Entreprises permettent à tous ceux qui veulent créer, reprendre ou développer une entreprise de rencontrer tous les acteurs-clés sur le même espace

et de faire le plein d'informations du 26 novembre au 9 décembre 2010.

La promotion de l'esprit d'entreprise et l'encouragement à la création de nouvelles entreprises font partie d'une politique de diversification des activités économiques. Le secteur des PME avec ses 17.000 entreprises constitue une assise importante de l'économie luxembourgeoise, mais ne parviendra à se développer sans que de jeunes

entrepreneurs ne relèvent le défi de créer et/ou de reprendre une entreprise. C'est dans ce contexte que la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, sous le patronage du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et du ministère des Classes Moyennes et du Tourisme, organiseront fin novembre une série d'événements thématiques la création et le développement d'entreprise.

### ■ Programme des Journées Création et Développement d'Entreprises 2010

Pendant 9 jours, les participants aux Journées Création et Développement pourront recevoir toutes les informations et tuyaux pour concrétiser leur projet d'entreprise dans les différents ateliers qui sont proposés.

La manifestation de lancement aura lieu le vendredi 26 novembre 2010 de 15h00 à 22h00 dans les locaux de la Chambre des Métiers sous forme de foire d'information. Le but de cette demi-journée est de rassembler en un même lieu les principaux acteurs intervenant dans la création d'entreprise, tels que les chambres professionnelles, la Mutualité d'Aide aux Artisans, la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants, Luxinnova-tion, 1,2,3,Go, la SNCI, les banques, les assurances et les conseillers d'entreprises: au total 25 acteurs intervenant dans la



JOURNÉES CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES 2010

# Concrétisez votre projet d'entreprise



**Du 26 novembre au 9 décembre 2010**

- **Kick Off & Stands d'informations** le 26 novembre de 16h à 22h
- **Nocturne sur rendez-vous** le 30 novembre de 17h à 21h
- **Conférences & Séminaires** du 26 novembre au 9 décembre

Programmes et inscriptions sur [www.journees.lu](http://www.journees.lu)

création d'entreprise sur un même lieu et un même espace.

Le lancement des Journées aura lieu en présence de Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes Moyennes et du Tourisme et sera ponctuée d'une table ronde avec des chefs d'entreprises qui exposeront leurs parcours, les difficultés qu'ils ont pu rencontrer et les conseils qu'ils peuvent donner aux jeunes créateurs ou repreneurs. C'est également lors de cette ouverture que sera proclamé le vainqueur du Prix Créateur d'entreprise dans l'artisanat 2010.

Il convient de relever tout particulièrement la «Nocturne des Guichets Uniques» proposée le mardi 30 novembre de 17h00 à 21h00 à la Chambre des Métiers. Après le succès qu'a connu en 2009 la «Nocturne des Guichets Uniques», les porteurs de projets auront à nouveau la possibilité via le site [www.journees.lu](http://www.journees.lu) de convenir d'un rendez-vous d'une vingtaine de minutes avec des spécialistes pour discuter leur projet d'entreprise. Le principe de cette Nocturne est de proposer aux futurs créateurs et repreneurs d'entreprises des conseils personnalisés avec un spécialiste en la matière. L'inscription est obligatoire sur le site [www.journees.lu](http://www.journees.lu) afin que l'intéressé puisse choisir sa plage horaire ainsi que l'interlocuteur qu'il souhaite rencontrer. Parmi les acteurs présents, on peut compter la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, le Guichet Unique PME, la Mutualités d'Aide aux Artisans, la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants, Luxinnovation, le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et le ministère des Classes moyennes et du Tourisme.

Par ailleurs, de nombreuses conférences et workshops sont proposés du 26 novembre au 9 décembre par de nombreux partenaires couvrant une multitude de sujets:

- Le lundi 29 novembre, la Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise organisera différents workshops traitant des aspects financiers, personnels et organisationnels de la création d'entreprise. Cette manifestation se déroulera de 17h00 à 20h30 dans les locaux de la Chambre des Métiers.
- Le lundi 29 novembre, la Chambre de Commerce organisera une conférence sur la stimulation de l'esprit d'entreprise et les initiatives de la Chambre de Commerce et de ses partenaires. Cette manifestation qui s'adresse principalement aux formateurs, chargés de cours, coachs, mentors, multiplicateurs, conseillers en création d'entreprise et en second lieu aux porteurs de projets se tiendra de 18h00 à 20h00 à la Chambre de Commerce. (voir détails ci-après)
- Le mercredi 1<sup>er</sup> décembre, le Guichet Unique PME invite à sa conférence intitulée «La gestion des risques contractuels». La conférence qui s'adresse principalement aux «jeunes» dirigeants d'entreprise se déroulera de 15h30 à 17h30 dans les locaux du Guichet Unique PME à Clervaux.
- Le jeudi 2 décembre, la Chambre de Commerce organisera un séminaire intitulé «Création ou reprise d'une entreprise. Quel est le meilleur choix et comment faire?». Cette manifestation se tiendra de

18h00 à 20h00 à la Chambre de Commerce. (voir détails ci-après)

- Le mardi 7 décembre, se tiendra à la Chambre des Métiers une conférence traitant des opportunités que peut offrir le marché turc. Cette manifestation qui est organisée par la Chambre des Métiers et l'Enterprise Europe Network se déroulera de 16h00 à 18h00.
- Le mercredi 8 décembre, la Chambre des Métiers et Enterprise Europe Network inviteront à un séminaire présentant les possibilités que peuvent offrir les marchés publics à l'étranger. Ce séminaire se tiendra de 16h00 à 18h00 à la Chambre des Métiers.
- Finalement le jeudi 9 décembre, Luxinnovation organisera la conférence intitulée «Sources de financements et aides publiques pour le développement de jeunes entreprises innovantes». Cette manifestation se déroulera de 17h00 à 19h00 dans les locaux de la Chambre des Métiers.

Toutes ces manifestations s'inscrivent dans le cadre de la campagne de promotion de l'esprit d'entreprise du Gouvernement. Plus que jamais, le succès de notre société dépend essentiellement de l'initiative entrepreneuriale et de la prise de risque – calculée – de personnes, créant ainsi des emplois, de la richesse et contribuant au développement de notre société. Ceci est d'autant plus important que de nombreuses entreprises devront être transmises au cours des prochaines années. La reprise d'entreprise constitue une autre priorité autour de laquelle il faut développer des actions spécifiques pour stimuler le transfert d'entreprises entre les générations.

Les programmes détaillés de tous les événements ainsi que les inscriptions sont accessibles sur [www.journees.lu](http://www.journees.lu).

Pour plus d'informations concernant les Journées Création et Développement d'Entreprises 2010, n'hésitez pas à prendre contact avec Charles Bassing au tél.: (+352) 42 67 67-251 ou par E-mail: [charles.bassing@cdm.lu](mailto:charles.bassing@cdm.lu)



## Luxembourg - Russia Business Association ASBL



Doing business with Russia, do you want to learn more?  
Why not become a member of the Luxembourg - Russian Business Association?

19 rue Aldringen, PO BOX 878, L-2018 Luxembourg Tel: + 352 46 00 25 / Fax: + 352 46 00 27 / Email: [balr@fidroyal.lu](mailto:balr@fidroyal.lu)

## Création ou reprise d'une entreprise: quel est le meilleur choix et comment faire?

### ■ Cibles et objectifs de la conférence

La conférence s'adresse principalement aux futurs entrepreneurs souhaitant créer ou reprendre une entreprise.

Elle a pour objectif d'aider les futurs entrepreneurs à:

- comprendre les enjeux liés à une reprise vs. une création,
- identifier les outils d'informations et d'accompagnement pour reprendre une entreprise,

- comprendre les implications juridiques et fiscales d'une reprise d'entreprise,
- se familiariser aux différentes méthodes d'analyses/d'audit d'une entreprise à reprendre,
- comprendre les mécanismes de financement en cas de reprise et de création.

### ■ Thèmes abordés

- De l'idée au projet (structure d'accompagnement),

- Recherche d'entreprises,
- Rencontre avec le vendeur,
- Audit et évaluation de la société à reprendre,
- Volet social,
- Business plan de reprise,
- Financements et aides,
- Négociations (cadre juridique),
- Les premiers pas en tant que chef d'entreprise,
- BusinessMentoring.

### ■ Programme

**17h30 – Accueil**

**18h00 – Introduction à la thématique**

Laurent Koener – Conseiller d'entreprises à l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce

**18h15 – Table ronde – témoignages – débats**

Marc Meyers – Associé Fiduciaire Générale de Luxembourg & Président OEC

Pierre Elvinger – Avocat à la Cour et Partner Elvinger, Hoss & Prussen

Laurent Zahles – Responsable du Département Entreprises de la Banque Raiffeisen

Lucien Bechtold – Gérant de la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants

Oliver Müller – Miwwelhaus Koeune à Mersch

Isabelle Lentz – Hôtel Le Châtelet à Luxembourg

**20h00 – Cocktail de clôture**

Judi 2 décembre 2010 de 18.00h à 20.00h à la Chambre de Commerce

Langue véhiculaire: luxembourgeois – Traduction simultanée en français

Inscription via le site [www.journees.lu](http://www.journees.lu) – Contact: [laurent.koener@cc.lu](mailto:laurent.koener@cc.lu) ou (+352) 42 39 39-439

1<sup>er</sup> et 3 décembre 2010

## Luxembourg Innovation Masterclass: favoriser l'excellence en gestion de l'innovation

**A**près deux années de morosité économique, l'économie luxembourgeoise est sur le point d'aborder un tournant décisif en termes de compétitivité. Afin de pérenniser les premiers signes encourageants de reprises, le Grand-Duché concentre ses efforts sur l'innovation, un des

leviers essentiels pour recouvrer une croissance soutenue.

Forte de son expérience de plusieurs années dans le domaine de la sensibilisation et de la formation à l'innovation, Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, propose pour la 1<sup>ère</sup> fois

au Luxembourg une Innovation Masterclass.

Associée au prof. Hugo Tschirky, du Swiss Federal Institute of Technology (ETH Zurich), Luxinnovation organisera cette formation exceptionnelle les 1<sup>er</sup> et 3 décembre prochains à la Chambre de Commerce.

Luxembourg Innovation Masterclass – Programme	
<b>Conférence sur la gestion de l'innovation</b>	<b>1<sup>er</sup> décembre 2010 – 18h00 – 19h30</b>
Les participants seront sensibilisés aux concepts et méthodes actuels utilisés en gestion de la technologie et de l'innovation (TIM). Les objectifs principaux de la conférence consisteront à démystifier la TIM, la positionner en tant que partie intégrante d'un management global, et la présenter comme un processus systématique plutôt qu'un simple développement ponctuel.	<b>Tous publics:</b> Les professionnels intéressés par la question: comment se servir de la TIM en tant qu'avantage concurrentiel? <b>Durée:</b> 1h30 suivi d'un networking cocktail <b>La conférence est gratuite</b>
<b>Séminaire sur la gestion de la technologie de l'innovation</b>	<b>3 décembre 2010 – 9h00 – 18h30</b>
Le séminaire d'une journée sera composé de conférences et d'ateliers sur la gestion de la technologie et de l'innovation (TIM). Il présentera les meilleures pratiques en matière de TIM et mettra tout particulièrement l'accent sur les outils de gestion de l'innovation Pratique et interactif, le séminaire illustrera les concepts théoriques par des cas pratiques et des ateliers, dans lesquels les participants testeront leurs compétences et capacités à développer des solutions pratiques et efficaces aux obstacles habituels posés par la TIM.	<b>Public:</b> CEOs, CTOs, Ingénieurs et Managers R&D, <b>Durée:</b> Une journée incluant pause-café, déjeuner et networking cocktail. <b>Participation:</b> 450 €/participant Le contenu est directement lié à la conférence qui fait alors office de condition préalable à la participation au séminaire

### ■ Le professeur Hugo Tschirky

Diplômé de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (ETHZ) en ingénierie nucléaire (1<sup>er</sup> doctorat obtenu en 1968) et en gestion d'entreprise (2<sup>e</sup> doctorat en 1978), le professeur Hugo Tschirky a débuté sa carrière professionnelle en tant que chercheur (General Atomic à San Diego) et directeur d'entreprises (Carl Zeiss SA et Cerberus SA). Professeur de l'ETHZ en gestion des entreprises et gestion de l'innovation et des technologies, il est l'auteur de nombreux livres sur le sujet. Membre fondateur de l'Institut Européen de Gestion d'Innovation et Technologie, il enseigne dans plusieurs universités en Europe et dans le monde. Il siège également dans différents conseils d'administration d'entreprises industrielles et de services.

Développée autour d'une conférence libre («Open Lecture») et d'un séminaire d'une journée complète comprenant plusieurs ateliers participatifs, cette Luxembourg Innovation Masterclass aura pour but de former les participants aux derniers outils et méthodes nécessaires à une gestion de l'innovation efficace.

### ■ Informations pratiques

L'inscription à la Luxembourg Innovation Masterclass est obligatoire et s'effectue en ligne sur le site de Luxinnovation: [www.luxinnovation/site/event\\_masterclass](http://www.luxinnovation/site/event_masterclass).

#### Conférence sur la gestion de l'innovation

Entrée gratuite – Inscription obligatoire.

**Séminaire sur la gestion de la technologie de l'innovation** 450 €/personne – Inscription valable à réception du paiement des frais d'inscription par

virement bancaire sur le compte suivant: LU38 0019 1100 2828 2000 (BCEELULL) avec la référence «Masterclass [nom du participant et entreprise]».

Seulement 20 places sont disponibles pour le séminaire. Elles seront attribuées selon l'ordre chronologique de

réception des paiements. Le séminaire n'est accessible qu'aux personnes ayant préalablement participé à la conférence du 1<sup>er</sup> décembre

Pour d'autres informations concernant les modalités d'inscription, merci de contacter Luxinnovation à: [events@luxinnovation.lu](mailto:events@luxinnovation.lu).

Pour tout renseignement relatif au contenu de la MasterClass, merci de contacter: Gaston Trauffler, PhD, responsable gestion de la technologie et de l'innovation  
E-mail: [gaston.trauffler@luxinnovation.lu](mailto:gaston.trauffler@luxinnovation.lu) ou  
Lionel Cammarata, études et gestion de l'information  
E-mail: [lionel.cammarata@luxinnovation.lu](mailto:lionel.cammarata@luxinnovation.lu)

Avec le soutien de: HITEC Luxembourg S.A., IEE S.A., ASTRON BUILDINGS S.A., Goodyear S.A.

# SeeZam S.A.: une nouvelle entreprise innovante au Technoport®

**S**eeZam S.A. a été officiellement acceptée au sein du Technoport®, l'incubateur d'entreprises innovantes du CRP Henri Tudor. Cette nouvelle start-up, qui propose le service de coffre-fort virtuel [www.SeeZam.com](http://www.SeeZam.com), porte ainsi à 51 le nombre d'entreprises formellement acceptées dans l'incubateur depuis juin 1998. SeeZam S.A. propose un service de coffre-fort électronique, accessible 24h/24, qui, grâce à une approche conviviale basée sur le fonctionnement d'un réseau social, s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises. La société a ainsi opté dès le début pour des règles de sécurité les plus élevées et héberge son infrastructure dans un environnement hautement disponible et à connexion sécurisée au Luxembourg. L'application est d'un niveau qui garantit le secret personnel et un encryptage assure la totale confidentialité des données du propriétaire du compte.

La priorité de l'entreprise est donc la sécurisation de toutes les informations sensibles que ses utilisateurs souhaitent conserver pour quelque usage que ce soit, partager au quotidien ou en cas d'urgence.

Son slogan, «Peace of mind through ultra-secured online deposit box», témoigne d'ailleurs de cette priorité!

La solution offerte aux entreprises permet par exemple à un service des ressources humaines (ou à une fiduciaire) de déposer de façon sécurisée des données particulièrement sensibles comme des fiches de salaire, des contrats, des documents reprenant des objectifs commerciaux et autres bonus liés. Un gestionnaire de fortune peut y échanger ses informations avec son client sans risquer qu'elles ne tombent entre de mauvaises mains. Idem lors de négociations avec un fournisseur.

## ■ Une «jeune pousse» déjà couronnée de succès

Depuis ses débuts, SeeZam S.A., membre de l'association Fédération de l'Information Lifecycle Management, du Stockage et de l'Archivage (FedISA), enchaîne les succès et suscite un fort intérêt du monde économique:

- Elle a été primée en 2009 au concours interrégional du meilleur plan d'affaire «1,2,3,GO».



- Le service qu'elle propose est frappé du label «Made in Luxembourg» qui atteste de son origine par la Chambre du Commerce de Luxembourg,
- Elle a été tout récemment la première société à bénéficier de l'aide *Jeune Entreprise Innovante* dans le cadre de la nouvelle loi de soutien à l'innovation du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur.

Pour des informations complémentaires, contactez:  
SeeZam SA – 66, rue de Luxembourg – L-4221 Esch-sur-Alzette  
E-mail: [info@seezam.com](mailto:info@seezam.com) – [www.SeeZam.com](http://www.SeeZam.com)

## ■ Technoport® en bref ...

Mission: Soutenir et promouvoir la création et le développement d'entreprises technologiques et innovantes au Luxembourg.

Entreprises hébergées: 14

Entreprises sorties avec succès: 16

Durée moyenne d'hébergement: 3,9 années

Nombre d'entreprises formellement acceptées depuis juin 1998: 51

Plus d'informations sur: [www.technoport.lu](http://www.technoport.lu)



## Etude comparative sur le pouvoir d'achat

# Prix et salaires dans 73 villes du monde: nouvelle mise à jour

**UBS a récemment actualisé la 14<sup>e</sup> édition de son étude «Prix et Salaires – Une comparaison du pouvoir d'achat dans le monde». Cette nouvelle mise à jour compare le pouvoir d'achat à travers 73 villes dans le monde. Les résultats sont obtenus à partir de 30.000 données et sont collectés tous les trois ans.**

**C**ette étude est basée sur un panier de 122 biens et services, pondérés selon les habitudes de consommation d'Europe continentale, ainsi que sur 112 questions sur les salaires, les retenues sur le salaire et les temps de travail de quinze métiers différents.

Dans cette mise à jour 2010 de l'étude, UBS a mis à jour les principaux indices (indices de prix, des salaires et du pouvoir d'achat).

### ■ Niveaux des prix

En 2010, le niveau des prix (hors loyers) tel que mesuré par UBS reste le plus élevé à Oslo, Zurich, Genève et Tokyo, classant ces villes parmi les plus chères au monde. Le Luxembourg occupe le 19<sup>e</sup> rang mondial dans ce classement de cherté urbaine, et le 8<sup>e</sup> rang au sein des villes de l'Union européenne (UE).

Des changements de cet indicateur sont observés lorsque le loyer d'habitation est inclus dans les calculs de l'in-

dicateur puisque les villes de New York, Oslo, Genève, Zurich ressortent avec un coût total de la vie par ménage largement supérieur au reste des villes du monde. Le Luxembourg se classe, dans ce cas de figure, 22<sup>e</sup> dans le classement mondial et 7<sup>e</sup> ville la plus chère au sein de l'UE. Le Luxembourg reflète d'ailleurs des coûts de vie modérés comparé à des métropoles européennes de premier rang, telles que Paris, Francfort, Londres ou Genève.

En général, les habitants des villes suisses, Genève et Zurich, sont confrontés à un niveau des prix des biens, services et logements dépassant sensiblement ceux pratiqués en moyenne dans les autres villes d'Europe occidentale.

En comparaison avec l'année 2009, quelques changements peuvent être observés. La Ville de Luxembourg se trouve actuellement à la 22<sup>e</sup> place (18<sup>e</sup> en 2009), Paris à la 14<sup>e</sup> place (9<sup>e</sup> en 2009), Francfort à la 23<sup>e</sup> place (15<sup>e</sup> place en 2009) alors que d'autres villes telles que Dublin, Londres ou encore Bruxelles montent dans le classement, devenant ainsi plus chères.

De plus, de très larges différences persistent entre les prix affichés en Europe orientale et occidentale. Malgré le progrès dans le processus de convergence économique des «deux Europe», l'ajustement des prix entre l'Europe orientale et occidentale reste peu significatif. Une légère amélioration est observable puisque la disparité des prix y est passée de 35 % début 2009 à environ 26 % en 2010.

Ensuite, il faut également mettre en avant l'effet de la crise économique à l'échelle mondiale sur les prix par le biais des termes d'échange. S'en est suivi un reclassement mécanique de bon nombre de villes.

Enfin, il reste à soulever que les coûts de vie au sein d'une même ville divergent fortement et que les chiffres de cette étude ne représentent qu'une moyenne générale, qui peut escamoter des nettes différences entre différents quartiers et des profils de consommation personnels divergents.

### ■ Niveaux des salaires et pouvoir d'achat intérieur

Afin d'effectuer une bonne comparaison du pouvoir d'achat intérieur (hors loyers) des 73 villes considérées, UBS met en relation les classements précités du niveau des prix et des salaires. L'étude comparative des 73 villes du monde entier relève les salaires bruts les plus élevés principalement dans les villes du Danemark, de la Suisse, des Etats-Unis et de l'Australie.

Par rapport à 2009, le pouvoir d'achat des différentes villes n'a pas subi de changements significatifs. Le positionnement de Luxembourg n'a, par

Tableau 1: Niveau des prix			
Villes		Sans loyer	Avec loyer
1	New York	87,7	112,2
2	Oslo	105,6	105,8
3	Genève	98,5	101
4	Zurich	100	100
5	Tokyo	92,7	99,3
6	Dubai	77,1	91,1
7	Copenhague	90,8	87,8
8	Singapour	79	87,2
9	Toronto	83,5	85,3
10	Londres	80,1	84,7
11	Sydney	78,8	83,4
12	Hong-Kong	69,9	83,1
13	Stockholm	85,1	82
14	Paris	78,1	82
15	Los Angeles	76,9	81,2
16	Montréal	80,7	80,6
17	Chicago	71,7	80,6
18	Helsinki	78,8	79,4
19	Dublin	74,3	78,2
20	Istanbul	76,1	77,3
21	Miami	68,4	76,8
22	<b>Luxembourg</b>	<b>76,2</b>	<b>75,2</b>
23	Francfort	75,3	74,9
24	Rome	72,8	74,6
25	Vienne	78,1	73,7
26	Munich	76,5	73,7
27	São Paolo	74,4	73,5
28	Auckland	72	73,3
29	Bruxelles	71,2	72,8
30	Barcelone	70,4	70,5

conséquent, pas changé en termes de revenu annuel net, gardant la 6<sup>e</sup> place. En ce qui concerne le salaire horaire net, le Luxembourg se classe dans ce cas de figure en 5<sup>e</sup> position mondiale et en 1<sup>ère</sup> position au sein de l'UE.

Pour l'indice du niveau des salaires bruts Zurich, Copenhague et Genève

sont les trois villes dans lesquelles les salaires sont jugés être les plus élevés à travers le monde. Le Luxembourg se classe à la 10<sup>e</sup> position dans ce classement mondial, et au 4<sup>e</sup> rang au sein de l'UE.

Tel qu'en 2009, les travailleurs de Zurich se maintiennent en tête du classement en termes de salaire net accu-

sant des revenus supérieurs à ceux de toutes les autres villes du monde, suivis des travailleurs de Genève et de New York. Pourtant, avant impôts et charges sociales, le salaire brut d'un employé à Copenhague dépasse celui du travailleur zurichois dû au poids relatif des impôts et des cotisations sociales perçus sur le salaire des employés. Ces charges fiscale et sociale dépassant celles des autres pays industrialisés expliquent le recul de la capitale danoise au 21<sup>e</sup> rang en termes de revenu annuel net. La Ville de Luxembourg occupe le 7<sup>e</sup> rang mondial et se révèle être le pays avec le niveau de salaires nets le plus élevé dans l'UE (1<sup>er</sup> rang).

La quatrième colonne du tableau ci-contre exprime le revenu annuel moyen net ajusté aux prix, reflétant ainsi la capacité d'acquérir la plus grande quantité de biens et de services pour un salaire moyen donné. Le niveau du salaire n'étant qu'une mesure imparfaite du pouvoir d'achat, l'analyse du revenu annuel net ajusté au pouvoir d'achat apporte une réponse permettant de jauger le potentiel financier que confère un salaire à un travailleur d'une ville déterminée, par la mise en relation des deux classements sur le niveau des prix et des salaires.

Luxembourg garde sa 6<sup>e</sup> position en 2010 en termes de revenu annuel net, dont le niveau élevé au Grand-Duché est surtout le fruit de charges sociales et de niveaux de taxation relativement modérés, traduisant une relative position de compétitivité au niveau international.

Une comparaison entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale tout comme entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud met en évidence que ces régions sont très différentes en ce qui concerne les salaires à la fois bruts et nets. Alors que le pouvoir d'achat en Europe occidentale et en Amérique du Nord se situe respectivement à une moyenne de 78 % et 89 % par rapport à Zurich (= 100), il atteint seulement 34 % en Europe orientale et 30 % en Amérique du Sud.

Le document exhaustif est disponible sur le site internet d'UBS ou auprès du Département Economique de la Chambre de Commerce: [eco@cc.lu](mailto:eco@cc.lu).

Tableau 2: Pouvoir d'achat intérieur

	Villes	Salaire horaire brut (1)	Salaire horaire net (1)	Revenu annuel net (2)
1	Zurich	100	100	100
2	Miami	95	94,9	95,3
3	Los Angeles	97,1	94,8	94,5
4	New York	93,7	90,5	93,6
5	Sydney	96,9	99,2	90,9
6	<b>Luxembourg</b>	<b>86,4</b>	<b>94,3</b>	<b>88,3</b>
7	Dublin	82,5	93,5	88
8	Genève	97,7	91,1	87,8
9	Chicago	91,7	87,1	83,1
10	Montréal	79,2	80,4	78,5
11	Tokyo	68,3	74	77,3
12	Toronto	77,6	77,6	75,3
13	Nicosie	71,4	84,9	75,1
14	Berlin	86,5	79,9	71,7
15	Bruxelles	90,6	79,7	71
16	Helsinki	78,3	77,4	71
17	Londres	75,2	77,3	70,9
18	Amsterdam	88,1	76,4	70,1
19	Francfort	86	75,6	68,3
20	Stockholm	79,5	73,3	68,2
21	Copenhague	106,8	76,9	67,4
22	Munich	88,2	75	67
23	Vienne	71,5	70,8	64,6
24	Auckland	60,8	64,2	64,5
25	Milan	74,4	68,6	64,1
26	Oslo	79,4	68,8	63,8
27	Lyon	74,3	74,9	61,8
28	Dubai	42,3	56,5	61,8
29	Barcelone	60,5	65,5	60,8
30	Madrid	62,6	69,1	60,6

**Remarque**

Dans cette comparaison des pouvoirs d'achat, il convient de tenir compte du fait que les salariés des villes asiatiques et africaines notamment composent souvent leur panier de marchandises de manière très différente qu'en Europe ou en Amérique du Nord. Les produits importés, généralement chers, pèsent en particulier dans la balance, car ils coûtent quasiment autant dans les pays émergents qu'en Europe occidentale ou en Amérique du Nord.

**Méthodologie**

- (1) Salaires horaires bruts ou nets, divisés par le prix du panier de biens et services, sans les loyers.
- (2) Revenu annuel net divisé par le prix du panier de biens et services, sans les loyers.

# Gesundheit als Wirtschaftsfaktor

**A**m 14. Dezember 2010 findet die achte Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz statt, die von der Handelskammer des Großherzogtums Luxemburg in Zusammenarbeit mit der Deutschen Botschaft in Luxemburg und der ahk debelux ausgerichtet wird.

Unter dem Thema „Gesundheit als Wirtschaftsfaktor“ beleuchten Experten die Frage, welche Auswirkung die demographische Entwicklung der Bevölkerung mit ihren wachsenden medizinischen Bedürfnissen auf eine bedarfsgerechte Forschung haben wird und wie die Wirtschaft auf die Chancen und Herausforderungen dieser wichtigen Zukunftsbranche „Medizintechnik“ reagiert.

Darüber hinaus haben die Teilnehmer am Rande der Konferenz die Möglichkeit, eine Ausstellung zu besichtigen, in der neueste medizintechnische Entwicklungen und Projekte deutsch-luxemburgischer Zusammenarbeit in der Medizintechnik vorgestellt werden.

Als Redner haben zugesagt:

- Herr Mars Di Bartolomeo, Minister für Gesundheit und Soziale Sicherheit des Großherzogtums Luxemburg
- Herr Prof. Dr. Thomas Schmitz-Rode, Direktor des Instituts für angewandte Medizintechnik an der Rheinisch-Westfälischen Technischen Hochschule Aachen
- Herr Dr. Emanuele Gatti, Mitglied des Vorstands und CEO der Fresenius Medical Care AG
- Herr Dr. Jean-Claude Schmit, Präsident der Integrated Biobank of Luxembourg (IBBL)
- Herr Claude Kremer, Vorstandsvorsitzender der „Association of the Luxembourg Fund Industry“ (ALFI).

Zu der nunmehr achten Konferenz dieses Veranstaltungszyklus sind interessierte Unternehmer aus Luxemburg und der Großregion herzlich eingeladen.

Die Gespräche lassen sich beim anschließenden Cocktail-Empfang in gespannter Atmosphäre fortsetzen. ■

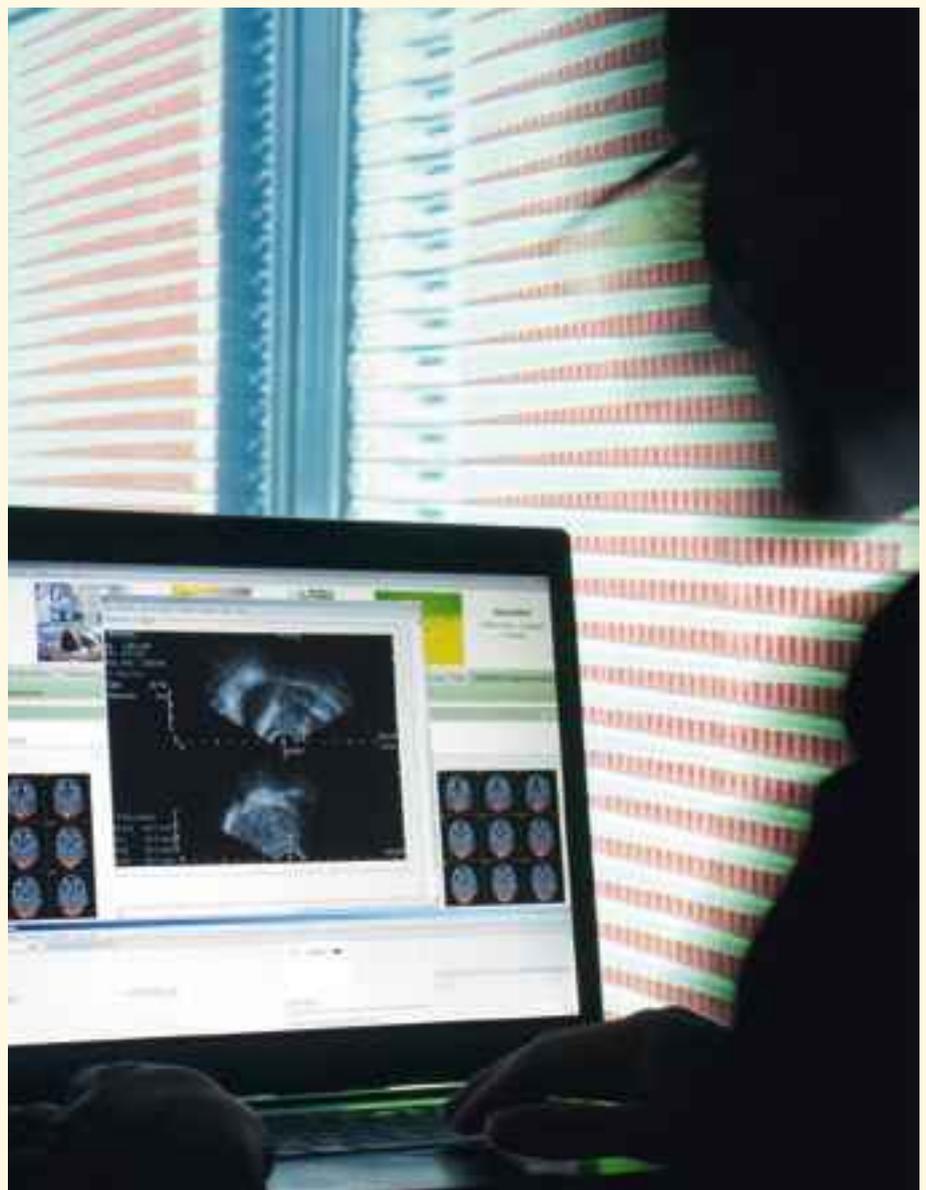
**Tagungsort:** Handelskammer Luxemburg, 7, rue Alcide de Gasperi,  
L-1615 Luxemburg-Kirchberg

**Zeit:** 9.30 – 12.00 Uhr

**Kontakt:** Wirtschaftsabteilung der Handelskammer Luxemburg

Tel.: (+352) 42 39 39-350 – E-mail: [eco@cc.lu](mailto:eco@cc.lu)

Sollte diese Konferenz auf Ihr Interesse stoßen, so können Sie sich gerne über die Internet Seite der Handelskammer Luxemburg ([www.cc.lu](http://www.cc.lu)), unter dem Menüpunkt „Calendrier Chambre de Commerce“ einschreiben



## Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu) (rubrique «Avis»).

### ■ Ministère de la Santé

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 3 septembre 1993 concernant les solvants d'extraction utilisés dans la fabrication des denrées alimentaires et de leurs ingrédients. (3720SAN)

### ■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Projet de loi portant certaines modalités d'application et sanction du règlement (CE) n° 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS), abrogeant le règlement (CE) n° 761/2001 et les décisions de la Commission 2001/681/CE et 2006/193/CE.

Projet de règlement grand-ducal abrogeant le règlement grand-ducal du 19 avril 2002 relatif à des modalités d'application et à la sanction du règlement (CE) n° 761/2001 du Parlement européen et du Conseil du 19 mars 2001 permettant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS). (3721QLU)

### ■ Ministère de la Sécurité Sociale

Projet de loi portant réforme du système de soins de santé et modifiant:

- 1) le Code de la sécurité sociale;

- 2) la loi modifiée du 28 août 1998 sur les établissements hospitaliers. (3722ZCH)

### ■ Ministère des Finances

Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2011. (3723WMR)

Projet de loi fixant les droits d'accise et taxes assimilées des produits énergétiques, de l'électricité, des produits de tabacs manufacturés, de l'alcool et des boissons alcooliques. (3726TAN)

### ■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Projet de loi modifiant la loi du 11 novembre 2009

1. concernant certaines mesures temporaires visant à atténuer les effets de la crise économique sur l'emploi des jeunes;
2. modifiant certaines dispositions de Code du travail. (3724GRL)

### ■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Projet de règlement grand-ducal fixant la structure du programme national de sûreté de l'aviation civile et les modalités d'organisation de sa publicité et de sa diffusion;

Projet de règlement grand-ducal fixant la structure du programme national de contrôle de la qualité en matière de sûreté de l'aviation civile et les modalités d'organisation de sa publicité et de sa diffusion;

Projet de règlement grand-ducal fixant les conditions d'agrément des agents habilités et des chargeurs connus ainsi que les conditions de désignation des clients en compte en matière de contrôles de sûreté aérienne. (3725CCH)

Editions Larcier

## Code thématique Larcier du droit luxembourgeois 2010-2011



La deuxième édition du «Code thématique Larcier du droit luxembourgeois 2010-2011» est dès maintenant disponible en librairie. Ce code regroupe dans un format maniable une sélection de textes législatifs luxembourgeois essentiels actualisés au 1<sup>er</sup> août 2010. Le choix des textes a été fait par les professeurs en droit de la Faculté de Droit, d'Economie et

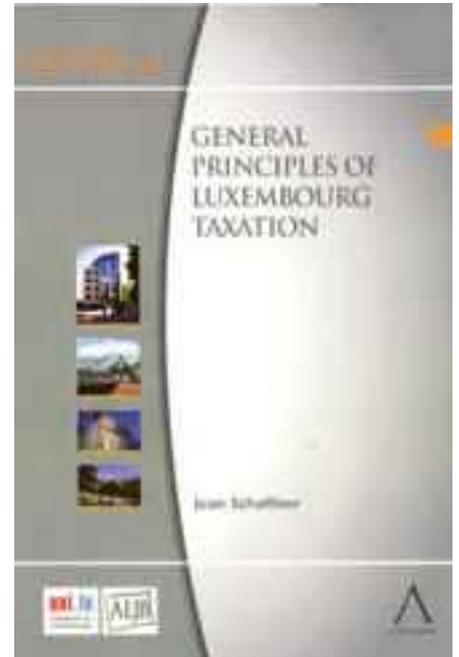
de Finance de l'Université du Luxembourg. Cette publication peut servir aux utilisateurs dans les domaines du droit, des études et de la science. Un index, des étiquettes et une numérotation continue des textes législatifs facilitent l'usage de ce recueil. De plus, une mise à jour régulière et gratuite des textes est possible. ■

Le Code thématique Larcier du droit luxembourgeois est disponible en librairie pour le prix de 105 euros. Les étudiants pourront l'acquérir pour la somme de 50 euros, sur présentation de leur carte d'étudiant  
Pour plus d'informations: [www.larcier.com](http://www.larcier.com)

## General principles of Luxembourg taxation

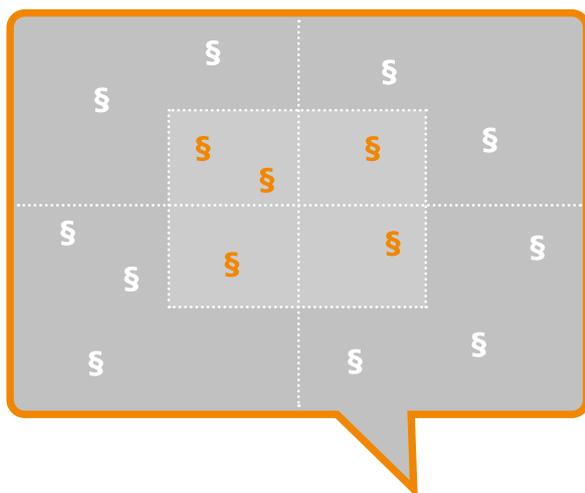
L'Association Luxembourgeoise des Juristes de Droit Bancaire (ALJB – [www.aljb.lu](http://www.aljb.lu)) vient de présenter le nouvel ouvrage de la collection «La vie du droit bancaire et financier» consacré à la législation fiscale luxembourgeoise. «General principles of Luxembourg taxation» de Me Jean Schaffner, Tax Partner au sein de l'Etude Allen & Overy Luxembourg, constitue le troisième livre de la collection «La vie du droit bancaire et financier», lancée en juin 2008 par l'Association Luxembourgeoise des Juristes de Droit Bancaire (ALJB – [www.aljb.lu](http://www.aljb.lu)) avec la collabo-

ration de l'Université de Luxembourg et éditée par les éditions Anthemis ([www.anthemis.be](http://www.anthemis.be)). S'adressant en première ligne aux praticiens, les ouvrages de cette collection abordent le cadre juridique des activités bancaires et financières sous une perspective concrète et pragmatique ouverte aux horizons des droits européen et comparé. Fondés sur une analyse juridique rigoureuse, ils ont le souci constant de fournir au lecteur des réponses exactes et précises à ses interrogations. L'ouvrage s'adresse aussi bien aux praticiens, aux contribuables qu'à l'administration fiscale. ■



«General principles of Luxembourg taxation» par M<sup>c</sup> Jean Schaffner, 172 pages, Editions Anthemis, 81.- EUR, ISBN 978-2-9601024-0-6

**156** avis annuels pour défendre les intérêts du monde économique



Depuis sa création et en accord avec la mission qui lui est conférée par la loi, la Chambre de Commerce donne régulièrement son avis sur des propositions de loi ou de règlement grand-ducal. C'est dans cet esprit que les collaborateurs de la Chambre de Commerce ont émis quelque **156 avis** pour défendre les intérêts du monde économique en général, et de ses entreprises membres en particulier. Tous les avis en cours de rédaction peuvent être consultés sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu). Un forum de discussion permet de faire entendre votre voix et de partager vos idées avec nos juristes et économistes. Votre avis aussi nous intéresse !

### DÉPARTEMENT AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES

☎ (+352) 42 39 39 – 354

@ [avis@cc.lu](mailto:avis@cc.lu)





(de g. à d.) Tom Hermes, Fedil, Marc Gross, Chambre des Métiers, Pierre Bley, secrétaire général de l'U.E.L, Romain Schmit, président du groupe de travail U.E.L «Sécurité sociale», Jean-Christophe Burkel, U.E.L, Fabienne Lang, ABBL, Claude Bizjak, clc

## Union des Entreprises Luxembourgeoises

# Présentation de la feuille de route «Soigner mieux en dépensant moins»

L'U.E.L a présenté, début octobre, sa feuille de route permettant de réduire le coût du système des soins de santé tout en améliorant la qualité des prestations. Elle plaide pour une vision à long terme des soins de santé ancrée sur une approche de qualité, une meilleure transparence des coûts de ces soins et enfin une responsabilisation accrue des prestataires et des assurés afin d'éviter un relèvement des cotisations. A titre subsidiaire, et pour le cas où leurs propositions ne seraient pas retenues par le Gouvernement, les organisations patronales demandent le plafonnement de leur cotisation au niveau actuel, tout en intégrant la cotisation patronale dans le salaire brut des salariés. L'U.E.L propose par ailleurs un remaniement de la gouvernance de la CNS en ligne avec les exigences d'une gestion moderne et efficace de cette branche de la sécurité sociale et pose les préalables d'une collaboration des représentants des organisations patronales dans les organes de gestion de la CNS.

**L**a réforme du système de soins de santé, annoncée lors de la réunion quadripartite de l'automne 2009 et matérialisée à ce stade sous forme de projet de loi, doit selon ses auteurs viser:

1. «une meilleure coordination et une meilleure pilotabilité du sys-

tème de soins de santé, précisant le cadre normatif en matière de documentation et de standards, misant sur des gains d'efficacité et d'efficacités, stimulant la responsabilité des différents prestataires et améliorant les mécanismes de contrôle et de surveillance»

2. «un redressement à court terme de la situation financière de l'assurance maladie-maternité».

Si l'approche relatée dans le projet de loi s'inscrit en effet dans une logique de maîtrise des coûts, il n'en reste pas moins que certaines mesures préconi-

sées ne sont pas assez incisives ou manquent d'ambition en ce qui concerne leur aboutissement sur l'axe du temps.

Le projet doit par contre être réfuté pour ce qui est des moyens déployés pour redresser les finances de la Caisse nationale de santé (CNS). Ainsi, il est inadmissible que les auteurs fassent fi des discussions tripartites ayant eu pour objet de redresser la situation compétitive des entreprises et préconisent un relèvement des cotisations à charge des entreprises et ce en dépit du fait que les entreprises assument largement le coût des indemnités pécuniaires de maladie à la suite de l'introduction du statut salarié unique. Si le projet de réforme ne répond ainsi pas aux impératifs du

redressement de la compétitivité de l'économie, il allège pourtant les contributions de l'Etat aux dépens des assurés et des entreprises. Cette approche ne peut donc trouver l'approbation des milieux économiques.

L'UEL trace dans le cadre de sa feuille de route des pistes permettant de réduire le coût du système des soins de santé tout en améliorant la qualité des prestations. Elle plaide également pour une responsabilisation accrue des prestataires et des assurés afin d'éviter un relèvement des cotisations. A titre subsidiaire, et pour le cas où leurs propositions ne seraient pas retenues par le Gouvernement, les organisations patronales demandent le plafonnement de

leur cotisation au niveau actuel, tout en intégrant la cotisation patronale dans le salaire brut des salariés.

Finalement, l'UEL propose un remaniement de la gouvernance de la CNS en ligne avec les exigences d'une gestion moderne et efficace de cette branche de la sécurité sociale et pose les préalables à une collaboration des représentants des organisations patronales dans les organes de gestion de la CNS.

Alors que le caractère incisif des mesures préconisées fait défaut et que la prise en charge par les entreprises de la dérive des dépenses pour soins de santé va à l'encontre des objectifs de compétitivité, l'UEL se doit de réfuter le projet de réforme dans sa teneur actuelle. ■

La présentation de la feuille de route est téléchargeable sur le site Internet [www.uel.lu](http://www.uel.lu), rubrique «Communiqués»

***“En trois ans, j’ai monté une entreprise florissante qui bénéficie d’une excellente réputation dans la région. Mais ma marque n’était pas enregistrée. Jusqu’à ce que je réalise combien ma marque pouvait valoir en termes de ‘goodwill’. C’est pour cette raison que j’ai déposé ma marque.”***

En enregistrant votre marque, vous la mettez à l’abri et vous vous donnez les moyens d’empêcher son usage par des tiers. Pour le Benelux, il faut vous adresser à l’Office Benelux de la Propriété intellectuelle. Sur le site [www.boip.int](http://www.boip.int) vous trouverez toutes les informations au sujet de l’enregistrement des marques et vous pouvez directement y entreprendre les démarches de dépôt. Vous pouvez aussi nous téléphoner au 8002 5383 (depuis le Luxembourg).



OFFICE BENELUX  
DE LA PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE



**Derrière chaque  
marque, il y a un  
entrepreneur avec  
une bonne idée**

Le succès d’une  
entreprise commence  
par l’enregistrement



IUIL – POG – CJBR – UEL

## Le recrutement des seniors ou le chemin vers la valorisation de la diversité

**Dans le cadre d'un projet cofinancé par le Fonds Social Européen, l'Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL), le Personal Officers Group (POG), le Centre Jean-Baptiste Rock (CJBR) et l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) ont organisé en partenariat une série de workshops réunissant, entre autres, des experts en gestion des ressources humaines, tous issus d'entreprises luxembourgeoises, afin de formuler des recommandations sur la thématique des seniors.**

**P**artant du constat que les seniors font l'objet de discriminations et préjugés qu'il convient de neutraliser, les participants au workshop sur les pratiques de recrutement ont été invités à revisiter leurs pratiques en matière de recrutement et à poser un autre regard sur les candidats à l'emploi et sur leur portefeuille de compétences en-dehors de toute considération liée à l'âge.

### ■ Préjugés à l'égard des seniors

En quelques mots, les principaux motifs souvent mis en avant pour ne pas recruter les seniors sont les suivants:

- «les seniors coûtent trop cher»,
- «ils veulent un poste d'encadrement et de décision»,
- «ils ne sont pas flexibles, ils ont des difficultés à gérer le stress et ne

savent pas s'adapter, notamment aux nouvelles technologies»,

- «un senior au chômage est un senior incompetent».

Ces «arguments» sont en réalité des clichés qui, selon le Ceps/Instead sont malheureusement vérifiés au Grand-Duché de Luxembourg.

En réponse à ces préjugés, les groupes de travail ont jugé pertinent de battre en brèche chaque idée préconçue et de fournir des arguments susceptibles de mettre en évidence leur caducité.

### Le comportement et les ambitions des seniors

- L'embauche d'un senior peut être perçue comme une menace pour un collaborateur plus jeune qui peut craindre que ce nouveau collègue

expérimenté ne le freine dans sa carrière, par exemple en prenant une position d'encadrement et d'autorité au sein de l'entreprise. Il semble donc indispensable de définir clairement les règles du jeu entre seniors et juniors afin de rassurer l'ensemble des collaborateurs et de permettre à chacun de trouver sa place.

- Il semble utile d'expliquer que devenir manager est avant tout lié aux compétences et non pas à l'âge.

Les arguments développés en réponse à ce deuxième préjugé montrent, si cela s'avère nécessaire, à quel point la gestion des âges s'inscrit bien dans une gestion des compétences et des talents à développer pour l'ensemble du personnel.

## La capacité d'adaptation des seniors

Contrairement aux préjugés fréquents à l'égard des seniors, ceux-ci disposent en réalité comme leurs collègues plus jeunes d'une grande capacité d'adaptation. En effet, ils ont déjà changé d'emploi à plusieurs reprises au cours de leur vie professionnelle et ont dû faire preuve de capacité d'adaptation dans le nouveau système social de flexicurité face non seulement aux évolutions du marché du travail, mais aussi face aux évolutions de leurs métiers.

## Les compétences des seniors demandeurs d'emploi

Au vu de la crise financière qui impacte de manière inégale les différents pays de l'Union européenne, ce préjugé est largement dépassé et n'a plus aucune justification de nos jours alors que:

- les seniors qui se trouvent au chômage aujourd'hui ne le sont généralement pas par manque de compétences, mais souvent pour des raisons conjoncturelles,
- beaucoup de seniors au chômage sont hautement qualifiés et ont une expérience professionnelle qui demeure toujours intéressante pour les entreprises,
- certains métiers requièrent les compétences, le know-how et l'expertise développés par les seniors au cours de leurs parcours professionnels; de même la confiance et la crédibilité qu'ils inspirent constituent des atouts incontournables.

## Les coûts des seniors

- Les entreprises peuvent bénéficier d'aides étatiques à la fois financières et fiscales pour leur permettre d'embaucher un senior à un moindre coût<sup>1</sup>.
- L'entreprise peut choisir de lier la rémunération à la compétence et à l'expérience plutôt qu'à l'âge ou à l'ancienneté, tout en respectant les grilles salariales imposées par leur convention collective de travail pour leur secteur d'activité.
- Certains seniors, surtout ceux à la recherche d'un emploi, sont prêts, pour demeurer en activité, à travailler pour un salaire moins élevé.

## ■ Pistes investiguées pour combattre les stéréotypes en matière de recrutement des seniors

Pour tenter d'éviter les discriminations par l'âge fondées sur des préjugés erronés lors du recrutement et par la suite une fois le senior engagé, les participants ont exploré différentes pistes pour lutter contre les discriminations; celles-ci ont été complétées par celles développées dans le rapport Vigeo relatif à l'employabilité des seniors<sup>2</sup>:

### Au niveau du management et de la culture d'entreprise

- Formaliser en termes explicites par l'entreprise son engagement à développer le recrutement de personnes seniors.
- Exprimer clairement au sommet de l'entreprise la volonté de déconstruire une culture de la préretraite encore bien présente sur le terrain.
- Mettre en place des actions de sensibilisation dans l'entreprise à l'attention du personnel et créer des espaces de compréhension et de partage entre les différentes générations.
- Prendre en compte bien avant le recrutement d'un senior les besoins et les craintes des managers en place.
- Dans le cadre de la gestion des âges en entreprise, mettre en place des tableaux de bord pour le suivi des recrutements par tranches d'âge, par source d'embauche,...
- Responsabiliser les managers de terrain sur ces sujets et les soutenir par toutes les fonctions de l'entreprise, à savoir par les ressources humaines, par la médecine du travail, par le suivi médical,...

### Lors du recrutement

- Diversifier les canaux de recrutement pour que les seniors aient plus de chances d'accéder aux entretiens de sélection et de révéler leurs compétences aux recruteurs.
- Compter dans l'équipe des recruteurs une personne expérimentée, de préférence «senior», susceptible de porter sur les seniors un regard différent de celui porté par ses collègues moins expérimentés, voire fraîchement diplômés.

- Réduire les risques de discrimination dans les processus de recrutement fondé sur les compétences requises via une procédure transparente et objective.
- Investiguer l'expérience professionnelle des candidats à l'emploi, sur base de ses réalisations, de ses références, afin de découvrir les compétences et expériences de la personne.
- Définir le poste à pourvoir, c'est-à-dire définir la raison d'être de la fonction, ses missions et activités principales, sa finalité, son impact et son rôle sur les résultats finaux de l'entreprise. Il y aura lieu également de définir les compétences requises et le niveau de performance à atteindre pour le poste à pourvoir.

### Au moment de l'intégration du senior

- Mettre en place un accompagnement individualisé pour tous les niveaux hiérarchiques par le service des Ressources Humaines et le responsable hiérarchique.
- Inviter les managers à respecter davantage dans le management de leurs équipes les valeurs liées à la diversité.
- Veiller à identifier et à résoudre les éventuels: conflits latents liés aux différences de rémunération entre les seniors et les collaborateurs plus jeunes; tensions rencontrées par un manager junior pour gérer un senior sans qu'éclatent au sein des équipes des conflits générationnels et des «rebellions»; obstacles à l'intégration dus à l'âge moyen au sein de l'entreprise (personnel jeune) et à un management directif, où aucun espace de discussion critique ne peut se créer.

En conclusion, la valorisation de la diversité dans les entreprises s'exprime, entre autres, par la protection des seniors contre les discriminations en raison de leur âge et par la garantie de leur droit fondamental à l'égalité. Cela implique, au plan managérial et à tous les niveaux de l'entreprise, des engagements et des actes qui assurent une procédure de recrutement objective et qui favorisent une intégration réussie non seulement des seniors, mais aussi de chaque génération. ■

<sup>1</sup> [http://www.adem.public.lu/employeur/engagerdemandeur/embauche\\_duree/index.html](http://www.adem.public.lu/employeur/engagerdemandeur/embauche_duree/index.html) (en date du 21 septembre 2010)

<sup>2</sup> Rapport Vigeo, Corporate Social Responsibility Rating Agency, Audits «seniors», Favoriser le maintien ou le retour à l'emploi des seniors, 2 juin 2009, p. 3, 5



© Gerry Hubert/Luxemburger Wort

Nicolas Soisson, directeur de la Fedil (à gauche) et Robert Dennewald, président de la Fedil

---

**Fedil**


---

## Au Gouvernement de prendre ses responsabilités

**Le 12 octobre, lors d'une conférence de presse, la Fedil s'est prononcée sur un certain nombre de sujets d'actualité en relation, notamment, avec la situation du Luxembourg en matière de compétitivité, les finances publiques et la sécurité sociale.**

«La situation est très grave.» C'est en ces termes que le président de la Fedil, Robert Dennewald, a débuté la conférence de presse. Même si de nombreuses branches de l'économie connaissent actuellement une légère reprise, l'activité de l'économie luxembourgeoise est loin d'atteindre le niveau d'avant-crise. «La production industrielle table actuellement à 90,50 % de l'activité par rapport à 2005 et les prévisions pour 2011 sont très incertaines. Une sortie de crise n'est pas en vue, d'autant plus que des mesures structurelles en faveur d'un rétablissement de la compétitivité font défaut. Plus grave encore, avec la tranche indi-

ciaire de juillet 2010 et les résultats du dernier Comité de coordination tripartite, le Gouvernement ne fait qu'empirer la situation», a-t-il souligné pour décrire la situation actuelle de l'économie luxembourgeoise.

Dans ce contexte, Robert Dennewald a rappelé qu'aucune des propositions des organisations patronales présentées au cours des réunions du Comité de coordination tripartite de printemps dernier n'a été retenue par le Gouvernement, bien que ce dernier ait partagé avec les représentants patronaux l'analyse de la situation économique, sociale et financière. Il a déploré le manque de détermination du Gouvernement

en matière de mise en place de réformes, réformes qu'il a jugées vitales pour l'économie luxembourgeoise.

### ■ Une compétitivité qui se dégrade

Dans son analyse de la situation économique, le directeur de la Fedil, Nicolas Soisson, a constaté que la compétitivité de l'économie se dégrade sans cesse alors que le Gouvernement ne fait aucun effort pour inverser cette tendance. Aux coûts salariaux croissants s'ajoutent un marché du travail dont les mécanismes ne fonctionnent guère et des procédures administratives longues et fastidieuses. A titre d'exemple, il a cité l'évolu-

tion des coûts salariaux qui, entre 2000 et 2009, ont augmenté de 33,4 % au Luxembourg contre 8 % en Allemagne et 20,8 % en France. «Avec des dérapages pareils, il sera difficile d'attirer de nouveaux investisseurs», a expliqué Nicolas Soisson. Et d'ajouter: «Cette politique tue le site industriel luxembourgeois et anéantit tous les efforts de diversification.»

Nicolas Soisson a ensuite analysé les chiffres du projet de budget pour l'exercice 2011, budget qu'il a qualifié de leurre. «Le Gouvernement affirme limiter les dépenses alors que ce n'est pas du tout le cas.» En effet, les dépenses augmentent, d'une année à l'autre, de 5,3 %, ceci malgré une forte diminution des investissements. Ce sont surtout les frais de fonctionnement de

l'Etat et les transferts à la sécurité sociale qui expliquent la progression des dépenses. Les mesures d'économies proposées par le Gouvernement au printemps ont été révisées à la baisse, à l'exception des investissements. Dans ce contexte, le directeur a dénoncé l'opinion largement répandue qui veut que les investissements soient considérés comme des dépenses au profit des entreprises, alors qu'ils servent au développement du pays et au bien-être de toute la population. Les recettes budgétaires, par contre, sont en nette progression (+13,7 %), reflétant l'alourdissement de la charge fiscale pesant à la fois sur les ménages et sur les entreprises.

Nicolas Soisson a commenté ensuite l'évolution récente dans le domaine de la sécurité sociale. Il a rappelé que le sys-

tème est extrêmement onéreux et que les réformes indispensables en vue de limiter la croissance des dépenses ne doivent plus se faire attendre. Il a regretté que le projet de réforme de l'assurance maladie ne répond que très partiellement aux défis posés à l'assurance maladie et il a rappelé l'opposition ferme de la Fedil à toute augmentation des cotisations sociales patronales.

En guise de conclusion, le président de la Fedil, Robert Dennewald, a lancé un appel aux membres du Gouvernement à prendre leurs responsabilités et à entamer les réformes nécessaires. «Si le Gouvernement persiste dans sa léthargie, il portera le coup de grâce à l'économie luxembourgeoise», a-t-il conclu.

*Communiqué par la Fedil* ■

## Fonds de formation Sectoriel pour l'Intérim

# Formation et intérim: une action commune pour favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi

**A**u mois d'octobre dernier, 15 demandeurs indemnisés par l'ADEM ont reçu une formation d'une journée en matière de sécurité et de santé au travail dans le secteur de la construction. Cette première formation a été organisée dans le cadre de la mise en application d'une convention entre le ministère du Travail et de l'Emploi, le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, ainsi que l'Union luxembourgeoise des entreprises de travail intérimaire (ULEDI) afin d'améliorer les chances de placement des demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM. Le Fonds de formation Sectoriel pour l'Intérim (FSI), partenaire pour la mise en place de l'action, a coordonné la formation des 15 personnes qui ont été sélectionnées par l'ADEM.

Les demandeurs d'emploi ont participé à huit heures de formations théoriques et pratiques, organisées dans les locaux de l'Institut de formation sectoriel du bâtiment à Bettembourg. Au programme figurait une introduction générale à la sécurité au travail, leur permettant de travailler en toute sécurité

sur un chantier et les sensibilisant aux risques de cette activité.

Les participants ont gardé leur statut de demandeur d'emploi pendant la durée de la formation. Les CV des participants seront directement transmis aux entreprises de travail intérimaire via l'ULEDI qui s'engage, dans le cadre de cette convention, à intervenir auprès de ses entreprises membres afin que ces dernières aient recours, lors

de leurs actions de recrutement, dans la mesure du possible, aux candidats ayant suivi avec succès les formations.

L'ULEDI, qui représente 75 % du secteur global de l'intérim et quelque 3.500 équivalents temps plein, entend ainsi favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi via la formation, tout en faisant profiter les candidats des atouts du travail intérimaire. ■



## CLC

## Soldes d'hiver et d'été 2011: les dates sont fixées

**L**e Conseil de Gouvernement, réuni en date du vendredi 8 octobre dernier, a approuvé

le projet de règlement grand-ducal portant fixation de la date d'ouverture et de clôture des soldes de l'hiver 2010/2011

et de l'été 2011 sur base de l'article 5 de la loi modifiée du 30 juillet 2002 réglementant certaines pratiques commerciales, sanctionnant la concurrence déloyale et transposant la directive 97/55/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 84/450/CEE sur la publicité trompeuse afin d'y inclure la publicité comparative.

Le projet de règlement grand-ducal a pour objet de déterminer les dates de début et de clôture des deux prochaines périodes de ventes en soldes, à savoir les soldes de l'hiver 2010/2011 et de l'été 2011. Les dates retenues sont les suivantes:

- **Périodes de vente en soldes d'hiver 2011:**  
**Début:** lundi, le 3 janvier 2011  
**Clôture:** samedi, le 22 janvier 2011 inclus.
- **Périodes de vente en soldes d'été 2011:**  
**Début:** samedi, le 25 juin 2011  
**Clôture:** samedi, le 9 juillet 2011 inclus.



## Adhésion

## Le Syndicat des pharmaciens luxembourgeois rejoint la clc

**P**our consolider définitivement leur collaboration dans de multiples domaines, le Syndicat des Pharmaciens luxembourgeois A.s.b.l., qui représente l'ensemble des officines

ouvertes au public vient d'adhérer à la clc. La clc est dorénavant constituée de 56 fédérations professionnelles issues des secteurs du commerce, des transports et des services.

Les coordonnées postales et numéro d'appel téléphonique du Syndicat restent, du moins dans un premier temps, inchangés.

# Les femmes à l'honneur d'une nouvelle publication

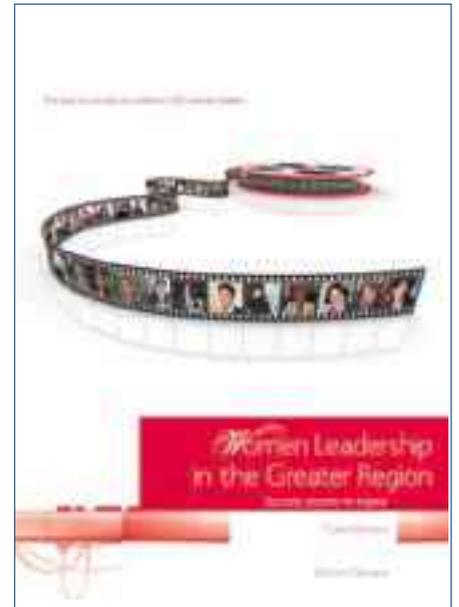
La Table ronde organisée par l'initiative Women Leadership in Europe au début du mois d'octobre sur le thème «Qualités, rôles, défis et satisfactions d'un leader», à laquelle ont participé quelque 145 personnalités issues du monde économique, diplomatique et social, notamment Marja Letho, ambassadeur de Finlande au Luxembourg, Monica Jonsson, fondatrice de CoachDynamix, David Micallef, manager général de Bank of New York Mellon et Christopher Bowman, directeur de l'International School of Luxembourg, a également été l'occasion de présenter le livre *Women Leadership in the Greater Region* de Clara Moraru, membre fondateur de la Fédération des Femmes Chefs d'Entreprises et première responsable communication et relations publiques, ainsi que membre fondateur de l'association Femmes Leaders du Luxembourg et première présidente.

Après la parution en 2009 d'une édition nationale – Leadership féminin au Grand-Duché de Luxembourg (en français et en anglais) – la nouvelle édition s'intéresse à la Grande Région – *Women Leadership in the Greater Region* (en anglais). Une édition européenne est prévue pour 2011.

L'ouvrage *Women Leadership in the Greater Region* soutient la politique

d'égalité entre femmes et hommes et permet de sensibiliser un nombre important de personnes, de promouvoir la prise de conscience individuelle et collective en mettant en avant le succès d'une quarantaine de femmes issues du monde économique, diplomatique et social à travers leur portrait. Le livre souhaite contribuer à créer des modèles qui puissent inspirer les jeunes et comporte quelques innovations par rapport à la première édition, notamment un chapitre sur les qualités à développer par les femmes qui souhaitent accéder à des postes de décision, des recommandations de plus de 100 femmes et hommes, ainsi que des recherches et études scientifiques et un chapitre sur les associations et réseaux existants dans la Grande Région.

Parallèlement à la parution du livre, ce projet multidimensionnel englobe également une série de photographies qui fera l'objet d'expositions itinérantes (15 novembre 2010-15 janvier 2011: présentation dans le cadre du centre financier de la BCEE à Esch-sur-Alzette), des conféren-



ces-dîners «Femmes qui inspirent» et un site Internet interactif [www.women-leaders.eu](http://www.women-leaders.eu) qui permet aux femmes de s'inscrire gratuitement dans ce «Who's who» des femmes décisionnaires.

Vous pouvez commander votre exemplaire via le site Internet:  
[www.women-leaders.eu](http://www.women-leaders.eu) ou en envoyant un e-mail à l'adresse  
[info@women-leaders.eu](mailto:info@women-leaders.eu)

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT  
FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische  
Lösungen für ein  
erfolgreiches Risk-  
Management

Creditreform Luxembourg SA  
Tel. 00 352 263460-1  
Fax 00 352 263460-50  
e-mail [info@creditreform.lu](mailto:info@creditreform.lu)

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX  
RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le  
risk-management de votre entreprise

seit/d depuis 1879

**Creditreform**

Unternehmen Sie nichts ohne uns



EN BREF



**Semaine de la Qualité 2010**  
Proposer des solutions aux entreprises pour les aider à continuellement s'améliorer

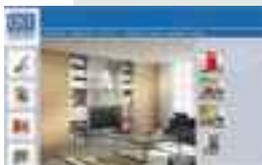
Afin de répondre aux attentes des quelque 200 cadres et décideurs, présents chaque année à la Semaine de la Qualité, le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité A.s.b.l. (MLQ) organise sept événements entre le 15 et le 19 novembre. Une semaine unique qui comprend, entre autres, des conférences présentées par des organismes mondialement reconnus, des tables rondes et témoignages de bonnes pratiques, une visite d'entreprise... La semaine de la Qualité est organisée avec le soutien du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et de l'Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services (ILNAS). Pour clôturer la semaine, le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, reconnaîtra l'excellence des organismes en décernant le Prix Luxembourgeois de la Qualité à la Chambre de Commerce. Le programme complet de la Semaine de la Qualité est disponible sur le site Internet du Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité a.s.b.l.: [www.mlq.lu](http://www.mlq.lu). La participation aux événements est gratuite (hors remise de prix) et ouverte à toutes les entreprises, mais l'inscription est obligatoire.

**Luxembourg for Business et PwC Luxembourg**  
13 CEOs de sociétés américaines réunis à New York



13 CEOs et responsables de firmes liées à l'industrie des sciences de la vie et du diagnostic ont pris part au workshop organisé le 20 octobre par Luxembourg for Business et PwC Luxembourg en prélude au «Luxembourg American Business Award». L'événement, qui a eu lieu à la Luxembourg House de New York en présence de Son Altesse Royale le Grand-Duc héritier, avait pour objectif, de mieux comprendre les défis auxquels sont confrontés les sociétés américaines pour entrer sur le marché européen, de présenter les atouts du Luxembourg dans ce domaine d'activités et d'améliorer la proposition de valeur du pays. Les sciences de la vie et plus particulièrement le domaine du diagnostic et de la médecine personnalisée font partie des secteurs de pointe que le Luxembourg souhaite développer à moyen et à long terme. Dans cette optique, une délégation luxembourgeoise composée de représentants économiques et politiques a rencontré de hauts responsables de l'industrie américaine des sciences de la vie lors d'une table ronde. Étaient également présents son Altesse Royale le Grand-Duc héritier, Son Excellence Cynthia Stroum, ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Luxembourg et Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur.

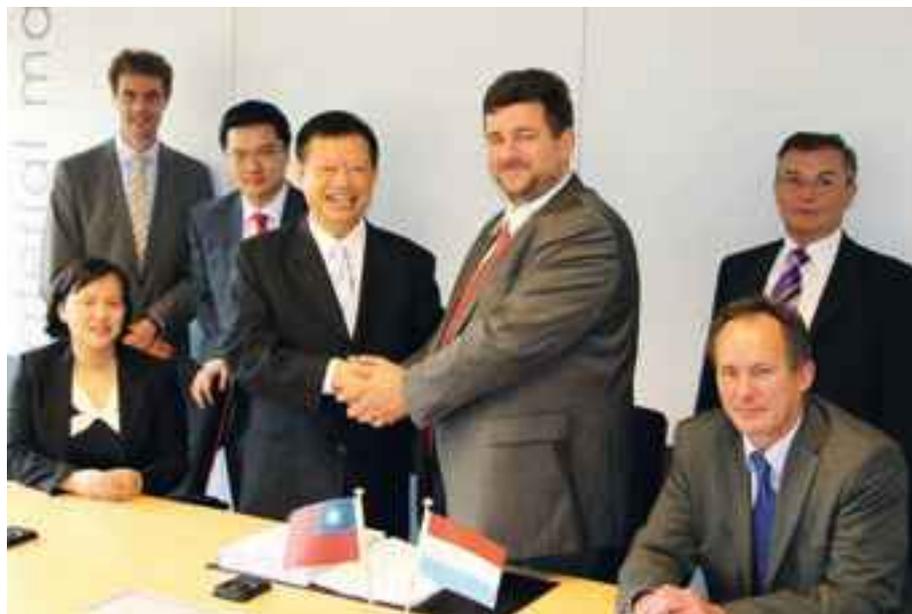
**OST Concept**  
Neue Webseite jetzt online



Das über die luxemburgischen Landesgrenzen hinaus bekannte Unternehmen OST Concept hat seine Webseite [www.ost-concept.lu](http://www.ost-concept.lu) überarbeitet. Der Experte für Treppen, Stauraumsysteme und Schiebetüren zeigt auf den neuen Seiten viele nützliche Informationen und Bilder rund um seine Produkte und Dienstleistungen. Die funktionale Menüführung der neuen Webseite erleichtert dem Besucher das Navigieren und ermöglicht so den schnellen Zugriff auf die gewünschten Informationen. In den einzelnen Produktbereichen geben viele Bildbeispiele Inspiration und zeigen vielfältige Möglichkeiten der Treppen- und Raumgestaltung. Im Bereich Service werden weiterführende Links und Informationen zum Download angeboten. OST Concept betreut seine Kunden von der ausführlichen Beratung und Planung bis hin zur fachgerechten Montage. Tino Schreier, Diplom-Ingenieur für Holztechnik und Geschäftsführer von OST Concept, ist seit über 15 Jahren im Treppenbau tätig und steht für persönliche Bera-

Joint-venture

**Le groupe Ceratizit se développe en Asie**



Une poignée de main entre le président de CB Carbide, Wan Lung Liao et Jacques Lanners, président du Directoire de Ceratizit, scelle un nouvel accord

**L**e groupe Ceratizit a récemment annoncé l'acquisition de 50 % des parts du producteur de carbure CB Carbide. Par cet accord, le groupe Ceratizit réalisera 25 % de ses ventes en Asie. CB Carbide est un des leaders de la production de carbure en Asie, avec plus de 1.500 collaborateurs sur 8 sites à Taiwan et en Chine et avec 13 bureaux de vente dans le monde. Dans le cadre de cet accord, Ceratizit et CB Carbide fusionnent leurs activités de production et de vente en Asie (à l'exception de l'Inde) dans une nouvelle société, CB Ceratizit Luxembourg SA. Ceratizit et les actionnaires de CB Carbide détiendront chacun 50 % des parts de ce joint-venture.

La société résultant de ce joint-venture commercialisera des produits de CB Ceratizit et de Ceratizit en Chine, à Taiwan, en Corée, en Asie du Sud-Est et en Australie, alors que les produits de CB Ceratizit seront commercialisés en Europe, en Inde et aux USA par le réseau de vente de Ceratizit. D'un commun accord, les 2 parties ont convenu de ne pas dévoiler les détails financiers de la transaction. Jacques Lanners, président du Directoire

de Ceratizit, a conclu: «Ceratizit a déjà un réseau mondial de production et de vente, mais en participant à ce joint-venture nous pourrions accroître nos activités sur le marché asiatique, un marché à forte croissance. Nous sommes très impressionnés par la réussite de CB Carbide et considérons qu'il s'agit d'un partenaire idéal. Ensemble, nous pouvons devenir un leader dans la production de carbure en Asie.»

Ceratizit S.A. est un pionnier et acteur global pour des solutions avancées à base de matériaux durs. Le groupe opère à partir de Mamer au Luxembourg. Dans des secteurs industriels ciblés, la société Ceratizit S.A., représentée à l'échelle internationale dans plus de 50 pays, est leader du marché mondial pour des produits en matériaux durs uniques et donc novateurs destinés à la protection contre l'usure et aux outils coupants. Ses clients de l'industrie automobile, de la construction mécanique, de l'industrie pétrolière, des techniques médicales, de l'électronique ainsi que de la construction de moules et de matrices profitent de cet avantage. Ceratizit compte plus de 400 brevets et 4.000 collaborateurs. ■

## «Luxembourg American Business Award 2010» pour Husky Injection Molding Systems



Michel Franck (président LACC), John Galt (président & CEO Husky), SAR le Prince Guillaume, Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, François Knaff (consul général de Luxembourg à New York), Fernand Lamesch (chairman LACC), Tatjana Schaefer (director LACC)

**A** l'occasion d'une cérémonie spéciale au «Lighthouse/Pier 61» à New York, l'entreprise Husky Injection Molding Systems s'est vue décerner le 20 octobre dernier le «2010 Luxembourg American Business Award» par la Chambre de Commerce Luxembourg-américaine. John Galt, président et directeur général du groupe, a accepté cette distinction des mains de SAR le Prince Guillaume de Luxembourg à l'occasion de cet événement auquel ont participé de nombreuses personnalités du monde économique et financier dont le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur Jeannot Krecké.

«Nous nous sommes implantés au Luxembourg en 1985 et y avons développé et entretenu d'excellentes relations depuis 25 ans. Nous devons notre succès au Luxembourg et en Europe, entre autres, à l'environnement propice aux affaires dont nous avons bénéficié», a précisé M. Galt. «C'est un grand honneur pour Husky d'avoir reçu le Luxembourg American Business Award». «Nous avons tenu à honorer l'entreprise Husky pour l'ensemble de ses contributions au Luxembourg pendant ses 25 ans de

présence», a affirmé Fernand Lamesch, président de la Chambre de Commerce Luxembourg-américaine, «Nous félicitons de tout cœur M. Galt et l'ensemble de son équipe au Luxembourg.»

Husky Injection Molding Systems est le plus grand fournisseur au monde d'équipements de moulage par injection et de services aux industries du plastique. Grâce à des gammes de produits parmi les plus complètes du marché, les équipements Husky sont utilisés pour produire une grande diversité de produits en plastique, tels que des bouteilles, des bouchons pour pièces électroniques grand public. La société compte plus de 40 bureaux de vente et de service régionaux, assurant l'assistance des clients Husky dans plus de 100 pays. Les installations de production se trouvent sur des sites au Canada, aux Etats-Unis, au Luxembourg et en Chine.

Mis en place en 1999, le «Luxembourg American Business Award» vise à récompenser les excellentes relations entre une société nord-américaine et le Grand-Duché de Luxembourg. Pour plus d'informations: [www.luxembourg-business.org](http://www.luxembourg-business.org).

### EN BREF

tung, ausgewählte Qualität und damit für hohe Kundenzufriedenheit. Weitere Infos unter: [www.ost-concept.lu](http://www.ost-concept.lu).

#### Quilium Shop Une e-boutique «All inclusive»

e-connect – agence de communication web spécialisée dans la création et l'hébergement de sites internet – vient de lancer le premier «hosted shop», une e-boutique tout compris, disponible en 3 versions pour s'adapter à tous les besoins. La boutique comprend, entre autres, un graphisme personnalisé, la réservation du nom de domaine, l'hébergement à haute disponibilité et la gestion des comptes e-mail afin d'offrir un site e-commerce performant et professionnel. La boutique se décline en 3 versions: Basic Shop, Business Shop et Premium Shop. Le déséquilibre est grand entre l'investissement financier que représente la création d'un site e-commerce professionnel et la masse critique de clients potentiels au Grand-Duché. Quilium Shop entend renforcer de façon efficace les infrastructures existantes de chaque magasin et rend possible la commercialisation des articles sur un plan international. Le-boutique est livrée avec une pré-configuration des paramètres de TVA et devises et elle permet d'être rapidement opérationnel sur le marché de la vente en ligne. Son principe d'abonnement mensuel tout compris vient donc encourager les plus réticents à sauter le pas. Pour plus d'informations sur les fonctionnalités techniques: [www.e-connect.lu/shop.html](http://www.e-connect.lu/shop.html).



#### BGL BNP Paribas Un chèque en faveur de l'Association Luxembourgeoise des Groupes Sportifs pour Cardiaques

Carlo Thill, président du Comité de direction de BGL BNP Paribas et président du Cercle Amical et Sportif (CAS) de la banque, a récemment remis un chèque de 5.000.-EUR à l'Association Luxembourgeoise des Groupes Sportifs pour Cardiaques, représentée par Alfred Remesch, président, et Gaston Kops, secrétaire, en présence de représentants du personnel de la banque. La remise de ce chèque fait suite à la Journée CAS Santé Environnement organisée le 8 juillet dernier dans l'enceinte de la banque. Cette manifestation – en ligne avec l'engagement continu pris par la banque depuis de nombreuses années d'offrir à ses collaborateurs un environnement de travail sain, attractif et motivant – avait pour but de présenter les activités sportives et culturelles des différentes sections du CAS de la banque ainsi que de sensibiliser à la protection de l'environnement. Cette année encore, la Journée CAS Santé Environnement a connu un franc succès auprès des nombreux collaborateurs présents.



#### Enovos Luxembourg Une fondation pour l'énergie renouvelable

Enovos Luxembourg S.A. et la Fondation de Luxembourg viennent de signer une convention donnant naissance à la Fondation Enovos. Cette nouvelle structure reflète le désir d'agir telle une société responsable vis-à-vis des générations actuelles et futures. Guidés par l'idée que les acteurs économiques doivent être au service des hommes et de la collectivité, les fondateurs ont choisi de contribuer au développement du savoir et des technologies rendant possible un développement durable, mais aussi de s'engager à travers des projets sociaux pour les membres de la société nécessitant un appui particulier. Ainsi, la Fondation Enovos poursuit les objectifs suivants: mettre en valeur et développer les sources d'énergie renouvelables au niveau du Luxembourg et de la Grande Région, contribuer de manière active à la recherche environnementale et au développement durable en soutenant des



EN BREF

projets scientifiques dans le domaine de l'énergie en général et des énergies renouvelables en particulier, ainsi que soutenir des projets sociaux.



**Les Thermes**  
Gagnants du EWA  
Professional Award 2010

L'EWA Award, un prix de renommée internationale attribué par l'European Waterpark Association aux centres aquatiques innovants et a été remis dans le cadre de l'exposition INTERBAD à Stuttgart aux communes de Strassen et de Bertrange pour leur projet commun «Les Thermes», un centre aquatique avec une architecture extraordinaire. Le Dr. Michael Quell, président de l'association, veillant à la qualité des centres de loisirs et des thermes européens, le décrit «comme un OVNI avec piscines et saunas, qui a atterri au bord d'une agglomération». L'équipe d'architectes Hermann & Valentiny et Associés, l'Atelier d'Architecture et de Design Jim Clemes et Witry & Witry Architecture et urbanisme, ont été inspirés par la nature, plus précisément par une pierre, l'améthyste. Le fait que deux communes se soient réunies pour réaliser un projet commun a été jugé aussi extraordinaire que le projet architectural. Le syndicat intercommunal de Strassen et de Bertrange «C.N.I. Les Thermes» a été créé en janvier 2002. Les membres du jury le félicitent pour ce projet planifié et réalisé au-delà des frontières communales, exemplaire pour d'autres régions en Europe. De prime abord, l'architecture extraordinaire a attiré l'attention du jury mais en analysant la candidature de «Les Thermes» de plus près, ils ont conclu que le concept global du projet méritait l'EWA Award 2010.



**Explorator**  
Nouvelle édition du guide  
gastronomique

Avec près de 20 années d'expérience «terrain», 20.000 exemplaires diffusés et une application iPhone téléchargée plus de 10.000 fois, Explorator est plus que jamais LA première référence au Luxembourg, aussi bien en termes de «city guide» que de «guide gastronomique». Après deux années de crise économique, et de nombreuses fermetures, le guide présente de nouvelles tables, telles que *Glacis by Wengé* (un investissement significatif témoignant de la confiance dans le projet), *À la Soupe* (où se retrouvent saveur, santé et budget serré) ou encore le *Casa Fabiana* (restaurant bio installé aux limites du quartier de la Gare et de Bonnevoie). Les lecteurs trouveront dans cette 16<sup>e</sup> édition près de 350 restaurants visités et commentés, ainsi qu'une série de portraits d'acteurs qui font bouger la vie nocturne, la scène culturelle, le monde de l'événementiel et le milieu vinicole – avec une sélection de bonnes adresses en prime. Explorator 2011, 16<sup>e</sup> édition, 304 pages, 10 € en kiosques.

Audit et conseil

**Ernst & Young augmente son chiffre d'affaires de 6,5 %**



très encourageant. Si ce constat va de pair avec la reprise économique à laquelle nous assistons au Luxembourg et à l'étranger, il reflète aussi clairement que le plan de développement ambitieux mis en place par notre nouvelle équipe dirigeante en janvier, tout comme l'effet de levier résultant de notre intégration au réseau EMEIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique) ont commencé à porter leurs fruits», affirme Alain Kinsch, Country Managing Partner d'Ernst & Young Luxembourg. Le département audit affiche le taux de croissance le plus fort, avec 8,7 %, suivi par l'activité conseil qui affiche un taux de croissance de 5,10 % et 3,4 % pour le département fiscal. Afin d'être en phase avec la reprise économique au Luxembourg, E&Y a revu ses objectifs d'embauche à la hausse, soit plus de 210 collaborateurs sur l'année fiscale 2011 (de juillet 2010 à juin 2011). Plus de 110 nouvelles recrues ont déjà rejoint le bureau au 1<sup>er</sup> septembre et depuis, 25 nouveaux collaborateurs se sont ajoutés.

A noter que les leaders dans le réseau EMEIA pour les fonds régulés (Michael Ferguson), les fonds Real Estate (Michael Hornsby), les fonds Private Equity (Alain Kinsch), les Ressources Humaines Tax (Karen Wauten) ou encore le leader mondial «Telecom Tax» (Bart Van Droogenbroek) sont des associés du bureau du Luxembourg et ont ainsi amené, pour ces secteurs, le centre d'excellence de la société au Luxembourg. Selon E&Y, la

mise en œuvre de UCITS IV et la nouvelle directive AIFM (Alternative Investment Fund Manager) constituent pour la place financière luxembourgeoise une opportunité fabuleuse de croissance. Face aux pressions de la part des organisations internationales telles que le G20, l'OCDE et l'Union européenne, le Luxembourg devra cependant continuer à adopter les standards internationaux en matière d'affaires fiscales: la plus grande transparence, l'échange conditionnel d'information, la structure pour la fixation des prix de transfert, la lutte contre la fraude, les contrôles efficaces, les taxes pour le secteur financier, la substance économique et politique fiscale en matière d'environnement. Le pays devrait aussi professionnaliser encore plus sa démarche de promotion à l'international, la construction de son image et sa réputation et mettre en place des structures efficaces en vue d'accueillir les investisseurs étrangers, et ainsi éventuellement mettre fin à la perception erronée du Luxembourg comme place «offshore» au sein de l'Union européenne. La reprise économique durable et la création de nouvelles opportunités d'emploi passeront par la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation et, selon E&Y, face aux marchés émergents que sont la Chine, l'Inde et le Brésil, le Luxembourg devra se «réinventer», identifier de nouvelles niches et opportunités, et répondre avec pragmatisme et réactivité. ■

**E**rnst & Young a dévoilé un chiffre d'affaires pour son bureau de Luxembourg de 110,6 millions d'euros au 30 juin 2010, correspondant à la fin de son année fiscale, soit une augmentation de 6,5 % par rapport à l'année fiscale antérieure qui affichait un chiffre d'affaires de 103,8 millions d'euros.

L'année financière 2010 a connu une diminution du chiffre d'affaires la première moitié de l'année, suivie ensuite d'un regain de croissance de janvier à juin 2010. «Le retour à une croissance marquée pour la deuxième moitié de l'année est

# Staff



everest.lu

Première entreprise luxembourgeoise de  
**Travail Temporaire** certifiée OHSAS 18001\*.  
**Staff. Encore et toujours du concret.**

\* santé et sécurité au travail

**2** Agences | **8** Ans de Croissance | **700** Entreprises Clientes | **500** Personnes au Travail

Agence **INDUSTRIE**  
& **TERTIAIRE**

Rue de la Libération, 29  
L - 4210 Esch-sur-Alzette

☎ (+352) 26 54 29-1

☎ (+352) 26 54 29-99

Agence **BÂTIMENT**  
& **TRAVAUX PUBLICS**

Rue de la Libération, 37  
L - 4210 Esch-sur-Alzette

☎ (+352) 26 53 39-1

☎ (+352) 26 53 39-99

## INTERIM & RECRUTEMENT

contact@staff.lu [www.staff.lu](http://www.staff.lu)

## Anniversaire

## Bull célèbre ses 50 ans au Luxembourg



**B**ull Luxembourg a récemment fêté ses 50 années de présence active sur le territoire Grand-Ducal au château de Bourglinster. Saskia Van Uffelen, CEO Bull Belux & Institutions européennes et Pascal Grosse, Country Manager, ont profité de l'occasion pour remercier de leur fidélité leurs clients venus nombreux à cette cérémonie. C'est sur le thème «une promenade d'Oslo à Luxembourg» que Bull Luxembourg avait choisi de célébrer son anniversaire, mettant à l'honneur la Norvège (pays d'origine du fondateur, Frederik Bull).

Au Luxembourg, Bull qui est à la fois constructeur, éditeur, intégrateur et hébergeur de solutions emploie plus de 100 personnes. Son statut PSF permet à Bull d'être actif dans le secteur financier mais l'entreprise travaille également avec des PME et PMI grâce à son Data-Centre PSF pour l'infogérance (gestion à distance de l'informatique des clients). De plus, Bull est très actif au niveau des Institutions européennes, où plus de 60 personnes travaillent quotidiennement sur des projets de gestion informatique. Enfin, Bull est la maison mère de CSB Consulting spécialisée dans la mise

à disposition de services professionnels auprès de sociétés financières et industrielles, mais également auprès des Institutions européennes.

En 1960 l'entreprise fait son entrée sur le marché luxembourgeois. A cette époque, on ne parle pas de Bull, mais de la Compagnie des Machines Bull. L'entreprise est déjà bien implantée en Europe. Mais elle opère également en Union Soviétique depuis quatre ans et entre sur le marché de la République populaire de Chine. Le groupe compte alors près de 4.000 collaborateurs et couvre plus de 42 pays. A l'époque, il est vrai, on ne parle pas encore d'«informatique» mais de «mécanographie». 1960 marque l'apogée des équipements mécanographiques. Dix ans auparavant, il était rare de trouver des ensembles à cartes perforées dans des entreprises de 1.000 salariés. Vers 1960, ces ensembles pouvaient être rentabilisés dans les PME de 100 personnes. Ceci a entraîné un progrès spectaculaire des ventes et des locations de tabulatrices, comme de leurs nouveaux concurrents, les ordinateurs. En 1960, la Compagnie des Machines Bull est le deuxième constructeur mondial d'équipements électroniques à traiter l'information talonnant de près un autre leader américain. Aujourd'hui, grâce à sa gamme de produits sur mesure et d'excellentes compétences, Bull connaît au Luxembourg le même succès que dans les autres pays malgré un marché en perpétuelle évolution. Plus d'informations sur [www.bull.lu](http://www.bull.lu). ■

## Concours

## Grand Prix paperJam – ICT 2010: le palmarès dévoilé!

**L**e premier Grand Prix paperJam – ICT a rendu son verdict le 21 octobre dernier au Tramsschapp à Luxembourg-ville. La cérémonie du Grand Prix, parrainé par

M. Biltgen, ministre des Médias et des Communications, s'est déroulée devant près de 300 personnes, et en présence de Jean-Paul Zens, directeur du Service des Médias et des Communica-

tions. Les projets ayant fait appel aux meilleures pratiques dans le domaine des technologies de l'Information et de la Communication y ont été récompensés.

L'objectif de ce Grand Prix est de permettre de dresser un état des lieux annuel du secteur et de stimuler le marché. C'est donc, en tout premier lieu, les projets dans leur intégralité qui sont récompensés, avant de mettre en avant clients et fournisseurs. Par «intégralité», il faut entendre la mise en application réussie d'une stratégie globale, transformant un besoin (du marché ou du client) par une solution (du fournisseur) apportant une réelle valeur ajoutée (au marché ou au client). C'est dans la qualité de cette relation entre les prestataires et leurs clients que les deux parties gagnent durablement.

Le jury international, présidé par Jean Schweitzer, Project Development Manager à l'Université de Luxembourg, a eu à se prononcer sur 25 projets sélectionnés parmi 47 en lice au départ. Le 1<sup>er</sup> Prix a été remporté par Mpulse pour sa plate-forme universelle du micropaiement compatible avec tout type de fournisseur de services de paiement. Le 2<sup>e</sup> Prix a été décerné au projet Sunshine (Cetrel), projet qui consiste à mettre en place un nouveau centre de calcul et d'applications complètement orienté cloud computing. Le 3<sup>e</sup> Prix a été attribué au projet Guichet.lu développé par le CTIE. Guichet.lu est le portail «guichet unique» de l'Etat et des administrations publiques au Luxembourg. Il propose un niveau informationnel et un niveau transactionnel avec vocation d'offrir un accès transparent à un catalogue de procédures administratives et autres formulaires. Le Prix «Coup de Cœur du Jury» a été décerné au Projet Hotcity Le Royal (Telindus/Hotel Le Royal Luxembourg). Finalement, un prix spécial a été attribué par Luxinnovation et remis par son président, Marco Walentiny au projet de la société Trendiction: Web Data Service, pour son caractère innovant, original et porteur d'avenir.

L'événement, placé sous le parrainage du ministère des Médias et des Communications, a été réalisé en collaboration avec l'ABBL, l'AMCHAM, l'APSI, la Chambre de Commerce, la Chambre des métiers, le CRP Henri Tudor, Fedil, FedISA, Luxinnovation, le Service des Médias et des Communications et l'Université de Luxembourg.



**Mpulse remporte le 1<sup>er</sup> Prix du Grand Prix paperJam – ICT 2010 pour sa plateforme universelle du micropaiement**

## tempo-team

interim | inhouse services | search & selection | hr services | professionals



**Tempo-Team**  
une approche alternative de l'intérim,  
du recrutement et des services.

Tempo-Team Luxembourg S.A.  
5, place de la Gare,  
L-1616 Luxembourg  
Tel: +352 49 98 70  
Fax: +352 40 49 59

[www.tempo-team.lu](http://www.tempo-team.lu)

## Belval – Großprojekt von nationaler Bedeutung

Der Umbau des ehemaligen Industriestandorts Belval in ein 160 Hektar umfassendes modernes Wohn-, Arbeits- und Freizeitzentrum, in dem langfristig 7.000 Menschen leben und 20.000 – 25.000 Menschen arbeiten werden, ist eines der größten Urbanisationsprojekte der Luxemburger Geschichte. An dieser Stelle werden wir jeden Monat in Bild und Wort über das Voranschreiten dieses ehrgeizigen Mammutprojektes berichten.

# Light, Sound and Fashion



© Carlo Hommel für Agora

**Auf Bahnhofsbesuch: das Großherzogliche Paar, Minister Claude Wiseler und Architekt Jim Clemes**

**E**s wird voll: Supermarkt, Steakhouse und ein weiteres Restaurant haben sich etabliert – und beim aktuellen Belval-Besuch am Samstagmittag und am gleichen Abend vor

dem Mantelssonntag waren freie Plätze ein Problem. Das Restaurant hatte aber geschickt noch Tische auf der Galerie im Plaza improvisiert, so dass man sogar unserem Luxemburger Träger des

Europäischen Literaturpreises 2010, Jean Back, beim Lesen zusehen konnte (Speisekarte).

Parallel in der Rockhal ein Workshop und anschließendes Konzert mit

Gitarrero Reeves Gabrels (Tin Machine, David Bowie) – da dies nur wenigen Besuchern bekannt war, wurde der Gig zum absoluten Privatevent und einem seltenen Moment für Rockmusikfans.

Viel Begeisterung über und Applaus für die Fashion-Show mit 56 Models in 100 Kostümen und die Vorführung der Fitness + Wellness Lounge Play Pause. Diese Samstagsgestaltung

sollte zum Standrepertoire des Plaza gehören und lässt einen die verwirrenden Wege bei einer Anreise mit dem Auto fast vergessen.

Aber man kann sich ja auch für den Zug entscheiden: Über den Bahnhof „Belval Universität“ und seine *Passerelle* kommt man schirmfrei und phantasievoll beleuchtet direkt im Belvalplaza I an. Offiziell eröffnet und prominent

besucht, hat er mit seiner charakteristischen Außenhülle (*Merkur September*) schon jetzt Wahrzeichenpotenzial.

Es-ist-was-los Grüße aus Belval.

*Text und Fotos:*  
Hughes SCHLUETER ■



Große Belvalplaza Fashion-Show im Oktober



Reeves Gabrels in der Rockhal – fast ein Privatkonzert



Passerelle: Zum Belvalplaza I gibt es einen direkten Zugang

Weitere Informationen zu und Bilder aus Belval auf [www.belvalinfo.net](http://www.belvalinfo.net)

# Die neue ONT-Kulturbroschüre: „Fleuron de Culture“



**D**as Landesverkehrsamt Luxemburg (ONT) hat soeben die französischsprachige Ausgabe seiner Themenbroschüre „Fleuron de culture“ für das Jahr 2011 aufgelegt. Diese 68 Seiten starke, reich bebilderte Veröffentlichung, welche in Zusammenarbeit mit den Kulturakteuren des Landes erstellt wurde, soll Kulturtouristen aus dem In- und Ausland die Vielseitigkeit des Angebotes im Großherzogtum Luxemburg vor Augen führen.

Die Titelseite ziert nicht zufällig eine Aufnahme der Villa Vauban. Das Kunstmuseum der Stadt Luxemburg, das neueste Highlight der städtischen Kulturszene, symbolisiert bestens die für Luxemburg so typische Symbiose

zwischen historischer Bausubstanz und zeitgenössischer Architektur. Außerdem ist die Villa Vauban Ausgangspunkt der „Museum(s)mile“, ein Entdeckungspfad von 1,6 km durch die historischen Viertel der Stadt, der sieben Museen miteinander verbindet.

Unterteilt wurde die Broschüre in fünf Rubriken, angefangen mit jenen Sehenswürdigkeiten, die bereits auf diverse UNESCO-Listen des Weltkulturerbes eingetragen wurden oder dafür kandidieren. „Typisch luxemburgisch“, so lautet der Titel einer weiteren Rubrik, welche Eigenarten der Luxemburger Identität erläutert, von der Kreuzung zweier Kulturen, über die Burgen und Schlösser, die Militärarchitektur, das

religiöse Erbe, die reizvollen Dörfer und Städte („villes et villages de charme“) bis hin zu Museen für Landwirtschaft, Weinbau und Natur.

Ein großformatiges Foto des Denkmals der Schengener Verträge leitet das nächste Kapitel mit dem Titel „cruiset européen“ ein. Der Charakter eines europäischen Schmelztiegels wird im neuen Europa Museum in Schengen verdeutlicht, aber auch in vielen Museen der Hauptstadt, immerhin Geburtsstadt von Robert Schuman, dem Vater der Europäischen Union. Ferner stellt das Großherzogtum sich auch als Schmelztiegel der zeitgenössischen europäischen Architektur vor.

Unter der Rubrik „Industriekultur“ werden dem Leser viele Tipps für ungeahnte Sehenswürdigkeiten übermittelt: die Museen, die sich mit den Themen Transport, Handel oder Kunsthandwerk auseinandersetzen! Sechs Ortschaften bieten sogar thematische Rundwege für Wanderer die es vorziehen, das Industrieerbe in der freien Natur zu erkunden.

Ferner weist die Rubrik „Events“ auf die zahlreichen, jährlich stattfindenden Festivals, Konzertreihen oder Open-air Veranstaltungen hin. Die Angabe der jeweiligen Internetseiten der Anbieter, sowie die laufend aktualisierte Internetseite [www.agendalux.lu](http://www.agendalux.lu) vereinfachen die Recherche nach detaillierten Auskünften.

Die neue Broschüre ist eine Informationsquelle, welche dem Kulturtouristen aus der Ferne, aber auch dem kulturbegeisterten Einwohner der Großregion das ganze Jahr über nützlich sein kann.

Sie ist kostenlos erhältlich im Auskunftsbüro des „Office National du Tourisme“ im Hauptbahnhof in Luxemburg. Täglich von 9.30 bis 12.30 und von 13.00 bis 18.00 Uhr geöffnet

Tel: 42 82 82 20 – Fax: 42 82 82 30 – E-mail: [info@visitluxembourg.lu](mailto:info@visitluxembourg.lu)

[www.visitluxembourg.lu](http://www.visitluxembourg.lu), [www.agendalux.lu](http://www.agendalux.lu)

# Envoyez vos plus belles images et gagnez un des 12 prix!



L'Office National du Tourisme invite tous les amateurs de photographie à participer au concours photographique «Les plus beaux villages, les plus belles villes du Luxembourg». Pour ce faire, il suffit de télécharger sur le site Internet [www.photos-luxembourg.lu](http://www.photos-luxembourg.lu), jusqu'au 31 janvier 2011, ses plus belles images illustrant le thème «de l'architecture et de la qualité de vie au Grand-Duché de Luxembourg».

Ensuite les internautes, ont la possibilité, jusqu'au 15 février 2011, de donner une cote et de commenter chaque photo postée. Les photos les mieux cotées seront examinées par un jury indépendant qui désignera les gagnants du concours. En mars 2011, les photos gagnantes seront présentées au public et les prix seront remis aux lauréats.

L'architecture contemporaine, les vignobles le long de la Moselle luxembourgeoise ou encore les paysages à découvrir le long des agréables pistes cyclables, aussi bien en milieu urbain (Véloh ou Velo-ok) qu'en milieu rural, le patrimoine industriel ou ferroviaire ou encore au niveau du bien qui sont autant de témoins d'une architecture contemporaine des plus raffinées et exceptionnelles, les villes et villages du Luxembourg, le Grand-Duché dans

son ensemble offre une qualité de vie extraordinaire et un patrimoine historique et contemporain qui sont autant

de sources d'inspiration pour qui souhaite participer à ce concours.



DIVE CENTER  
DIVE POOL  
DIVE EQUIPMENT

## Réunissez votre équipe autour d'une action TEAMBUILDING

RÉSERVEZ NOTRE PISCINE POUR UN BAPTÊME  
DE PLONGÉE À 30€ PAR PERSONNE

Tout le matériel est mis à disposition,  
apportez seulement votre maillot et une serviette.

**SPLASH DIVE CENTER :**  
Un centre de plongée sous marine unique au Luxembourg !



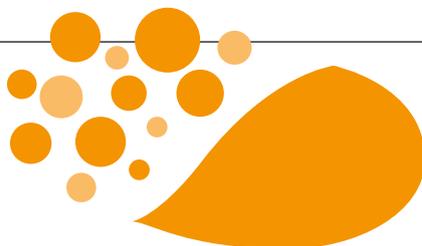
Ecole de plongée  
Cours théoriques et pratiques sur place,  
nous disposons d'une fosse de 4m de  
profondeur, chauffée à 26°

Magasin spécialisé  
Vente, location, remplissage et entretien  
de l'équipement.

[www.splash.lu](http://www.splash.lu)  
[info@splash.lu](mailto:info@splash.lu)

Splash by Aquasports SA  
51, Rue des 3 Cantons  
L-3961 Ehlange/ Mess

Tél.: (352) 26 12 35 45  
Fax : (352) 26 12 35 46



## BOURSE D' ENTREPRISES

# Bourse transfrontalière d'Entreprises

## un outil performant pour la cession et la reprise d'entreprises en Grande Région

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

**Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».**

Pour consulter le détail des dernières annonces, le site [www.bourse-entreprises.org](http://www.bourse-entreprises.org) a été mis en place.

Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

### Horeca

#### Ouest

**Réf C2312:** Vends fonds de commerce, restaurant, 36 couverts, 16 places sur terrasse, axe Luxembourg-Arlon.

**Réf C1901:** Vends fonds de commerce, 60 couverts, cuisine traditionnelle, emplacement touristique Vallée des 7 Châteaux, grande terrasse, parking privé.

**Réf C2273:** Vends Sandwicherie, petite restauration. Emplacement dans zone industrielle.

#### Centre

**Réf C539:** Vends fonds de commerce d'un café (brasserie) avec petite restauration, 40 couverts, cuisine française traditionnelle.

**Réf C2371:** Vends fonds de commerce de débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

**Réf C2369:** Vends café avec petite restauration équipé: bar, tables, fauteuils et petite réserve. A voir: bel emplacement, très lumineux.

**Réf C1888:** Cessation des parts d'une société d'achat/vente et import/export de matériel informatique. Représentant des marques Samsung et Canon.

#### Sud

**Réf C2287:** Vends café avec petite restauration. 40 places + grande terrasse exploitable avec plus de 100 places. Café situé en plein centre ville, accès piétons et parking proche.

### Est

**Réf C2391:** Vends fonds de commerce d'un restaurant avec 60 couverts + terrasse avec 20 couverts, cuisine méditerranéenne, avec un four à pizza à bois. Emplacement plein centre ville touristique. Etablissement en pleine activité.

### Commerce de détail

#### Nord

**Réf C1900:** Vends fonds de commerce de maroquinerie grandes marques.

**Réf C1906:** Vends fonds de commerce, vente de bijoux et montres fantaisie ainsi que divers accessoires (sacs à mains, portefeuilles etc.).

#### Centre

**Réf C2370:** Vends fonds de commerce de bijou fantaisie et de vêtements.

**Réf C2368:** Vends fonds de commerce de négoce de chocolat. Cellule de 62 m<sup>2</sup> dont +/- 15 m<sup>2</sup> de cuisine équipée, évier eau chaude. A céder sans les meubles ou à discuter si reprise chocolat.

**Réf C2347:** Vends fonds de commerce, atelier pâtisserie-chocolaterie-glaces avec un point de vente pâtisserie-chocolaterie, 2 parkings, 2 WC, 1 vestiaire, 1 magasin et 1 bureau.

**Réf C2265:** Vends fonds de commerce de magasin de vêtements pour femmes.

**Réf C1832:** Vends fonds de commerce de magasin d'articles diététiques.

### Sud

**Réf: C2279:** Vends fonds de commerce: Centre de fitness, wellness et de remise en forme. Cabines pour massages et kinésithérapie, saunas et hammam. Matériel de fitness haut de gamme, équipement première qualité et aménagement exclusif. Clientèle existante et possibilités faciles de parking.

### Services

#### Nord

**Réf C1873:** Vends entreprises de vente et d'installation de Chauffages, Climatisations et Sanitaire.

#### Centre

**Réf C537:** Vends fonds de commerce ayant pour objet la vente et l'installation du matériel pour le secteur HORECA.

Pour tout renseignement complémentaire, la Chambre de Commerce reste à votre disposition  
Tél.: (+352) 42 39 39-338 – E-mail: [bourse@cc.lu](mailto:bourse@cc.lu) – Personnes de contact: Laurent Koener et Blazenska Bartolovic

# 6500 m<sup>2</sup> modulables pour vos conférences et réunions

Située au cœur du quartier d'affaires du Kirchberg, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux pour l'organisation de vos événements

- 4 grandes salles de conférence
- 36 salles de formation
- Matériel de haute technologie
- Parking privé de 650 places



Votre partenaire pour la réussite

7, rue Alcide de Gasperi  
L- 2981 Luxembourg

Tél.: + 352 42 39 39 - 240  
Fax: + 352 43 83 26  
events@cc.lu www.cc.lu



CHAMBRE DE  
COMMERCE  
LUXEMBOURG

Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



#### ■ Valérie Caurla

Secrétaire Adjointe auprès de la Luxembourg School for Commerce

Valérie est secrétaire adjointe au sein du service clientèle de la Luxembourg School for Commerce (LSC) pour la «Formation initiale», plus connue sous le terme d'apprentissage, l'un des trois axes de formation que regroupe la LSC, les deux autres étant la «Formation continue» et la «Formation universitaire». C'est pour mieux répondre aux besoins en qualification des entreprises et des individus et aux exigences d'un marché de la formation de plus en plus compétitif, que la Chambre de Commerce a regroupé au sein de la «Luxembourg School for Commerce» l'ensemble de ses activités de formation. En sa qualité de secrétaire adjointe, Valérie assure le suivi administratif lié au fonctionnement des activités de «Formation initiale». En 2010, la LSC a enregistré pas moins de 1.650 contrats d'apprentissage. Au quotidien, Valérie contribue à l'organisation des activités liées aux contrats d'apprentis vendeurs/vendeuses notamment, aux examens et aux remises des certificats. Valérie assure le secrétariat au sein de la commission

«Droit de former» menée de concert avec la Chambre des Salariés et participe également à différentes réunions liées à l'apprentissage en collaboration avec la Chambre des Salariés, l'Administration de l'Emploi, les écoles et le ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle. Ce que Valérie apprécie avant tout, c'est la variété de ses tâches et le fait de pouvoir travailler de manière autonome. Les contacts avec les chefs d'entreprises, les apprentis et les instances publiques sont particulièrement enrichissants à ses yeux. Côté loisirs, Valérie s'est lancée dans une nouvelle aventure: celle de l'apprentissage de la langue espagnole. Elle se perfectionne en Thaï-bo, une forme de sport qui mêle danse, kick-boxing et autres arts martiaux et pratique les techniques d'auto-défense avec son mari. Par ailleurs, Valérie aime les voyages, le cinéma et passe du temps auprès de sa famille et de ses amis. Enfin, Valérie éprouve une véritable fascination pour les belles voitures!



#### ■ Sohrab Ziai

Attaché auprès du Département International et membre du Département des Relations Internationales de l'agence Luxembourg for Finance

Sohrab travaille à mi-temps en tant qu'attaché pour le Département International de la Chambre de Commerce. L'autre moitié de son temps, il occupe la fonction de membre du Département des Relations Internationales auprès de *Luxembourg for Finance* (LFF), l'Agence pour le développement de la place financière qui compte la Chambre de Commerce parmi ses membres fondateurs. Les principales fonctions de Sohrab, tant au sein de la Chambre de Commerce qu'auprès de l'agence de promotion *Luxembourg for Finance*, consistent à organiser et coordonner des événements de promotion de la place économique et financière luxembourgeoise sur les marchés étrangers: missions économiques, salons, foires, séminaires et autres actions de promotion. Sohrab traite également les demandes spéci-

fiques émanant des entreprises. «Les contacts étroits avec les acteurs économiques et financiers, la découverte de nouveaux marchés grâce aux missions et aux salons et le fait de travailler dans un contexte international, constituent à mes yeux les aspects les plus intéressants de ma fonction», confie Sohrab. Au-delà de ses activités professionnelles, Sohrab est un grand sportif. Il pratique la course à pied et participe aux épreuves de semi-marathon. Ancien basketteur et membre de l'équipe nationale luxembourgeoise, Sohrab a été champion de Luxembourg à cinq reprises. A côté du sport, Sohrab aime également les voyages, le cinéma et se retrouver en famille et entre amis.

# Calendar of November courses

## Les impôts différés et autres impacts des normes IFRS

16 novembre 2010 (PM)

## The essentials of IFRS

November 16, 23 and 30, 2010 (PM)

## German Tax

- G-Tax University: 10 lunch-time-sessions **Between November 16, 2010 and March 15, 2011**
- G-Tax Residential Training **November 24 and 25, 2010**

## VAT for financial activities

- Module 5: Compliance, returns and accounting  
Version française **18 novembre 2010 (AM)**  
English version **November 18, 2010 (PM)**  
Deutsche Version **24. November 2010 (AM)**
- Module 2: Managing VAT: advanced course with industry workshops  
Version française **8 décembre 2010 (AM)**  
English version **December 8, 2010 (PM)**  
Deutsche Version **10. Dezember (AM)**

## Real Estate Investment Funds

- Administration and Management of Real Estate Investment Vehicles **November 18, 2010**
- Real Estate valuation **December 7, 2010**

## UCITS IV - Opportunities and challenges

Version française **23 novembre 2010**  
English version **November 30, 2010**  
Deutsche Version **7. Dezember 2010**

## Qualified Intermediary (QI)

- Module 1: Basic principles  
Deutsche Version **24. November 2010**  
Version française **25 novembre 2010**

## Gestion des risques sous UCITS III/UCITS IV

- Module 1: Fonctionnement des instruments financiers dérivés et risques associés à leur utilisation **25 et 26 novembre 2010**
- Module 2: Aspects pratiques de la mise en œuvre des Circulaires CSSF 07/308 et 08/356 et impact des nouvelles recommandations CESR **15 décembre 2010**

## VAT for non financial industries

- Module 5: Compliance, returns and accounting  
Version française **29 novembre 2010 (AM)**  
English version **November 29, 2010 (PM)**  
Deutsche Version **7. Dezember 2010 (AM)**
- Module 2: Managing VAT: advanced course with industry workshops  
Version française **15 décembre 2010 (AM)**  
English version **December 15, 2010 (PM)**  
Deutsche Version **17. Dezember 2010 (AM)**

## The Fight Against Financial Crime

- Module 1: Recent threats and the renaissance of drug related money laundering **November 30, 2010**

## Taxation for Luxembourg Private Bankers

- Luxembourg Banking taxation: the basics **December 2, 2010**
- Module A: Luxembourg tools for residents in Poland **November 18, 2010**
- Module B: Luxembourg tools for residents in Russia **December 7, 2010**
- Module C: Luxembourg tools for residents in Luxembourg **December 8, 2010**

## Alternative Investment Fund Managers Directive

English version **December 8, 2010 (PM)**  
Deutsche Version **10. Dezember 2010 (AM)**  
Version française **13 décembre 2010 (AM)**

## Bâle II: l'essentiel

- Module 1B - Le nouveau cadre législatif pour les grands risques **14 décembre 2010**

## Basel II: Das Wesentliche

- Modul 1B - Die neuen gesetzlichen Rahmenvorschriften für Großrisiken **14. Dezember 2010**

## L'Empowerment: redynamisez vos équipes!

19 novembre 2010

### Further Information

The training calendar is available on: [www.pwcacademy.lu](http://www.pwcacademy.lu)  
T +352 49 48 48-4040 | F +352 49 48 48-4041  
E-mail: [pwcacademy@lu.pwc.com](mailto:pwcacademy@lu.pwc.com)



PwC ACADEMY offers public training courses on selected hot topics from a wide range of both technical and soft skills subjects. We also take pride in providing tailored in-house solutions, transforming the expertise of PwC or selected external experts into value-added training projects for our clients. Our trainings are practical and business-oriented, measured by participants' ability to transfer new skills to their work place. We will be delighted to work with you on your training initiatives.

## Roby Cruciani, passion et réussite au rendez-vous. Depuis un an, les clients Audi sont accueillis dans le nouveau garage de Roby Cruciani à Dudelange. Chronique d'une réussite personnelle

Il faut remonter à 1969 pour trouver les origines de cette concession automobile renommée.

C'est l'année où Roby Cruciani a commencé son apprentissage mécanique auprès du garage Losch à Bonnevoie. Il y gravit rapidement les différents échelons et dévoile un vrai talent d'artiste pour les réparations des prestigieuses Porsche. Carrière parfaite pour ce jeune mordu d'automobiles : il rejoint en 1977 le service team du pilote Néckel Koob, qui termine en 9<sup>e</sup> position du célèbre Rallye de Monte-Carlo à bord de sa Porsche Carrera.

1978: ouverture du premier garage Cruciani VW/Audi sur le site de l'ancienne brasserie de Dudelange.

« J'ai toujours été passionné par les belles mécaniques et dès l'obtention de mon brevet de maîtrise en juillet 1978, je voulais lancer ma propre entreprise », nous confie Roby Cruciani. Pari réussi : le succès est au rendez-vous et le site s'agrandit en 1980, lorsque le garage obtient le contrat intégral *Service et Vente des marques VW et Audi*.



« Pour réussir, il faut avoir un rêve, réfléchir comment le concrétiser, se donner les moyens. Et oser ! »



Une recette gagnante pour Roby Cruciani, avec pour preuve, les locaux qui allaient vite s'avérer trop petits. Et la décision d'investir dans la construction d'un nouveau site s'imposait comme une évidence. En janvier 1990, le nouveau bâtiment fut inauguré et les 17 personnes que comptait le garage à l'époque pouvaient en prendre possession.

Une évolution constante qui va de pair avec de nouveaux investissements.

D'importantes transformations ont eu lieu à la fin des années '90 : le garage s'adjoint un nouvel atelier de carrosserie et ouvre un nouveau show room Audi. Il compte entre-temps 77 collaborateurs mais il a néanmoins conservé son caractère familial. L'ambiance y est excellente : 28 salariés ont une ancienneté de plus de 10 ans. L'esprit d'équipe est motivant et porteur de succès. Il permet à l'entreprise de continuer sa progression, au point de scinder les showrooms en deux sites différents avec l'ouverture, il y a un an, du garage Audi flambant neuf au 212 route de Luxembourg.



En 32 ans d'existence le garage Cruciani est devenu une référence, et ce bien au-delà de la région. Et comme le formule son propriétaire : « À chacun son métier : mon projet d'entreprise semblait tenir la route, ne restait qu'à le concrétiser avec un spécialiste financier de 1<sup>er</sup> plan, un banquier de terrain, qui comprend mes projets et qui parle un langage clair. »

Dexia BIL: financier de la 1<sup>re</sup> heure.

Aux dires de Tom Lessel, conseiller PME chez Dexia BIL, qui suit personnellement le dossier du garage Cruciani depuis 10 ans, le contact direct avec le client est primordial. « Comment voulez-vous raisonnablement conseiller un entrepreneur si vous ne connaissez pas sa situation globale et les spécificités du marché dans lequel il évolue, si vous ne suivez pas de près ses projets, du début à la fin ? »

### Une banque à visage humain

Nous nous engageons à concevoir des produits élaborés et à développer des solutions novatrices répondant aux besoins des Corporates, PME, professions libérales et indépendants.

